

# CHARTRES VOTRE VILLE

#228 MARS 2023 | [chartres.fr](http://chartres.fr)



**LE SUCCÈS DURABLE DE  
CHARTRES EN LUMIÈRES**

CHARTRES

**PRIEURÉ SAINT-VINCENT**

Sun-Hee  
**LEE**

PAYSAGE  
INTÉRIEUR

**DU 4 MARS  
AU 21 MAI**

Entrée libre

[chartres.fr](http://chartres.fr)

CHEMIN DES ARTS





## Bon anniversaire à Chartres en lumières !

20 ans ! Et autant de succès que d'éditions réussies. Elles ont illustré la créativité sans cesse renouvelée des artistes, comme les beautés multiples du patrimoine chartrain. Son autre mérite, et peut-être le plus beau, est de nous rassembler dans une fête culturelle au long cours, populaire et gratuite. J'ai voulu vous expliquer comment la mise en lumière de chaque site vient couronner le travail engagé depuis vingt ans pour la sélection, la restauration, l'animation et la mise en valeur de nos édifices les plus remarquables.

Un pari gagnant et une promesse d'avenir, tant il nous reste à faire. À la fin de ce journal, Juliette Clément retrace d'ailleurs l'évolution de la notion de patrimoine architectural depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à travers la liste des édifices chartrains classés. Elle ne cesse de s'allonger, comme celle des architectes de renom qui viennent œuvrer chez nous.

J'ai eu l'occasion de l'évoquer l'autre soir avec les habitants du quartier des Comtesses et de Saint-Brice. Notre discussion a mêlé questions du quotidien et valorisation de l'âme de ces lieux, là même où le grand sanctuaire gallo-romain et la première église chrétienne de Chartres rappellent notre passé deux fois millénaire. Sans cesse, passé et présent se conjuguent dans la vie des Chartrains. Notre rôle d'élus consiste à prolonger ce dialogue. Ainsi, étape après étape, se construit une tradition.

Le présent justement ! Nous consacrons plusieurs éclairages à la jeunesse chartraine d'aujourd'hui, des

tout-petits aux adolescents de nos quartiers. Bénévoles ou professionnels encadrent avec bienveillance les phases des jeunes vies qui se construisent, des assistantes maternelles (dont l'association fête elle aussi ses vingt ans) aux animateurs du Bureau information jeunesse, en passant par les médiateurs qui rencontrent jour après jour ces personnalités en construction. Je n'oublie pas les activités de notre nouveau Conseil municipal de la Jeunesse désormais à l'œuvre. Merci à leur dévouement.

Je me réjouis bien sûr avec vous du printemps qui revient, avec son cortège de manifestations et de réjouissances à l'air libre, du potager du quartier des Clos aux nouvelles expositions du Chemin des Arts, du carnaval de Rechèvres à la Paulée des vins de Loire.

Enfin, je vous invite dès à présent à réserver vos billets pour le Festival international du film muet de Chartres. C'est une première audacieuse, et comme telle elle mérite d'être encouragée. Je souhaite à cet événement le même succès durable qu'à Chartres en lumières, au pays des frères du même nom, qui donnèrent au monde le cinématographe. Autant d'occasions supplémentaires de découvrir en outre la diversité de nos salles de spectacle. Parce que C'Chartres !

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 228  
MARS 2023**

HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
Tél. 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-  
ville.chartres.fr  
**chartres.fr**

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS  
DE LA PUBLICATION**  
ÉLISABETH FROMONT  
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
PAUL GUERMONPREZ

**RÉDACTION**

STÉPHANE LEFEBVRE  
JEAN-GUY MURIEL  
MAEVA DELOGE DAGBA  
JULIEN CARRARA

**PHOTOGRAPHIES**  
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**  
STUDIO GRAPHIQUE,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
GROUPE MORALUT  
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

**TIRAGE**  
55 800 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal:**  
à parution  
N° ISSN: **1257-5194**



La place des Épars dans le brouillard

**16**

**LA VILLE VOUS  
PROPOSE**  
LES LIENS DE CHARTRES  
AVEC LE JAPON

**48**





# SOMMAIRE

**SPORTS**  
L'ÉCOLE DE FOOT  
DU C'CF



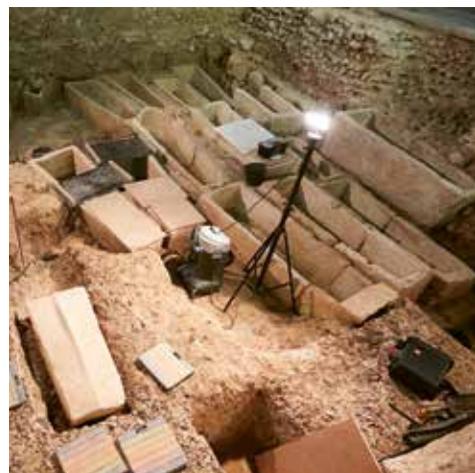
**58**

**CHEMIN DES ARTS**  
SUN-HEE LEE  
ET RENÉE MALAVAL



**72**

**ARCHÉOLOGIE**  
HISTOIRE  
DU QUARTIER  
SAINT-BRICE



# Sur la vague du succès

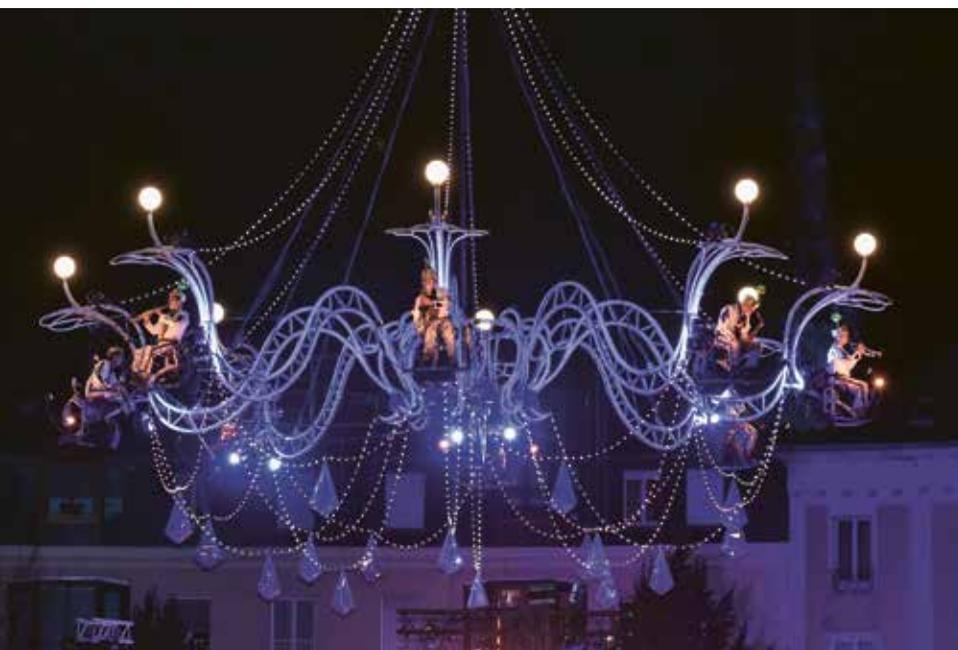
Chartres en Lumières fête ses 20 ans. D'abord un évènement, puis une saison, puis davantage encore, cette manifestation porte aujourd'hui toute une vision de la beauté de Chartres. Et ce n'est pas fini, comme l'explique le maire, Jean-Pierre Gorges.



la nommant « *Capitale de la lumière et du parfum* », nous avons voulu lui rendre son ambition. En 2001, nous avons trouvé un patrimoine magnifique, mais dans un triste état: une cathédrale noircie par le temps et la pollution automobile, des monuments peu ou mal entretenus, un patrimoine disparate. C'était pourtant l'un des atouts majeurs de la Ville. Une richesse non délocalisable, durable, mais trop partiellement mise en valeur, si bien que ce patrimoine était perçu comme une charge, une sorte de trou sans fond pour nos finances alors compromises. En écoutant, en réfléchissant, nous avons élaboré une stratégie que j'ai présentée très tôt lors d'un congrès régional d'acteurs du patrimoine réunis à Chartres. Dans un premier temps, il fallait opérer une sélection de ce patrimoine, conserver ce qui en valait la peine, vendre le reste, pour pouvoir acquérir ce qui devait en faire partie. Ensuite, il fallait restaurer ce patrimoine et le faire vivre de l'intérieur, en y installant des activités culturelles ou économiques. Enfin, il fallait l'illustrer de l'extérieur, et ce fut la raison d'être de la Fête de la lumière, puis de Chartres en Lumières. Et tout cela, il fallait l'engager en même temps. C'était un sacré pari: si la dimension capitale du parfum existait déjà grâce à la Cosmetic Valley, la capitale de la lumière devait encore conquérir son rang, même si nos entre-

**Votre Ville: Quand vous créez Chartres en Lumières, quelle est votre intention?**

**Jean-Pierre Gorges:** La ville avait trop longtemps vécu à l'ombre de sa cathédrale. En



prises du vitrail gardaient leur éclat. Cette stratégie est toujours à l'œuvre.

---

## Un succès dès la première édition

---

### **Vous continuez donc de restaurer et d'acquérir?**

Les premiers chantiers furent la restauration du cloître des

Cordeliers, devenu le conservatoire de musique et de danse, et occasionnellement un lieu de spectacles. Ce fut ensuite la restauration du marché de la place Billard, un lieu fréquenté par tous les Chartrains. L'occasion d'acheter le bâtiment de l'hôtel des Postes se présenta : Chartres a trouvé 20 millions d'euros pour y installer une médiathèque. Les bâtiments de l'ancien Lycée Marceau abritent désormais une école internationale de beauté.

Le garage fermé du boulevard Chasles s'est transformé en cinéma. Nous avons acquis aussi les bâtiments de l'ancien palais épiscopal pour en refaire un musée. Le collège Jean-Moulin, dont les murs ont toujours été propriété de la Ville, va accueillir la Maison Internationale de la Cosmetic. L'ancien cinéma ABC abrite désormais le théâtre OFF, etc. J'en oublie certainement, la collégiale Saint-André par exemple. Tous ces lieux, comme nos églises et nos ponts anciens, ont été depuis mis en lumière ou vont l'être progressivement. La stratégie demeure.

### **Quand avez-vous réalisé que Chartres en Lumières, la superstructure de votre paquebot patrimonial, était en train de devenir un succès durable?**

Dès la première édition. Ce fut une surprise, tellement que nous avons frôlé l'incident : 15 000 personnes rassemblées devant la cathédrale avant le coup d'envoi de la Fête de la lumière, et qui se sont engouffrées d'un coup dans les ruelles adjacentes. Je vois encore le préfet d'alors retourner à l'hôtel de Ligneris pour faire face à des urgences qui heureusement ne se sont pas produites. La deuxième édition a confirmé le succès : tard dans la nuit, nous croisions des Chartrains qui, sur le pas de leur porte, recevaient les remerciements de leurs invités venus d'ailleurs. Ravis.

---

## **Chartres en lumières a suscité la transformation ou la rénovation de l'hôtellerie chartraine dans son ensemble**

---



### **L'attractivité de la Fête commençait à faire son œuvre?**

Les gens sont venus de partout et la Fête est devenue une saison. Une année, quand il a fallu repousser son ouverture d'un mois, les commerçants se sont émus. Une journaliste de La Nouvelle République du Centre, l'un des deux journaux du début des années 2000, a écrit un article qui attribuait à Chartres en lumières le mérite d'avoir suscité la transformation ou la rénovation de l'hôtellerie chartreuse dans son ensemble. Et aussi sa montée en qualité. Dans mes réunions saisonnières ouvertes aux nouveaux Chartrains, j'ai

commencé à rencontrer des gens qui avaient découvert Chartres grâce à Chartres en lumières. Et pris la décision d'y venir s'installer. Chartres en lumières a également apporté à la basse ville historique une partie de l'animation qui lui manquait. Et vous aurez noté que l'immense succès associatif de ChartrEstivales s'inscrit dans le parcours idéal du visiteur de Chartres, qu'il soit d'ici ou d'ailleurs: on dîne à Chartres, on assiste au concert qui ouvre les longues soirées d'été et on parcourt ensuite la ville au long des illuminations. À pied.

---

## **Notre mérite est d'avoir voulu tout de suite une Fête de la lumière qui ne se limitait pas à la seule cathédrale**

---

### **D'autres villes se sont lancées dans la course à la lumière. Ce modèle ne va-t-il pas s'user?**

Laurent Lhuillery vous expliquera mieux que moi comment Chartres a très vite obtenu, une année durant, la présidence de l'Association mondiale des villes lumière. Nous nous retrouvons à côté de Shanghai, de Glas-



gow, de Lyon et de bien d'autres métropoles internationales. Notre chance, ou plutôt notre héritage est d'avoir reçu des monuments nombreux, concentrés dans un espace limité, ce qui autorise donc une déambulation facile à pied. Notre mérite est d'avoir voulu tout de suite une Fête de la lumière qui ne se limitait pas à la seule cathédrale, même si elle reste emblématique. Et nous avons aussi accompagné le succès, qui nous a donné l'occasion de faire accepter, peut-être moins difficilement, la piétonnisation d'une nouvelle partie de la ville historique. Car on ne regarde pas une rue

ancienne de la même manière, quand l'œil bute sur un véhicule contemporain. C'est aussi pour cela que nous voulons installer des parkings souterrains sous la ville ancienne, pour compléter l'offre déjà très importante de stationnement à la périphérie de celle-ci. C'est pour cela encore que nous pouvons envisager de réinstaller 2 ou 3 000 habitants dans le centre-ville historique pour y faire revenir les familles et leurs enfants, la vie réelle et ses commerces de bouche, en facilitant la réhabilitation des immeubles qui le composent. Car Chartres, si belle soit-elle, ne doit pas devenir une ville-musée. C'est pour cette raison enfin que nous sommes en train d'étendre le Secteur sauvegardé à l'ensemble de la ville compris à l'intérieur du cercle des boulevards.

---

## Charge en 2001, le patrimoine est devenu une ressource chartraine

---

### C'est pour vous la limite de Chartres en Lumières ?

Il reste encore à faire à l'intérieur. Regardez en basse ville les anciens Ateliers Lorin: nous en avons acquis les murs et le fonds documentaire. Des artisans y travaillent toujours. Il faut maintenant restaurer l'ensemble et Stéphane Bern vient de m'annoncer que ces Ateliers figureraient sur la liste des monuments bénéficiaires du prochain Grand loto du Patrimoine. Une nouvelle

bienvenue. Pour autant, si la restauration, l'entretien et la mise en lumière du patrimoine nécessitent beaucoup d'argent, vous noterez que Chartres en lumières a su attirer de nombreux sponsors et mécènes. Et ses retombées sur les commerces et l'industrie touristique chartraine sont très importantes. Charge en 2001, le patrimoine est devenu une ressource chartraine. Et la récente pandémie l'a démontré: personne n' imagine une année ici sans Chartres en lumières. Cette activité génère aussi des rentrées fiscales qui permettent d'alimenter son financement. Mais pour répondre complètement à votre question, Chartres en lumières peut sortir du cercle des boulevards. Le premier exemple, c'est Saint-Martin-au-Val, son église, ses abbayes de Saint-Brice et son sanctuaire gallo-romain. C'est là qu'est née la ville chrétienne, plusieurs siècles avant l'édification de la première cathédrale (nous en sommes à la cinquième). L'église de Saint-Martin-au-Val est alignée par rapport à la cathédrale et le lieu est désormais le cœur de l'archéologie de l'Agglomération. Cet endroit mérite donc bien sa mise en lumière. Au-delà des aspects techniques et pratiques, il faut toujours garder à l'esprit que tout ce que nous faisons doit garder son sens: adapter et moderniser Chartres, mais en restant fidèle à son Histoire. Chartres en lumières devra donc rester à la pointe de la technique, populaire et gratuite.

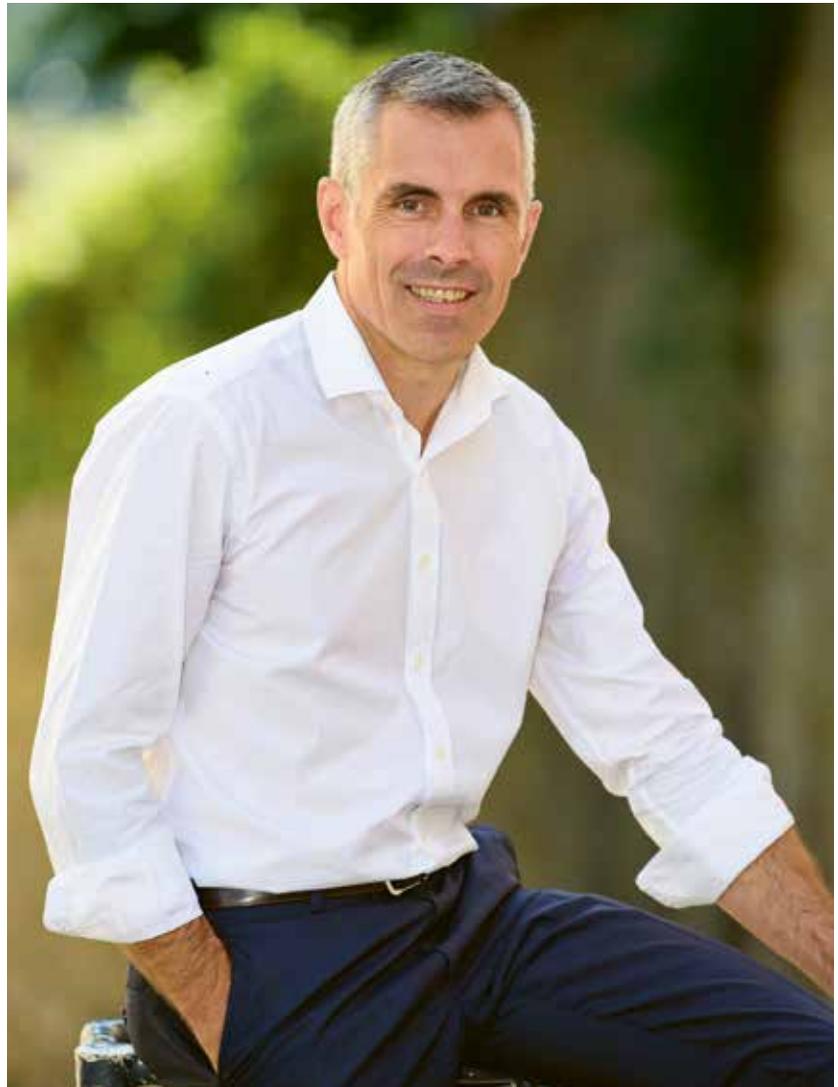
# CHARTRES AMÉNAGEMENT,

## LE « COUTEAU SUISSE » DES PROJETS CHARTRAINS

La Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire a validé la bonne gestion de la Société publique locale (SPL) Chartres Aménagement. Le dernier numéro du magazine *Votre Agglo* vous l'a expliqué en détails. Franck Masselus, président de cette SPL, vous décrit ici où et comment agit ce véritable « couteau suisse » de la Ville et de l'Agglomération.

**Votre Ville : Au-delà de la satisfaction légitime de voir rétablie la vérité de vos comptes après plus d'un an de controverses et de recours, dites-nous quels étaient les enjeux concrets de cette affaire ?**

**Franck Masselus :** La poursuite de toutes les grandes opérations de la Ville de Chartres et de Chartres métropole. Aucune entreprise ne peut survivre durablement sans la confiance de ses actionnaires et de ses financeurs. Or quand un rapport officiel affirme que vos comptes sont déficitaires et que vous ne remboursez pas à la date réglementaire les avances de trésorerie dont vous avez bénéficié, imaginez l'ambiance. Car tous les actionnaires de Chartres Aménagement sont des collectivités : Chartres métropole et des communes-membres de celle-ci, dont la Ville de Chartres. Ces collectivités nous concèdent des espaces à aménager. À Chartres, ce sont tous nos grands projets : le Pôle Gare, le Plateau Nord-Est (PNE, soit pour l'essentiel les terrains de l'ancienne base aérienne 122), l'Îlot Courtille, les Hauts-Saumons (opération achevée), Rechèvres et la Roseraie, et aussi le Jardin d'entreprises, aujourd'hui rempli et dont nous préparons l'exten-



Franck Masselus, vice-président de Chartres métropole en charge des Finances.

sion. Pour mieux mesurer l'enjeu, sachez que nous parlons d'un carnet de commandes de 565 millions d'euros engagés, étalés sur plusieurs années !



Le chantier du Colisée

---

## « Nos actionnaires nous font confiance »

---

### **Vous faites aussi de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ?**

Il s'agit de conseiller des opérateurs en leur apportant une ingénierie complexe. Du suivi, mais sans portage financier. C'est le cas par exemple dans le nouveau quartier des Clos, l'ancien Beaulieu, ou sur le chantier du Colisée conduit par Chartres métropole. Nos actionnaires nous font donc confiance, et la qualité de notre gestion doit être notre première réponse en retour, sachant que nous essayons de leur rendre ces services sans avoir le profit comme premier objectif, sans pratiquer des marges importantes, comme des sociétés privées pourraient légitimement le faire.

---

**« Chartres**

## Aménagement va pouvoir mener à bien toutes les opérations engagées »

---

### **Vos financeurs vous demandent également des comptes ?**

Évidemment, et tout chef d'entreprise sait que la trésorerie est le nerf de la guerre dans notre métier. Après le premier rapport erroné du magistrat de la Chambre régionale des comptes, nous avons dû expliquer les éléments concrets qui nous conduisaient à mettre en doute la validité de ces conclusions. Et nous l'avons fait auprès des banquiers publics et privés, en toute transparence. L'enjeu était immense de par l'importance des opérations engagées et aussi parce que c'était le crédit de toutes nos collectivités-actionnaires qui était dans la balance. Il ne vous a

pas échappé que je suis aussi adjoint au maire de Chartres et vice-président de Chartres métropole en charge des Finances, dans un souci évident de cohérence et depuis vingt ans. Nos financeurs nous ont écoutés attentivement. Mais ils attendaient comme beaucoup les rectifications majeures opérées en décembre par la présidente de la Chambre régionale des comptes. C'est pourquoi je dis que cette épreuve de plus de six mois aura au final renforcé la confiance de nos actionnaires comme de nos financeurs dans la qualité de notre travail. Et surtout Chartres Aménagement va pouvoir mener à bien toutes les opérations engagées, essentielles pour le développement de Chartres et de notre Agglomération. Comme pour la qualité de vie de leurs habitants.

# La reprise du parrainage des élus

La Ville réactive le dispositif de parrainage des élus, débuté en 2010, pour accompagner des jeunes en difficulté dans leur recherche d'emploi. Karine Dorange et Guillaume Bonnet, respectivement 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> adjoints, témoignent.



Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux.



Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce et de l'amélioration du Cadre de vie.

## **Votre Ville: Comment choisissez-vous les jeunes que vous allez accompagner?**

**Guillaume Bonnet:** Quand des structures comme la Mission locale, le CCAS, des associations ou les maisons pour tous ont connaissance de jeunes en recherche d'emploi, elles les invitent à entrer dans le dispositif de parrainage des élus. Mais la question de l'em-

ploi n'est bien souvent pas le problème le plus urgent à résoudre. J'ai connu des jeunes qui dormaient dans leur voiture. Une autre était confrontée à la violence intrafamiliale chez ses parents. D'autres peuvent avoir des addictions. La priorité est souvent d'aider le jeune à se reconstruire.

**Karine Dorange:** Ces jeunes-là échappent un peu à tous les

radars. Comme ils n'ont jamais eu affaire à la police, ils ne sont pas ciblés par les services judiciaires ou sociaux. Ils sont en galère parce qu'ils ne trouvent pas de boulot. Ce sont des invisibles. Quand nos animateurs des maisons les repèrent, ils les orientent vers la Mission locale, qui peut les aider. Mais tous ne fréquentent pas les maisons pour tous.

## « On ne m'a jamais expliqué qu'il fallait faire tout ça »

### Pouvez-vous nous parler de vos précédentes expériences?

**K.D.:** Entre 2014 et 2020, j'ai suivi deux jeunes, avec lesquels ça s'est très bien passé. L'une était bilingue mais un peu perdue. Je l'imaginai bien dans l'accueil hôtelier. Je l'ai aidée à travailler sur elle-même pour trouver sa voie et un logement. Finalement, elle s'est dirigée vers le commerce avant de faire carrière dans l'hôtellerie. Elle s'est mariée, a eu un bébé et vit maintenant en famille dans le sud de la France.

Avec un autre, le processus a été beaucoup plus long. Il a eu une enfance très difficile. Il a galéré mais il avait envie de s'en sortir. J'ai dû tout lui apprendre: à faire un budget, un CV, à prendre une mutuelle. On a commencé par remettre à jour les papiers d'identité, après on a réglé les dettes. Il m'a dit un jour: « On ne m'a jamais expliqué qu'il fallait faire tout ça ». J'ai trouvé un poste d'agent d'entretien à ce jeune et il l'occupe toujours. Il a maintenant une trentaine d'années, il a construit sa vie, il a son logement.

## « Nous orientons les jeunes vers les structures »

### Et vous Guillaume?

Il y a quelques années, j'ai accompagné un jeune qui n'était pas allé jusqu'au bac. Il souhaitait travailler dans le secteur sanitaire et en particulier après de jeunes en difficulté. Sans formation, ce n'était pas possible dans un premier temps. Alors je lui ai conseillé de rechercher un emploi de vacataire en Ehpad, établissements qui

intègrent volontiers des jeunes sans diplôme pour les former aux métiers d'accompagnement à la personne. En travaillant un temps à l'Ehpad de l'Hôtel-Dieu, il s'est forgé une expérience dans ce domaine. Et quand il a candidaté pour un poste faisant fonction d'éducateur pour enfants, il a été pris, ce qui lui a permis de s'engager dans une formation qualifiante.

Nous ne nous substituons pas aux professionnels. Nous orientons les jeunes vers les structures les plus opportunes et nous les faisons profiter de nos contacts dans le monde économique et les services. Nous trouvons l'entreprise et la Mission locale se charge de signer le contrat de stage, au cours duquel l'entreprise en question pourra jauger le jeune. Avant cela, nous l'évaluons aussi de notre côté en testant par exemple sa motivation ou sa capacité à respecter des horaires et à se lever le matin.

## « Une expérience très enrichissante »

### Quel bilan tirez-vous de ces expériences?

**G.B.:** Entre 2014 ET 2020, une soixantaine de jeunes ont été accompagnés via ce dispositif, et des solutions ont été trouvées pour la plupart. On parle d'emploi, mais pour certains, sortis prématurément du système scolaire, on privilégie le retour en formation pour leur permettre d'accéder à tel ou tel métier. Ces jeunes passent un contrat moral avec l'élu. Cela les responsabilise et ils s'investissent sans doute davantage.

**K.D.:** C'est une expérience très enrichissante parce qu'on a l'impression d'avoir sauvé quelqu'un.

Je suis toujours en contact avec la jeune fille évoquée plus haut. C'est pour ces raisons que je m'investis à nouveau avec un grand plaisir dans le dispositif.

### ► Contact

Bouchra Douhabi  
02 37 91 36 33  
bouchra.douhabi@agglo-ville.  
chartres.fr

## La Mission locale s'installe en cœur de ville

Le maire, Jean-Pierre Gorges, a inauguré le jeudi 2 février les nouveaux locaux de la Mission locale de l'arrondissement de Chartres, désormais située au 32-34 boulevard Chasles. Rappelons que la Mission locale accueille, informe, conseille et accompagne gratuitement les jeunes âgés de 16 à 25 ans en difficulté dans leur recherche d'un emploi, d'une formation ou tout simplement dans leur vie quotidienne. À travers des services et ateliers innovants, elle favorise ainsi l'insertion sociale et professionnelle.

► Mission locale de l'arrondissement de Chartres  
32-34, boulevard Chasles  
02 37 36 49 50  
mla-chartres.fr  
contact@mla-chartres.fr

# Des échanges dans la bonne humeur

Le mercredi 8 février dernier, le maire, Jean-Pierre Gorges, et Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie, ont animé une réunion publique à la maison pour tous des Comtesses.



Le maire, Jean-Pierre Gorges, et Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie, en réunion publique à la maison pour tous des Comtesses.

**E**n janvier, Guillaume Bonnet était allé à la rencontre des habitants des quartiers Saint-Brice et des Comtesses

lors des permanences de proximité au cours desquels il a recueilli leurs attentes, observations et propositions relatives à la vie de leur quartier. La réunion

publique du 8 février à laquelle il a participé au côté du maire, Jean-Pierre Gorges, a donné l'occasion de présenter les projets à venir dans le quartier et

la Ville en général, mais aussi d'échanger avec la centaine de riverains présents sur les éventuelles améliorations à apporter à leur cadre de vie.

## Un espace apaisé

Au cours de son intervention, le maire a rappelé les mesures déjà prises pour faire de la ville



un espace apaisé où cohabitent sereinement les différents modes de déplacement. « Grâce au retrait progressif des feux et à la limitation de vitesse

à 30 km/h, on s'aperçoit que la circulation est bien plus fluide avec un temps de parcours réduit et un nombre d'accidents en nette diminution, a-t-il expliqué. Depuis 2001, nous avons créé 4000 places de stationnement en souterrain pour redonner de l'espace en surface aux Chartrains et rendre l'environnement plus agréable sans pénaliser les usagers ».

Jean-Pierre Gorges et Guillaume Bonnet ont ensuite présenté le principe et les futurs aménagements du BHNS (Bus à haut niveau de service), dont nous reparlerons en détail dans notre prochain numéro. « Les travaux commenceront en fin d'année avec une livraison prévue fin 2025. Une réunion publique sera organisée à ce sujet début avril », ont-ils annoncé.

## Circulation et nuisances de stationnement

En réponse aux questions de riverains sur la circulation dans le quartier, Guillaume Bonnet a présenté la création du double-sens cyclable actuellement en cours dans les rues de Reverdy et des Réservoirs, et ce jusqu'à la fin mars. Répondant par ailleurs à une remarque sur le mauvais état de la chaussée dans la rue des Petits-Blés, il a indiqué que des travaux de réfection de la couche de roulement seraient réalisés en 2024 dans les rues du 1<sup>er</sup> Bataillon d'Eure-et-Loir, des Petits-Blés et des Fleurs.

Concernant les nuisances de stationnement, Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique, a rappelé les rôles dissuasif et répressif de la vidéo-verbalisation déployée par le Centre de supervision intercommunal. « La police municipale intervient régulièrement pour verbaliser les

contrevenants » a-t-il précisé. « Nous allons prochainement étendre la zone de stationnement payant résidentiel à l'ensemble du quartier Bas-Bourgs et Marais, a ajouté Guillaume Bonnet. Une demande formulée à plusieurs reprises par les habitants, par courrier et lors de la permanence que j'ai tenue ici-même ».

## Un musée de l'archéologie

Le maire a ensuite évoqué des pistes de réflexion pour améliorer la vie du quartier: mise en valeur du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val, création d'un musée de l'archéologie, réouverture au public de l'Église Saint-Brice... « Nous souhaitons réinstaller une vie de quartier en associant au projet les membres de la Commune libre de St-Brice, fondée par le regretté Jacky Baroche ».

La question de la gestion des déchets, les problèmes de caves inondées et les atouts de l'éclairage public LED ont également figuré au menu des échanges.

► Prochaine réunion de proximité Quartier Hauts-de-Chartres/ Saint-Chéron  
Jeudi 23 mars à 20 h à la maison pour tous des Hauts-de-Chartres  
5, rue des Hauts-de-Chartres

# Chartres et le Japon

À l'occasion d'un audit de Chartres en lumière commandé par Tokyo, votre magazine met un coup de projecteur sur les liens qu'entretient la Ville avec le Japon depuis plus de 30 ans.

Photo : D. Buisson

Le sanctuaire Tanzan à Sakurai, avec, au fond, la magnifique et unique pagode à treize niveaux, construite en 1532.



# Chartres en lumières inspire Tokyo

L'office de tourisme de Tokyo a récemment pris contact avec la ville de Chartres, intéressé par sa politique de mise en lumière du patrimoine plus de 200 jours par an.



Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle, en charge de Chartres en lumières



Une scénographie projetée sur la façade du Meiji Memorial Picture Gallery lors de la 2<sup>e</sup> édition de Tokyo Lights.

**L**e Tokyo Convention & Visitor Bureau, organisme officiel de promotion touristique de Tokyo, chargé de vendre au monde entier l'image d'une ville en constante évolution, a dernièrement contacté l'agence de voyages H.I.S. International Tours France, basée à Paris, pour auditer Chartres en lumières.

« Tokyo cherchait à comprendre l'intérêt de la mise en lumières de plus de 200 sites pendant plus de 200 jours dans l'année, dit Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle, en charge de Chartres en lumières. Je leur ai expliqué le grand intérêt économique pour une ville comme la nôtre, même si on ne peut pas comparer Chartres avec Tokyo. Qu'une telle

mégapole s'intéresse à notre expertise montre en tout cas à quel point Chartres est devenue une référence mondiale dans le domaine de la mise en lumière du patrimoine. »

## Tokyo Lights

La capitale japonaise organise depuis décembre 2021 une fête des lumières baptisée Tokyo Lights. La monumentale façade du Meiji Memorial Picture Gallery, qui abrite une collection de peintures murales retraçant le règne de l'empereur Meiji (1867-1912), sert de toile de fond à un concours international de video-mapping. Les 19 scénographies finalistes y sont projetées pendant les 4 jours que dure l'événement.

## Chartres labellisée EXPE-CT

Le 26 janvier 2021, la Ville de Chartres s'est vu attribuer le nouveau label EXPE-CT (Expertise internationale des collectivités territoriales) pour la thématique « Vitrail et valorisation du patrimoine par la lumière ». Décerné par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales, « ce label est venu confirmer l'expertise de Chartres en matière de valorisation du patrimoine par la lumière et le vitrail », explique Patrick Géroutet, conseiller municipal délégué à la Promotion de la ville et aux Relations internationales, à l'origine de la labellisation de Chartres.

# Des liens toujours plus forts

Largement ouverte à l'international, Chartres entretient des liens forts avec le Japon depuis 1989, année de la signature d'un pacte d'amitié avec la ville de Sakurai.



La visite à Chartres de Geika Kôkyô Tashiro et de la délégation de Sakurai en 2019.

**S**ituée près d'Osaka, dans la préfecture de Nara, la ville de Sakurai a bien des points communs avec sa ville jumelle Chartres: un nombre d'habitants comparable, une longue histoire, attestée par les traces de civilisations anciennes, datées du II<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, éparpillées dans la ville, et un riche patrimoine bâti. Car si Chartres peut être fière de sa cathédrale, Sakurai possède avec le temple d'Hasedera et les sanctuaires Omiwa et Tanzan trois monuments qui occupent une place fondamentale dans l'histoire du Japon. Des expositions et des concerts y sont organisés régulièrement.

## Chartres omniprésente aux Assises franco-japonaises

Les Assises franco-japonaises de la coopération décentralisée ont été créées en 2008 pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre la France et le Japon. Elles ont lieu tous les deux ans en alternance dans l'un et l'autre pays. Chartres est la seule collectivité à avoir présidé une table ronde dans les 7 rencontres. Lors des dernières, en octobre 2022 à Aix-en-Provence, Patrick Géroudet, conseiller municipal délégué à la Promotion de la Ville et aux Relations internationales, est intervenu en séance plénière pour parler de la politique de développement durable de la ville de Chartres et a également présidé l'ate-

lier « *une société responsable et respectueuse de tous* ». Une délégation de Sakurai était aussi présente à Aix-en-Provence.

Au fil des années, des liens d'amitié se sont noués entre l'association des Amis des jumelages de Chartres et la Sakurai International Friendship Association et les échanges scolaires et culturels se sont enrichis d'une coopération entre les services archéologiques des deux villes. Chartres international propose par ailleurs tout au long de l'année scolaire 4 niveaux de cours de japonais, donnés par Yuken Takigaura, guide à la cathédrale (voir page suivante).

# Yuken Takigaura

## guide à la cathédrale

Installé à Chartres depuis bientôt 30 ans, Yuken Takigaura est le guide attitré des visiteurs japonais de la cathédrale.



Tant et si bien que l'Office de tourisme finit par lui proposer un poste de traducteur pour les groupes de touristes japonais de passage à la cathédrale. « J'ai fait ça un ou deux ans avant de me mettre à travailler comme guide au début des années 2000. Je consacre en général 80 % du temps de la visite aux vitraux. Le reste à la construction de l'édifice, à sa statuaire et à son histoire. »

### Star des guides japonais

Le jovial Yuken met tellement de cœur et de compétence à faire découvrir à ses compatriotes le patrimoine chartrain et la culture occidentale qu'il est désigné à deux reprises, en 2012 et en 2016, meilleur guide japonais de la planète par les clients de la plus importante agence de voyages nipponne. « J'ai été agréablement surpris la première fois, et encore plus la seconde », dit-il en riant.

**E**nvoyé à Paris par la société d'édition japonaise pour laquelle il travaillait dans les années 1980, Yuken Takigaura est tombé amoureux d'une Chartraine et l'a épousée. Le couple vit pendant quelques années à Kanazawa, cité d'environ 500 000 habitants sur la côte est de l'île d'Hoinshu, à 200 kilomètres de Tokyo et à 60 kilomètres au sud de Toyama, la ville natale de Yuken.

« Mon fils et ma fille étant nés à Chartres, nous avons décidé à la naissance de celle-ci, en 1994, de nous y installer. » Il faut dire que Yuken a connu un autre coup de foudre en découvrant la cathédrale Notre-Dame. « J'ai commencé à me passionner pour l'art du vitrail à l'adolescence. En arrivant ici, je me suis mis à étudier l'histoire du vitrail, celle de la cathédrale, et la Bible aussi. »

« Mon esprit reste japonais mais je me sens bien à Chartres. C'est une ville sympa, comme ses habitants, et je trouve qu'elle est beaucoup plus accueillante et propre qu'à mon arrivée. L'avantage d'une petite ville, c'est qu'on y croise souvent ses amis », ajoute le fringant sexagénaire, qui est aussi prof de karaté et enseigne le japonais à Chartres international.

# Le Japon à Chartres

La présence du Pays du Soleil levant à Chartres ne se limite pas aux seuls restaurants japonais. Jugez plutôt !



1



2



3



4

1 Le jardin de Sakurai, en haut de la rue d'Ablis, avec ses pommiers du Japon en fleurs à droite de la cathédrale. La fleur du cerisier sauvage Sakura, qui symbolise la vie, à la fois belle et courte, mais aussi la réussite, est l'emblème de la ville jumelle de Sakurai. C'est aussi un pilier fondamental de la culture nipponne.

2 Les amateurs d'arts martiaux japonais peuvent pratiquer le judo et le jujitsu au Budo club chartrain, le karaté au C'Chartres Karaté et au Shukokai Karate do Chartres, l'aïkido à l'ASPTT Chartres, et le kendo (inspiré de la culture des samourais pratiqué avec long sabre en bois ou en bambou) et le chanbara (qui fait usage d'armes diverses) à la MSD Chartres kendo chanbara.

3 Depuis quelques mois, les fans de bande dessinée japonaise peuvent assouvir leur passion chez BD Flash Manga, au 10, rue de la Volaille.

4 Le musée du Compa, après le pont de Mainvilliers, présente jusqu'au 15 mai l'exposition « Japon, des rizières aux sushis », qui évoque les pratiques agricoles japonaises, principalement centrées sur la riziculture, et leur évolution depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

# Le Bij s'installe à la Madeleine

Le Bureau information jeunesse a quitté la rue de l'Étroit-Degré, près de la cathédrale, pour emménager au 32, mail Jean-de-Dunois, dans le quartier de la Madeleine.



José Rolo, adjoint en charge de la Jeunesse, Amélie Farault, responsable du Bij et Ugo, le référent étudiant

**D**ésormais implanté en plein cœur du quartier de la Madeleine, le Bureau information jeunesse accueille depuis fin janvier les jeunes et les familles qui souhaitent s'informer sur l'orientation, les jobs et la formation. « *Le Bij a sa place partout dans la ville mais son installation à la Madeleine répond aux attentes des nombreux jeunes du quartier en matière d'activités, de formation et de petits jobs, explique José Rolo, adjoint en charge de la jeunesse. En allant vers eux, on sera plus efficace. Le Bij est aussi à présent plus facile d'accès avec des parkings gratuits à proximité, le réseau de transports en commun et, bientôt, le futur Bus à haut niveau de service (BHNS).* ».

## Un local plus grand

Sur les 170 m<sup>2</sup> du Bij, on trouve un sas d'entrée, une salle d'information, un point accueil, un point cyber, deux bureaux, dont un partagé pour les référents étudiants ou l'animatrice jeunesse, une salle pour les ateliers ou les réunions et une cuisine. Ce nouvel emplacement renforce en outre la présence des acteurs sociaux et culturels à La Madeleine. « *Nous sommes situés à côté de la maison pour tous, de la bibliothèque Louis-Aragon, de la salle Doussineau, des collèges Mathurin-Régnier et Victor-Hugo, de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et du lycée Fulbert* », rappelle Amélie Farault, responsable du Bij.

## Le Bij en 2022

**3 250**  
personnes renseignées

**86**  
actions et ateliers d'information

**2**  
animatrices

**20**  
jeunes formés au BAFA

► Bureau information jeunesse  
32, mail Jean-de-Dunois  
02 37 23 42 32  
bij28@agglo-ville.chartres.fr  
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15 et le quatrième samedi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h 30

# Les ateliers du Bij



## LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars de 14 h 30  
à 16 h 30**

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir. Atelier sur inscription avec rendez-vous individualisé.

## #MÉTIERS

**Mercredi 15 mars à 14 h**

Sur le principe du jeu Time's up, le Bij vous propose de venir découvrir les métiers tout en vous amusant le temps d'un après-midi.

Atelier gratuit sur inscription.

## INFOS ÉTUDIANTES

**Tous les mercredis et jeudis  
de 13 h 30 à 17 h**

Venez rencontrer Said et Ugo, référents étudiants du Bij, disponibles pour échanger avec vous sur vos droits et pour vous aider dans vos démarches.

Contact

02 37 23 42 32

referent-etudiant.chartres@ijcentre.fr

@referent.etudiant.chartres

## JOBS DATING ANIMATION BABA

**Samedi 25 mars de 14 h à 16 h**

Le Bij organise un job dating afin de favoriser la rencontre entre les jeunes en recherche d'un job d'été dans l'animation et les employeurs potentiels. Venez avec plusieurs CV.

## PARTIR À L'ÉTRANGER

**Mercredi 29 mars à 14 h**

Venez découvrir les différents dispositifs de mobilité européenne: chantiers de jeunes bénévoles, service civique international, volontariat international, partir au pair, assistant de langue, job, étude et stage à l'étranger... Sur inscription.

LA VILLE VOUS PROPOSE

# François, médiateur de prévention à la Madeleine



**N**ommé en décembre dernier médiateur de prévention, rattaché au Centre communal d'action sociale (CCAS), François Djire se tient au quotidien aux côtés des jeunes des quartiers des Clos et de la Madeleine mais aussi de Saint-Chéron et des Hauts-de-Chartres, pour les écouter et les épauler. À travers lui, la Ville souhaite faciliter les rencontres entre ces derniers et les acteurs du territoire. « J'oriente et conseille les 11-17 ans et les 18-25 ans, explique-t-il. Je les informe sur les ressources du territoire, je les mets en relation avec les partenaires, je les accompagne dans la construction et le suivi de leurs projets. Je les sensibilise aussi au « vivre ensemble » et j'échange beau-

*coup avec ceux qui sont déscolarisés. »*

## « Je prends le pouls de tout le monde »

François fait le tour des maisons pour tous en visitant chaque jour un quartier différent. Avec une attention particulière pour ceux de la Madeleine et des Clos. « Je vais aussi à la rencontre des commerçants, des établissements scolaires, des animateurs du secteur jeunes et dans les familles. Je prends le pouls de tout le monde. »

Ancien président de l'association Horizon Beaulieu et de la section foot de la MSD, François connaît la plupart des jeunes des deux quartiers: « C'est l'aspect rela-

*tionnel qui m'a attiré dans ce poste. »* Beaucoup de questions qu'on lui pose tournent autour des loisirs. « Les 16-17 ans ne veulent par exemple pas participer aux mêmes ateliers que les 11-15 ans et se mettent en retrait. Les plus âgés souhaiteraient avoir leur propre local et des horaires différents pour les ateliers. Quand des jeunes me demandent de les conseiller sur leur orientation, je les dirige vers la Mission locale ou le Bij. C'est d'ailleurs une excellente idée d'avoir installé le Bureau d'information jeunesse à la Madeleine. Ça montre aux jeunes que la Ville met tout en œuvre pour les aider ».

► François Djire  
06 73 09 89 42

LA VILLE VOUS PROPOSE

# Chartres Rénov' Habitat et Chartres métropole au Salon de L'Habitat



**L**es conseillers de Chartres Rénov' Habitat seront présents pour répondre à toutes vos questions liées aux travaux de rénovation énergétique dans votre logement. Si vous habitez Chartres, Lucé ou Mainvilliers, profitez-en pour récupérer le cliché thermographique de votre logement !

## Forum copropriétés

Chartres métropole profitera par ailleurs de l'occasion pour organiser pendant les deux jours un

forum dédié aux copropriétés, avec 4 espaces de rencontre et plusieurs temps forts (table-ronde, conférences, témoignages...). Vous y trouverez toutes les informations pratiques sur la gestion d'une copropriété, les questions juridiques, la rénovation énergétique et les aides financières aux travaux en partie collective.

## Samedi 11 mars

• 11 h à 12 h : table ronde à destination des professionnels des copropriétés, de l'immobilier et du bâtiment.

- 15 h à 15 h 45 : témoignage d'un copropriétaire chartrain en cours de rénovation énergétique
- 16 h 30 : quelles aides financières mobiliser en copropriété ?
- 17 h : pourquoi mener un audit énergétique collectif ou un diagnostic technique global ?

## Dimanche 12 mars

- 11 h : l'immatriculation au Registre national des copropriétés
- 11 h 30 : Pourquoi mener un audit énergétique collectif ou un Diagnostic technique global ?
- 12 h : quelles aides financières mobiliser en copropriété ?
- 15 h 30 : mener une assemblée générale de copropriété efficace lors d'un projet de rénovation énergétique.
- 16 h : quelle énergie et quel mode de chauffage choisir en copropriété ?
- 16 h 30 : monter son plan de financement collectif.
- 17 h : Les matériaux biosourcés dans ma copropriété : utopie ou réalité ?

### ► Contact

Chartres Rénov' Habitat  
02 37 23 40 00  
chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

# Marcel-Gaujard

## sur les chemins de Compostelle

Du lundi 27 février au jeudi 2 mars, les chemins de Compostelle s'invitent à la résidence autonomie Marcel-Gaujard sous la forme d'une exposition et d'une conférence (le 2 mars), à laquelle participera le Vovéen Jean-Michel Chougny, grand marcheur devant l'éternel.



Jean-Michel Chougny devant la statue de saint Jacques aux Trois-Ponts

trois autres intervenants: deux vice-présidents de l'association Compostelle 28, Michel Suchaud et l'historien Sylvain Penna, qui a travaillé à la reconnaissance des chemins par l'Unesco, ainsi qu'Hugues Legué, membre de l'association. Ensemble, ils s'attarderont sur les liens entre Chartres et l'histoire de Compostelle et répondront aux questions des résidents.

### Tous les ans depuis 2016

La passion de Jean-Michel Chougny pour les chemins de Compostelle est née sur le tard et par hasard. « À la retraite, j'ai rejoint un club de marche à Voves. C'est là que j'ai entendu parler des chemins de Compostelle et l'idée a germé. En 2016, je me suis lancé. Je suis parti de Voves et j'ai marché jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. L'année suivante, j'ai terminé le chemin jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle ».

Depuis, Jean-Michel repart chaque septembre sur les sentiers de pèlerinage. « J'adore rencontrer d'autres gens. Cet esprit de générosité et de solidarité qui nous accompagne tout au long du parcours, on s'efforce de le transmettre à notre retour en échangeant avec de futurs pèlerins. »

**L'**exposition de la résidence autonomie Marcel-Gaujard évoque les quatre principaux itinéraires historiques

vers Compostelle et leurs ramifications jusqu'en Europe de l'Est, ainsi que leur histoire. La conférence, elle, sera animée par Jean-Michel Chougny et



CCAS

## Inscrivez-vous au Banquet des seniors

**L**e banquet des seniors 2023, organisé par la Ville et le CCAS de Chartres, aura lieu les 23, 24 et 25 mai prochains à ChartrExpo. Tous les Chartrains de plus de 65 ans sont invités à participer à ce déjeuner festif, suivi d'une tombola et d'un spectacle. Les détails de l'événement et le bulletin d'inscription seront envoyés en mars par courrier à tous les Chartrains de plus de 65 ans inscrits sur les listes électorales ou au CCAS. Si vous ne recevez pas ce courrier, n'hésitez pas à contacter directement le service Loisirs seniors.

Vous avez jusqu'au 24 mars pour vous inscrire, par courrier ou à l'accueil du guichet unique.

Si vous souhaitez venir en groupe, agrafez vos bulletins ensemble (tables de 8).

Vous recevrez le carton d'invitation avec le numéro de votre table début mai.

► Service Loisirs seniors  
Hôtel de Ville  
Place des Halles  
0237234233  
[services.seniors@agglo-ville.chartres.fr](mailto:services.seniors@agglo-ville.chartres.fr)

# Des membres du CMJ

## sur le terrain



Les membres du CMJ en visite sur city-park de la ville



Emmanuelle Ferrand, conseillère municipale en charge du CMJ

**L**ors de la deuxième assemblée plénière du Conseil municipal de la jeunesse, chacune des trois commissions devait soumettre au vote de l'ensemble des conseillers deux projets, explique Emmanuelle Ferrand, conseillère municipale en charge du CMJ. Le projet de la commission Solidarité et développement qui a été retenu concerne l'entretien des city-parks et des skate-parks. C'est la raison pour laquelle, les membres de cette commission sont allés, mi-février, faire un état des lieux des équipements en question et ont rencontré des agents municipaux

chargés de leur entretien. Après avoir constaté les dégradations, volontaires ou dues à des usages inappropriés, et pris conscience de leur coût, ils ont décidé de mener, via les réseaux sociaux, une opération de sensibilisation aux mauvaises pratiques et au respect auprès de jeune leur public. »

# Une matinée pour découvrir la crèche familiale

Le multi-accueil familial Le Jardin des poussins, au 1, rue Foucher-de-Chartres, organise une journée portes ouvertes le samedi 1<sup>er</sup> avril, de 10 h à 12 h.



**P**rofitez des portes ouvertes du multi-accueil familial Le Jardin des poussins pour visiter l'établissement et vous renseigner sur ce mode d'accueil que l'on confond souvent avec la crèche collective. Le Jardin des Poussins offre en effet un mode d'accueil individualisé tout en proposant des temps collectifs.

Les enfants sont accueillis par groupe de trois ou quatre aux domiciles des 18 assistantes maternelles recrutées par la Ville et agréées par le Service de protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil départemental. L'avantage de la structure, c'est que les parents ne sont pas

employeurs. C'est la crèche qui assure la gestion administrative des contrats. En cas d'absence de l'assistante maternelle de l'enfant, celui-ci est accueilli chez une autre professionnelle. Les responsables et les éducatrices de jeunes enfants de la structure se rendent aussi au domicile des assistantes maternelles pour échanger sur leurs pratiques professionnelles.

## Préparer l'entrée à l'école

Régulièrement, chaque assistante maternelle accompagne les enfants dans les locaux de la crèche pour des temps de jeux collectifs, qui permettent de rencontrer d'autres enfants et adultes. L'année précédant leur

scolarisation, les enfants profitent, en groupe élargi, d'une journée hebdomadaire à la crèche, en dehors des vacances scolaires.

La matinée portes ouvertes concerne également les assistantes et assistantes maternelles indépendantes souhaitant rejoindre une équipe pluridisciplinaire, qui peuvent être recrutés par la Ville. Rendez-vous le samedi 1<sup>er</sup> avril!

► Multi-accueil Le Jardin des Poussins  
1 rue Foucher-de-Chartres  
02 36 67 31 35

# L'Adamac accompagne l'éveil des enfants

L'Adamac (Association des assistantes maternelles agréées de Chartres) fête ses 20 ans. Elle regroupe des assistantes maternelles indépendantes qui organisent des activités collectives pour favoriser la sociabilité des enfants qui leur sont confiés.



Dominique Rodriguez, présidente de l'Adamac

maternelles. Elles appartiennent toutes à l'association Adamac, créée il y a 20 ans par Dominique Rodriguez, toujours présidente. « J'exerçais depuis quelques années et j'avais envie de créer une association. Un jour, nous nous sommes retrouvées sans salle pour nous rassembler et permettre aux enfants de se rencontrer. Ça a été le déclencheur: je voulais assurer nos propres activités et accompagner au mieux l'éveil des enfants ».

## Activités hebdomadaires

Chaque semaine, vacances exceptées, l'association propose des activités auxquelles les assistantes maternelles adhérentes peuvent s'inscrire avec les enfants dont elles s'occupent: motricité, peinture, transvasement, galette, chandeleur, éveil musical... L'Adamac fait appel à un intervenant de l'association Profession sport 28 pour la motricité et à une intervenante professionnelle pour l'éveil musical. Un carnaval de printemps et le spectacle de fin d'année complètent ce programme riche que les parents peuvent suivre grâce à un journal trimestriel en ligne.

**C**e mercredi matin-là, dans le quartier de la Madeleine, l'espace Domino résonne des cris et rires des tout-petits qui

participent à des animations et des ateliers. Début février, ils sont 7 enfants à peindre avec pinceaux, mains et doigts, sous le regard de 4 assistantes

« La Ville nous attribue une subvention annuelle et met à notre disposition deux salles, à l'espace Domino et à la maison pour tous de la Madeleine, poursuit Domi-

nique. Elle finance également une grande partie du coût de location de la grande salle de la Chambre de commerce et d'industrie pour le spectacle de Noël proposé par les assistantes maternelles aux familles. Sans cela, il nous serait impossible de proposer toutes nos activités. Nous avons aussi un créneau réservé à la bibliothèque Louis-Aragon de la Madeleine ».

## Développement des enfants et échanges

Après avoir passé un entretien, chaque assistante maternelle adhérente paie une cotisation annuelle, comme le font les parents des enfants confiés à la garderie, ceci pour compléter le fonds de roulement de l'Adamac. « Nous voulons que tous nos membres soient sur la même longueur d'onde dans l'approche de l'éveil des enfants. Nous leur demandons aussi de s'engager et de nous aider à préparer les salles et à nettoyer le matériel », dit Dominique Rodriguez.

Ce qui est certain, c'est que la formule séduit les assistantes maternelles. « J'ai rencontré Dominique au Relais d'Assistants maternelles et elle m'a présenté son association, raconte Jennifer, arrivée en 2019. Les activités contribuent au développement des enfants et nous échangeons beaucoup sur nos pratiques ». Même constat pour Béatrice, membre depuis 2009: « Les enfants apprennent à rester attentifs autour d'une table. Si l'une d'entre nous est absente, nous trouvons une solution de remplacement avec des assistantes que connaissent les parents ». « Je suis contente que ma fille Elona puisse s'adonner à des activités que nous n'avons pas le temps de faire avec elle le soir, dit pour sa part Charline. Ça la stimule ».



### L'Adamac en chiffres

**21**

assistantes maternelles  
dont 2 à la retraite

**72**

enfants gardés

**35**

activités et ateliers annuels

► Adamac  
06 64 79 53 03  
adamac.chartres@free.fr  
adamac.net/

# Les travaux dans la Ville

Chaque mois, Votre Ville fait le point sur les travaux de voirie ou d'aménagement à venir, en cours, ou achevés.



La rue Pétion en travaux.



La borne de la rue Chantault.

## Rue des Réservoirs et rue de Reverdy en cours

Dans le cadre du programme de la ville apaisée, des travaux d'aménagement du double sens cyclable ont débuté fin février

dans les rues des Réservoirs et de Reverdy (depuis l'intersection de la rue Saint-Brice jusqu'au rond-point des Réservoirs). L'intervention prévoit la création d'îlots pour réduire la vitesse de circulation dans la rue des Réservoirs,

puis, à partir de mi-mars, le marquage au sol des aménagements cyclables. Les travaux sont réalisés en chaussée restreinte avec une interdiction de stationner pendant leur durée.

## Rue Pétion en cours

Depuis février, Chartres métropole intervient dans la rue Pétion pour procéder à l'enfouissement des réseaux et à la rénovation des luminaires équipés en LED, pour permettre à la Ville de créer en mars une voie cyclable et un cheminement piéton, entre le square Noël-Ballay et la partie en impasse de la rue. Large de 3 mètres, la voie cyclable sera recouverte d'un enrobé couleurocre.

## Zone bornée Rempart-Châtelet- Muret-Chantault achevés

Conformément au programme de la ville apaisée, la nouvelle zone bornée Rempart-Châtelet-Muret-Chantault a évolué fin février au niveau de la réglementation du stationnement actuellement payant. Elle devient une zone de stationnement à durée limitée (30 minutes), sauf pour les résidents qui possèdent un badge d'accès et une vignette de stationnement résidentiel. Pour les usagers désirant exceptionnellement accéder à la zone, le stationnement sera limité à 30 minutes avec obligation d'apposer un disque européen sur le pare-brise du véhicule.

Les autres usagers doivent utiliser les interphones au niveau des bornes pour demander l'accès à la zone. Les livraisons sont autorisées uniquement de 5 h à 12 h, du lundi au samedi, sur obtention d'un ticket à durée limitée sur une borne en entrée de zone.

Les huit horodateurs répartis sur la zone ont été retirés fin février, de même que les marquages au sol « payant ». Des panneaux d'entrée et de sortie de zone de stationnement à durée limitée contrôlée par disque ont été installés.

## Comment se procurer un badge d'accès?

Tous les résidents de la zone piétonne peuvent demander un badge d'accès auprès du Guichet unique de l'hôtel de Ville. Pour cela, vous devez vous présenter sur rendez-vous avec les pièces justificatives suivantes:

- Pièce d'identité récente;
- Justificatif de domicile;
- Photocopie de la carte grise du ou des véhicules;
- Justificatif de vie en commun le cas échéant;

- Caution de 44 € (carte bleue, chèque ou espèces)

En cas de renouvellement, il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous mais vous devez rapporter l'ancien badge.

Deux badges sont autorisés par foyer, valables un an à compter de la délivrance

► Guichet unique  
Place des Halles  
Lundi au vendredi de 9 h à 18 h  
et le samedi de 9 h à 12h30  
02 37 23 40 00



Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique.

## Trotinettes : Les opérations de contrôle se poursuivent

Face à l'augmentation du nombre d'utilisateurs d'EDPM (trotinettes électriques, gyropodes, monoroues, hoverboards) et des comportements parfois dangereux, la police municipale continue de mener régulièrement des opérations de contrôle et de sensibilisation en direction des usagers. « Il s'agit de rappeler les règles à respecter sur la voie publique, en cohabitation avec les autres modes de circulation, précise Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique. Les utilisateurs d'EDPM doivent prendre l'habitude de veiller à leur propre sécurité autant qu'à celle des autres. Pour continuer à faire de la ville un espace apaisé, nous verbaliserons ceux qui enfreignent les règles ». Selon le bilan 2022 de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 34 utilisateurs d'EDPM sont décédés en France et 570 ont été gravement blessés, soit une hausse de 261 % depuis 2019.

# Profession : inspectrice d'hygiène et de salubrité

Reconvertie dans la carrière d'inspectrice de salubrité depuis 2018, Céline Wartelle nous parle de son métier au sein de la Ville de Chartres.



**M**ettre en œuvre les pouvoirs de police sanitaire du maire afin de lutter contre les nuisances susceptibles de porter atteinte à la santé et à la salubrité publique. Telle est la mission de Céline Wartelle, inspectrice d'hygiène et de salubrité, attachée à la direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

## **Votre Ville : À quel type de situations êtes-vous confrontée à Chartres ?**

**Céline Wartelle :** Essentiellement à la dégradation du bâti ancien qui peut entraîner la mise en sécurité des bâtiments. Généralement, tout part du signalement d'un voisin ou d'un passant, qui a constaté par exemple la chute de tuiles ou de maçonnerie sur la voie publique. On peut aussi être averti par un locataire ou des syndicats de copropriété, ou constater les dégâts lors d'une visite pour l'obtention du permis de louer.

## **« Je suis toute la procédure de mise en sécurité »**

### **Comment cela se passe-t-il ?**

Je suis agent assermenté. Je me rends sur place, où je fais un premier état des lieux. Puis je saisis le tribunal administratif d'Orléans, qui a 24 heures pour désigner un expert, avec lequel je fais une nouvelle visite. On est dans l'urgence, donc il faut aller vite. Si je constate une mise en danger de l'occupant, je demande au propriétaire ou aux copropriétaires d'évacuer tout le monde avant même l'interven-



tion du Tribunal administratif. Par mesure de sécurité. On ne peut pas prendre le moindre risque. Ensuite, l'expert rend son rapport et fait des préconisations. Généralement, il demande la venue d'un bureau d'études, qui va statuer sur l'état de dégradation du bâtiment. À partir de là, je vais rédiger mon arrêté et le notifier. Je suis toute la procédure de mise en sécurité au nom du pouvoir de police du maire, accompagnée dans ma tâche par Jean-François Plaze, adjoint en charge de l'Action Cœur de ville, et Alain Contrepois, conseiller municipal délégué à la Sécurité, à l'Hygiène et à la Salubrité des établissements recevant du public.

## Insalubrité et non-décence

### Quelles sont vos autres prérogatives ?

Nous nous occupons aussi de l'insalubrité et de la non-décence dans les logements. La non-décence concerne toutes les petites choses (moisissures, petites réparations à faire...) qui ne sont pas graves mais rendent le logement inconfortable. On peut trouver des solutions avec le propriétaire pour rétablir la

situation.

L'insalubrité, elle, rend en principe le logement impropre à l'habitation à cause par exemple de hauteurs sous plafond ou de volumes insuffisants, du manque de lumière ou de dangers électriques... Dans ce cas-là, je saisis la préfecture et j'engage une procédure après avoir mis en demeure le ou les propriétaires. L'arrêté d'insalubrité est ensuite notifié. S'il est « *remédiable* », on va trouver une solution et faire des travaux; s'il est « *irrémédiable* », le local devient impropre à l'habitation. Je n'ai pas encore eu à notifier d'arrêté d'insalubrité à Chartres.

### Quel message souhaitez-vous faire passer aux propriétaires ?

En ce qui me concerne, j'interviens toujours en extrême limite, quand il est presque trop tard. Les propriétaires n'ont souvent pas conscience de la dégradation de leur bien et de la nécessité de l'entretenir régulièrement. Une fuite d'eau peut être catastrophique dans les logements chartains à structures bois. Cela peut aller jusqu'à l'effondrement. Quand on a affaire à une copropriété, il est par ailleurs souvent très difficile de mettre tout le

monde autour de la table et de faire prendre conscience à chacun du problème qu'on ne pourra régler qu'en sortant de l'argent.

## Syndrome de Diogène

### Dans quelles autres circonstances intervenez-vous ?

Mon métier comporte un volet psychosocial, qui concerne toutes les situations liées au syndrome de Diogène [un trouble comportemental associant une tendance à l'accumulation d'objets et/ou de débris de toutes sortes, une négligence de l'hygiène corporelle et domestique et, le plus souvent, un isolement social prononcé]. Il existe une dizaine de cas semblables à Chartres. Je peux aussi être amenée à traiter des problèmes d'hygiène alimentaire, d'insectes nuisibles, d'urgence électrique chez un locataire, d'eaux engorgées ou de coupures d'eau par le propriétaire, ce qui est formellement interdit par la Loi.

## Signalements

- Des fiches de signalement de dégradations sont disponibles au Guichet unique, place des Halles.
- Occupants ou propriétaires peuvent également faire un signalement en ligne via la plateforme numérique [histologe.beta.gouv.fr](https://histologe.beta.gouv.fr), mise en place par le ministère de la Transition écologique, qui coordonne les acteurs du territoire (préfecture, ARS, Chartres métropole, CAF, ANAH...).

# L'éducation du chien par le jeu

Yohann Comperr a créé en 2018 le club Chartres éducation et sports canins pour partager son amour du chien et sa pratique autour de disciplines éducatives et sportives.



Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville, et Yohann Comperr, président de Chartres éducation et sports canins

**C**hartres éducation et sports canins compte une cinquantaine d'adhérents qui se retrouvent chaque samedi matin sur le terrain du club, rue Hubert-Latham, entre les jardins potagers et le Foyer d'accueil chartrain. « Nous proposons des cours d'éducation pour chiots et chiens adultes, des séances d'initiation ainsi que des disciplines spécifiques comme l'obéissance, le flyball, l'agility, le hooper et la

*recherche de personnes disparues*, détaille Yohann Comperr, président de l'association, toujours accompagné d'Yke, son fidèle Staffordshire bull-terrier de 10 ans. *Des sessions de cani-marche en groupe sont organisées le dimanche sur des lieux de balade disposant d'un point d'eau. Enfin, nous accordons des créneaux durant la semaine aux compétiteurs d'agility et d'obéissance.* »

## Bienveillance

« L'association de Yohann Comperr réunit toutes les conditions pour que le chien puisse se sociabiliser dans un environnement chaleureux et sécurisé, ajoute Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville. Outre l'éducation, à laquelle il est impératif de consacrer du temps, les activités sportives du club permettent à l'animal de s'épanouir et de renforcer le lien de complicité avec son propriétaire. Les balades en

groupe sont aussi le moyen pour les adhérents d'échanger en toute convivialité et de partager leurs expériences ».

Chartres éducation et sports canins se tient à votre disposition pour tous renseignements, par mail ou via sa page Facebook. Vous avez par ailleurs la possibilité de réserver une séance d'essai avant de remplir votre bulletin d'adhésion. La licence est annuelle et donne accès à tous les cours du club.

Seuls impératifs: le carnet de vaccination de votre chien à jour et la remise d'une attestation de responsabilité civile avec une mention si votre animal est catégorisé.

► Chartres éducation et sports canins  
Rue Hubert-Latham  
cesc-28@outlook.fr  
Facebook:



Le terrain de l'association rue Hubert-Latham



## Un tournoi national de flyball le 18 mars

Chartres Éducation et sports canins accueille le samedi 18 mars sur son terrain de la rue Hubert-Latham une compétition de flyball, à laquelle sont conviées toutes les équipes de France. Le flyball oppose deux équipes de quatre chiens, accompagnés par leurs maîtres. Au feu vert, les deux premiers chiens à s'élaner doivent franchir le plus rapidement possible quatre haies sur un parcours de quinze mètres pour aller récupérer une balle placée sur une plateforme qu'ils activent avec leurs pattes avant de rapporter la balle au point de départ et passer relais au deuxième chien. Et ainsi de suite. La première équipe à boucler quatre tours sans faute l'emporte.

Réservée aux chiens adultes, cette activité permet de renforcer la forme physique et les capacités cognitives de l'animal.

# Le potager des Clos

## fête le printemps

Le 5 avril, le Conseil citoyen des Clos fête l'arrivée du printemps en vous conviant à une après-midi festive, avec plantations et chasse aux œufs, pour la réouverture de son jardin potager.



légumes, herbes aromatiques et fleurs dans les bacs répartis sur le parvis de la maison pour tous des Petits-Clos. Les plants sont offerts par un habitant du quartier qui possède un jardin.

À cette occasion, les enfants de l'école Henri-IV installeront un hôtel à insectes de leur fabrication. Une mini kermesse aura lieu avec les associations La Dame à la licorne, Les 3R, les Gargouilles ludophiles, le Bercaïl et l'Espace familles.

### Chasse aux œufs et rallye

Parallèlement, le Conseil citoyen des Clos organisera sa traditionnelle chasse à l'œuf, avec distribution d'œufs en chocolat aux enfants, ainsi qu'un rallye avec questions et rébus. Un goûter est prévu pour les enfants et leurs parents autour d'une fontaine de chocolat chaud. Les jeunes de la résidence de jeunes actifs Élisabeth de Thuringe viendront prêter main-forte au Conseil citoyen pour cette fête de quartier à laquelle vous êtes tous conviés.

► Maison pour tous des Petits-Clos  
4, avenue François-Mitterrand

**A**vec le retour des beaux jours, le Conseil citoyen des Clos vous invite à préparer la

nouvelle saison du jardin potager des Clos, le mercredi 5 avril à partir de 14h30. Les participants sont invités à planter

# Un Chartrain à Koh-Lanta

Un Chartrain quadragénaire et père de famille participe à la 24<sup>e</sup> saison de Koh-Lanta, l'émission phare de TF1.

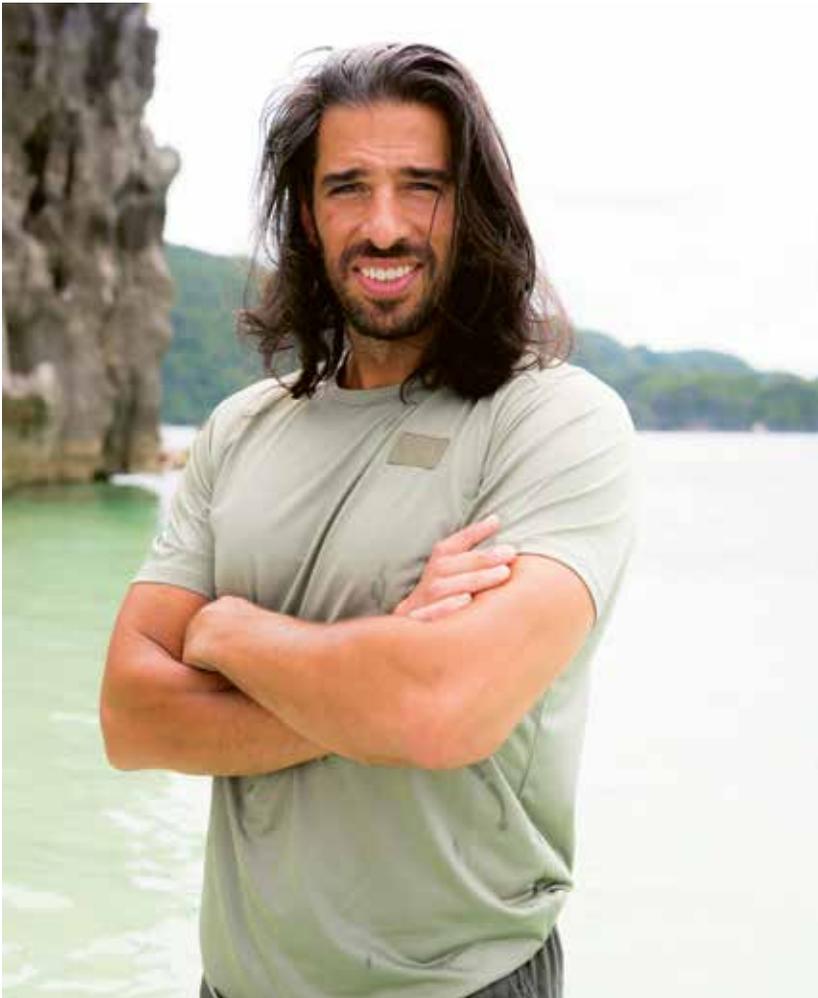


Photo : TF1

**D**epuis le mardi 21 février, TF1 diffuse la 24<sup>e</sup> saison du jeu Koh-Lanta, baptisée « Le Feu sacré ». C'est sur l'île de Luçon, dans une région reculée à l'Est des Philippines, que les vingt nouveaux aventuriers, répartis en deux équipes, vont en découdre cette année. Le Chartrain Esteban, 40 ans, est de ceux-là. C'est pour ses deux enfants, Thelma, 11 ans et Paco, 10 ans, qu'il a décidé de

se lancer dans l'aventure. « Pendant le confinement, regarder Koh-Lanta est devenu notre rituel familial. Mes enfants me disaient : « papa, quand est-ce que tu vas le faire ? » Alors, j'ai tenté ma chance ». Après deux candidatures infructueuses, il est retenu dans la liste des 40 000 candidats.

Pour se préparer, Esteban a pu compter sur le soutien de son épouse, coach sportive. « Je fais

*du sport sérieusement depuis quelques années, pour bien vieillir et rester en bonne santé. Je fréquente une salle de gym, je bouge au quotidien ». Dans la vie de tous les jours, il travaille comme responsable d'un magasin de vêtement à Paris. Il tient aussi un stand sur différents marchés et foires entre Dreux, où il a grandi, et Chartres, sa ville d'adoption. Esteban a un autre atout dans sa manche : une passion pour la magie et l'hypnose de spectacle, qu'il pratique en autodidacte depuis une dizaine d'années.*

## Se dépasser

La saison 24 de Koh-Lanta a été tournée l'année dernière, entre la mi-août et la mi-septembre. « C'est un enfer sur terre, mais on en redemande quand même ! D'un côté, il faut trouver le sommeil dans la nuit froide avec des habits mouillés, supporter la chaleur en journée, la faim, la séparation avec la famille. De l'autre, je rencontre 19 autres aventuriers, je découvre une partie du globe que je ne connaissais pas... » Confronté à lui-même, Esteban a repoussé ses limites pour profiter de cette « aventure extraordinaire ». Découvrez quels tours de magie Esteban nous réserve tous les mardis soir sur TF1 !

► Instagram :  
esteban\_kohlanta

# Le mois de la Dame à la Licorne

Dans le cadre du Mois de la femme, l'association La Dame à la Licorne organise en mars, à la maison pour tous de la Madeleine, deux expositions et une journée portes ouvertes avec ateliers découverte.

## Programme

### FEMMES DE L'OMBRE, BIENVENUE DANS LA LUMIÈRE!

**Du lundi 6 mars au lundi 1er avril**

#### Exposition

Présentation de costumes féminins de diverses époques.

Tous les jours de 10 à 12 heures  
et de 14 à 18 h

### LE TALENT S'EXPOSE AU FÉMININ COMME AU MASCULIN

**Mercredi 8 mars de 10 h à 16 h**

Présentation des créations de salariées, bénévoles et adhérents de La Dame à la Licorne.

### JOURNÉE PORTES OUVERTES DE L'ATELIER CRÉATIONS ET ANIMATIONS

**Mercredi 8 mars**

• Atelier « Trousse 3D »  
Confectionnez votre trousse en profitant des conseils techniques d'une dame ou d'un damoiseau Licorne.

Tissus et mercerie fournis.  
8 personnes par séance.

• Atelier « Broderie mécanique »  
Venez avec votre serviette de toilette, votre torchon ou votre mouchoir pour découvrir les étapes de la broderie

mécanique. Broderie offerte.

2 personnes par séance.

Séances à 10 h 30 et 14 h

Sur inscription au 02 37 36 80 72

► La Dame à la Licorne  
Maison pour tous de la Madeleine  
Mail Jean-de-Dunois  
02 37 36 80 72



ASSOCIATIONS

# Les Vieilles Pédales

en quête de bénévoles



**L**e festival Les Vieilles Pédales fait son retour les 12, 13 et 14 mai prochains. Si vous souhaitez vivre l'aventure de l'intérieur, n'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévole ! Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges, de 17 à 77 ans !

Rappelons que le festival Les Vieilles Pédales rassemble passionnés de vieux biclous en tenue d'époque, mordus du vintage, amateurs de patrimoine local et de produits du terroir, le tout dans une ambiance festive et musicale délicieusement rétro.

Au programme: balades, expos, concerts, salon vintage, brocante vélos et pièces détachées, ateliers réparation... et une chevauchée endiablée par équipe dans le parc André Gagnon.

► Réunion d'information  
pour les futurs bénévoles  
vendredi 3 mars à 20 h  
Abbayes de Saint-Brice, salle B2,  
Rue Georges-Brassens  
06 62 12 39 69  
lesvieillespedales@gmail.com

ASSOCIATIONS

# Casting

pour spectacle médiéval



**À** partir d'un scénario mettant en scène la rivalité du comte Robert III de Dreux et du comte Jean II de Montmirail, dans le Chartres du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la compagnie de la Citadelle prépare un spectacle inspiré de faits historiques, qui permettra de valoriser les diverses activités proposées par l'association C'Chartres Médiévale: combat médiéval chorégraphié, danse médiévale, expression scénique, atelier de couture et création de décors.

Les samedi 11 et dimanche 12 mars, elle organise un casting afin de recruter des figurants, des combattants, des danseurs mais aussi des bonnes volontés pour créer des costumes ou s'occuper des décors et de la lumière.

► La Citadelle  
52, rue du Maréchal-Leclerc à Lucé  
02 34 40 11 90  
contact@ccmedievale.fr

# 40<sup>e</sup> Paulée des vins de Loire

Promouvoir les vins de Loire et mettre en avant le travail des jeunes vignerons : tel est l'esprit de la Paulée des vins de Loire, qui fêtera ses 40 ans le dimanche 26 mars, et organisera le même jour son 18<sup>e</sup> marché place Billard.



Christophe Hay, invité d'honneur de la 40<sup>e</sup> Paulée des vins de Loire

nel marché des vignerons, 18<sup>e</sup> du nom, qui se tiendra de 10 à 17 heures sur la place Billard. Elle se poursuivra par le dîner emblématique de La Paulée conçu, comme chaque année, à partir d'accords « vins/mets ». Un repas élaboré et réalisé par Thomas Parnaud, chef résident du Georges, le restaurant étoilé du Grand Monarque, et l'invité d'honneur, Christophe Hay.

## LE MARCHÉ DE LA PAULÉE

Une quarantaine de vigneronnes et vignerons du Val de Loire, sélectionnés par Bertrand Jallerat, Olivier Poussier, meilleur sommelier du monde en 2000, Nicolas Duclos, sommelier du Grand Monarque, et l'association de la Paulée des Vins de Loire, feront déguster leurs derniers millésimes sous la halle de la place Billard. L'occasion de passer un moment festif et d'acquiescer de belles bouteilles directement auprès des producteurs présents.

L'invité d'honneur de cette 18<sup>e</sup> édition du marché de la Paulée sera Christophe Hay, qui a forgé son amour du terroir dans ses souvenirs d'enfance à Cloyes-sur-le-Loir, au sud de l'Eure-et-Loir, où ses grands-parents maternels élevaient des vaches laitières et cultivaient la terre. Il a ouvert son premier restaurant, La Maison d'à Côté,

**D**imanche 26 mars, la famille Jallerat, le Grand Monarque et la Commune libre de Saint-Brice célébreront le

40<sup>e</sup> anniversaire de la Paulée des vins de Loire, véritable ode aux vignerons et aux terroirs du Centre-Val de Loire. La journée débutera par le tradition-

en 2014, à Montlivault, au nord-est de Blois, décrochant une 1<sup>re</sup> étoile au Guide Michelin au bout d'un an seulement, puis une 2<sup>e</sup> en 2019. La Maison d'à Côté a par ailleurs été distinguée par le Guide Michelin d'une Étoile verte en janvier 2020, pour sa gastronomie durable. Quelques mois plus tard, le guide Gault & Millaut a désigné Christophe Hay Cuisinier de l'année 2021. Il a fermé ses établissements à Montlivault en juin 2022 pour inaugurer son nouveau projet de vie, Fleur de Loire, à Blois.

► 18<sup>e</sup> marché de la Paulée des vins de Loire  
Dimanche 26 mars  
de 10 h à 17 h  
Place Billard  
Tarif: 5 € pour un verre qui vous permettra de goûter les nouveaux millésimes de la quarantaine de vigneron présents  
Vous aurez la possibilité de déjeuner sur place au son d'une fanfare.  
Renseignements:  
@LaPauleedesvinsdeLoire



Le chef Thierry Marx en compagnie de Bertrand Jallerat sur le marché de la Paulée en 2018

Les vins à retrouver sur le marché: Muscadet, Fief vendéen, Sancerre, Saint-Nicolas de Bourgueil, Saumur, Bourgueil, Menetou-Salon, Savennières, Vouvray, Giennois, Orléanais, Montlouis-

sur-Loire, Côte roannaise, Anjou, Chinon, Vendômois, Cour Cheverny, Touraine.

## HISTORIQUE DE LA PAULÉE DES VINS DE LOIRE

À l'origine de la Paulée, il y a deux hommes: Jacques Puisais, biologiste, œnologue, philosophe et fondateur, en 1976, de l'Institut français du goût à Tours et Paris, et Georges Jallerat alors à la tête du Grand Monarque. « Une Paulée nationale existait chez Taillevent, mais à la disparition d'André Vrinat (créateur du Taillevent), ces Paulées, ouvertes à tous les producteurs de France, se sont arrêtées, raconte ce dernier. Jacques Puisais et moi-même avons obtenu du Taillevent l'autorisation d'organiser à



Georges Jallerat, au côté du regretté Alain Senderens

Chartres une Paulée des vins de Loire, pour mettre en avant nos vigneron. »

Le lundi 14 mars 1983, les deux compères organisèrent à Chartres la première Paulée des vins de Loire: un dîner de prestige, tradition épicurienne et œnologique par excellence, qui se fixait pour mission de mettre en lumière la richesse des vins de Loire en les accordant à des mets d'exception, concoctés par des chefs étoilés.

C'est ainsi qu'au fil des années les fourneaux du Grand Monarque ont vu défiler quelques-uns des plus grands noms de la gastronomie française, comme Michel Troigros, Régis Marcon, Bernard Loiseau, Gaston Lenôtre, Marc Veyrat, Alain Senderens, Alain Ducasse, Pierre Gagnaire, Arnaud Lallement, Thierry Marx ou l'Alsacien Olivier Nasti l'an dernier.



C'CHARTRES VITRINES  
**2<sup>e</sup> course**  
des garçons de café

**L**e mercredi 22 avril, les Vitrines C'Chartres organiseront la deuxième édition de la course de garçons de café. Tous les professionnels (patrons, jeunes en apprentissage, barmans et barmaids, serveurs et serveuses) travaillant dans un établissement de café, bar, hôtel ou restaurant de Chartres ou Chartres métropole peuvent s'inscrire.

Les concurrents, en tenue de travail, devront parcourir aussi vite que possible un circuit de

quelque 2 kilomètres dans les rues du centre-ville en portant un plateau garni d'un verre, d'une tasse à café et d'une bouteille remplis. Ils seront jugés sur leur rapidité mais aussi sur leur capacité à conserver intact le contenu de leur plateau.

**Mercredi 22 avril à 16 h**

Départ place des Halles  
Inscription obligatoire sur le site [protiming.fr/Runnings/detail/6769](http://protiming.fr/Runnings/detail/6769)

► [vitrines-chartres.com](http://vitrines-chartres.com)  
06 40 13 16 01

# Le carnaval de Rechèvres

Venez faire la fête en participant au carnaval du quartier de Rechèvres, samedi 11 mars.



**L'**association des parents du quartier de Rechèvres organise son carnaval annuel le samedi 11 mars. Créé pour les enfants des écoles du quartier et leurs parents il y a une dizaine d'années, le carnaval est ouvert à tous les résidents de l'agglomération chartraine. Déguisement vivement conseillé, pour les enfants comme pour les grands!

Au programme de l'après-midi: un défilé dans les rues de Rechèvres sous une pluie de confettis, un goûter de la Chandeleur avec crêpes et gaufres, un atelier créatif et des jeux.

## Inscription

L'inscription est obligatoire, assortie d'une participation de 2,50 € par personne pour financer les activités de l'association, qui compte une vingtaine de bénévoles. « *Notre but est de faire vivre le quartier et de créer du lien entre les familles qui viennent à nos manifestations* », explique son président Ludovic Grenier.

Le lendemain, dimanche 12 mars, l'association organise un grand loto avec de nombreux lots à gagner, comme une journée au Grand Monarque, des places de cinéma et des entrées au Papéa parc, près du Mans.

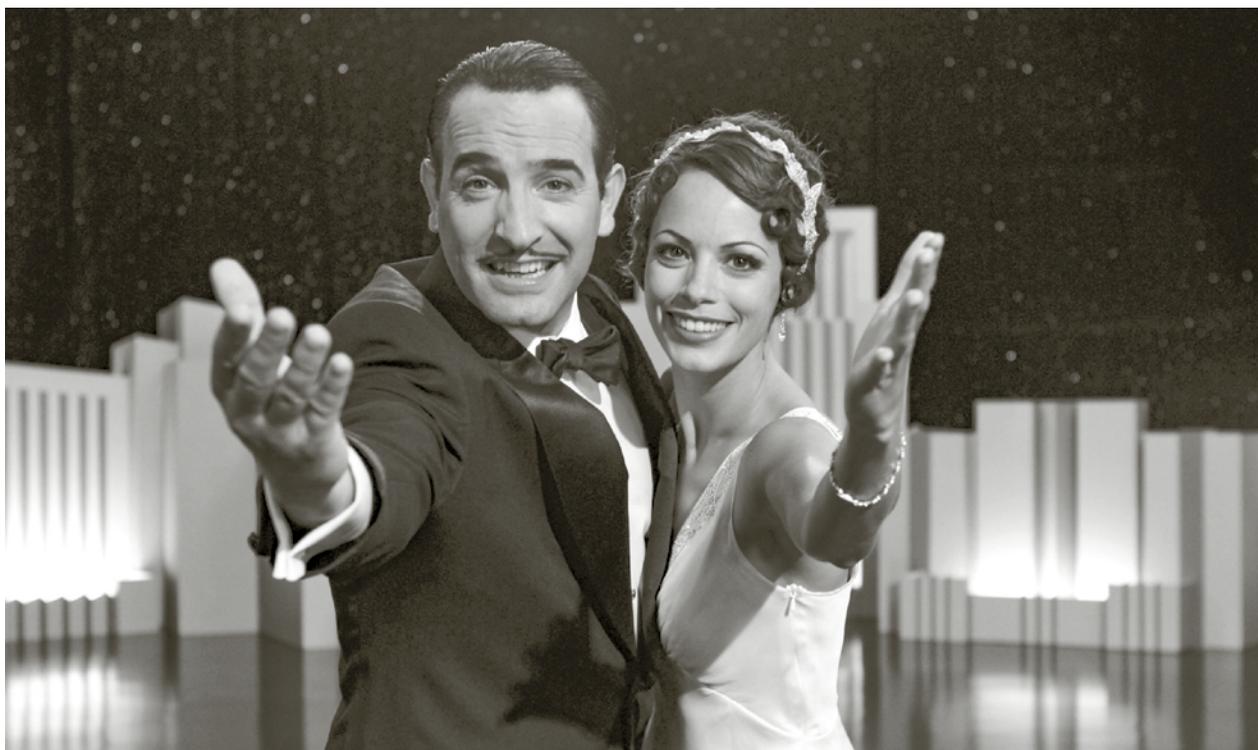
Rendez-vous à la maison pour tous de la Cité le samedi 11 mars à 14 h.

► Informations  
Maison pour tous de la Cité  
9, rue de la Paix  
06 64 02 90 10  
contact.assopqr@gmail.com,  
ou via la page facebook de  
l'Association des parents du  
quartier de Rechèvres.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM MUET DE CHARTRES

# *La billetterie est ouverte!*

Du 30 mai au 4 juin, Chartres accueillera la première édition de son Festival international du film muet, manifestation patrimoniale de prestige, où la musique sera omniprésente.



Jean Dujardin et Bérénice Béjo dans *The Artist*

**L**a France, pays des frères Lumière, inventeurs du cinématographe, n'a curieusement jamais abrité de manifestation d'envergure dédiée aux 35 premières années du 7<sup>e</sup> art, celles du cinéma « sans paroles », qui consacra tant de stars et produisit tant de chefs-d'Œuvre.

Une anomalie que Chartres s'apprête à réparer en lançant du mardi 30 mai au dimanche 4 juin prochains la première édition de son Festival international du film muet, surtitré « Sound of Silent ». Une manifestation patrimoniale à résonance planétaire, qui prendra en outre une dimen-

sion musicale.

## **Des personnalités de tous horizons**

Durant ces six jours intenses, rythmés par des soirées « événement », des rétrospectives, des intégrales, des hommages, des master class d'artistes, mais aussi des séances scolaires, Chartres accueillera des stars de l'écran, des metteurs en scène de renom, des personnalités du monde du cinéma, du théâtre, de la musique, de la littérature et de la bande dessinée. Le festival investira ainsi les différents lieux de culture de la ville que sont le OFF, la médiathèque l'Apos-

trophe, le Théâtre de Chartres et, bien sûr, le cinéma Les Enfants du Paradis.

## **La musique sous toutes ses formes**

Le public aura l'occasion de (re) découvrir que le cinéma « muet » n'a jamais été silencieux, mais qu'il est au contraire indissociable du spectacle vivant. Avec notamment 30 ciné-concerts, la musique sous toutes ses formes - classique, jazz, rock, rap, électro... - sera donc omniprésente durant le festival. Lequel projettera par ailleurs des documentaires et des images d'archives et organisera 3 expositions et



Harold Lloyd dans *Monte là-dessus* (1923)



Les 100 ans du Pathé-Baby



*Orochi (The Serpent)*, de Buntaro Futagawa (1925)

une quarantaine de master class, tables rondes, et séances de lecture.

### Hommages et rétrospectives

Pour sa première édition, le festival célébrera notamment les 100 ans du premier studio Disney, de la Warner Bros et du Pathé Baby – première caméra à usage domestique – mais aussi le cinéma expressionniste allemand, l'âge d'or du cinéma muet

italien, chinois et japonais, Alice Guy, la première femme réalisatrice, ou encore Oscar Micheaux, premier producteur, réalisateur et scénariste afro-américain.

### Des places animées

Place des Épars, un Village du festival, installé sous un chapiteau de cirque, proposera un vaste choix de livres, BD, revues, DVD, Blu-Ray... Avec, en prime, de nombreuses séances de

dédicace. Place des Halles, une tente foraine, proposera des animations en lien avec le cinéma. Quant à la place Châtelet, elle sera chaque soir le théâtre d'une grande projection gratuite et familiale d'un classique du cinéma restauré.

#### ► Billetterie

Première billetterie ouverte sur le site [fnacspectacles.com](http://fnacspectacles.com) avec la mise en vente de cartes illimitées nominatives.  
 Tarifs: 80 € et 40 € (étudiant, sur présentation d'un justificatif)  
 Carte 10 séances: 45 €

## Sound of Silent en chiffres

**150**  
séances de cinéma

**200**  
films

**30**  
ciné-concerts

# FORMATION DES JEUNES : LA BELLE MISSION DU C'CHARTRES

Un millier de licenciés foulent chaque année les pelouses du C'Chartres Football. Votre Ville vous présente cette « grosse machine », selon les mots du président Gérard Soler, qui évoque au passage son projet d'académie.



José Rolo, adjoint en charge du Sport, de la Vie associative et de la Jeunesse.



Gérard Soler lors de l'inauguration du nouveau terrain synthétique du stade Jean-Gallet en novembre 2021

**L**e C'Chartres Football est le premier club de la région Centre-Val de Loire en nombre de licenciés: 1000, qui alimentent 54 équipes, réparties en six pôles: Initiation (U6 à U11), Préformation (U12 à U15), Formation (U16 à U18), Féminin (U11 à séniors), Seniors (N2 à vétérans) et Futsal.

À part l'équipe première de N2, qui évolue sur la pelouse du stade Jacques-Couvet, aux Grands-Prés, toutes les équipes jouent sur les terrains des stades Jean-Gal-

let et James-Delarue, dans le quartier des Clos.

## Motricité et performance

Les 54 éducateurs échangent et collaborent au quotidien. Les responsables de pôle se réunissent deux fois par semaine, autour du coordinateur, Hakim Souyyah. «*Le vendredi, nous finalisons la préparation et l'organisation des matchs du week-end, à savoir les créneaux, les déplacements, le matériel, les convocations, les*

*goûters, les tenues, la communication avec les parents, détaille ce dernier. Le lundi, nous faisons un débriefing des résultats avant de repartir sur une nouvelle semaine de travail en définissant les axes de progression* ».

Responsable du pôle Initiation, Ambroise Courtagit encadre 240 jeunes licenciés. «*Ils découvrent et se familiarisent avec les bases du football selon des cycles qui se concentrent principalement sur la motricité et la coordination*»,



Des jeunes du pôle Formation à l'entraînement.

explique-t-il. Au pôle Préformation, David Natier supervise 180 joueurs. « En passant au jeu à 11 en U14, nous commençons à aiguïser leur esprit de compétition ». « À partir des U16, nous insistons sur le contenu du jeu, la performance et la préparation athlétique, dit Mickaël Murcy, en charge du pôle Formation.

## Resserrer le nombre d'équipes

« L'investissement du C'Chartres Football auprès de ses jeunes licenciés paye puisque nous avons reçu en 2020 le label Jeunes niveau élite et le label École féminine de football niveau or, décernés par la fédération, se réjouit Gérard Soler, le président du C'Chartres Football. Je pense également aux sections sportives d'excellence du collège Mathurin-Régnier et du lycée Jehan de Beauce, aux seins desquels filles et garçons bénéficient d'un emploi du temps aménagé pour s'entraîner. Notre ambition est de créer une académie, à la manière d'un centre de formation, afin de maximiser le travail accompli depuis

plusieurs années, poursuit-il. En resserrant le nombre d'équipes, nous souhaitons optimiser les résultats de nos catégories jeunes et mieux accompagner les meilleurs vers l'équipe première, voire au-delà ».

Pour remplir ses objectifs, le club collabore avec des professionnels dédiés: ostéopathe, nutritionniste, kiné, préparateurs physique et mental, analyste vidéo, etc.

## La volonté de faire grandir le club

« Je tiens à saluer le travail et l'engagement au quotidien de tous les salariés, éducateurs et bénévoles du C'Chartres Football qui ont tous la volonté de faire grandir le club, dit José Rolo, adjoint en charge du Sport, de la Vie associative et de la Jeunesse. À travers les résultats de leurs équipes régionales, les pôles Féminin et Futsal sont aujourd'hui des exemples et ils visent encore plus haut. Nous espérons par ailleurs voir une équipe issue des catégories jeunes retrouver le niveau national pour concrétiser les efforts fournis ».

## Ils sont passés par la formation du C'Chartres Football

**Adrien Truffert**, 21 ans, qui joue en Ligue 1 au Stade Rennais et compte une sélection en équipe de France.

**Jean-Philippe Krasso** (25 ans), actuel co-meilleur buteur de Ligue 2 avec Saint-Étienne et international ivoirien.

**Enzo Millot**, 20 ans, passé par l'AS Monaco et aujourd'hui joueur de Bundesliga au VfB Stuttgart.

Sur les 2,7 millions de budget du C' Chartres Football, les 1,2 millions de subvention de la Ville sont intégralement consacrés à la formation des jeunes, dans le cadre de la convention d'objectifs signée avec le club.

# L'ÉLITE DU SQUASH À CHARTRES



**H**ôte pour la première fois des championnats de France de squash, le complexe du C'Chartres Squash et Badminton a fait le plein du 1<sup>er</sup> au 5 février pour l'épreuve élite et les championnats interligues U13 et U17. Favori, le n° 9 mondial Victor Crouin a remporté son premier titre national et a pu constater sa côte de popularité auprès des jeunes Chartreains en quête de photos et d'autographes. Chez les femmes, le public des tribunes du complexe de l'avenue François-Mitterrand a assisté au deuxième succès d'affilée de Marie Stéphan, tombeuse en finale d'Énora Villard. Menée par le Chartreain Mathias De la Colina, la sélection de la région Centre-Val de Loire a terminé 6<sup>e</sup> des interligues U17, remportés par la Nouvelle-Aquitaine.





❶ Baptiste Masotti (au premier plan) et Auguste Dussourd (en arrière-plan) étaient opposés en demi-finale.

❷ Une tribune bien garnie pour assister à la finale femmes opposant Marie Stéphan à Énora Villard.

❸ Le podium protocolaire avec, de gauche à droite, Auguste Dussourd, Lauren Baltayan, Marie Stéphan, Victor Crouin, Énora Villard, et Baptiste Masotti.

❹ La chasse aux autographes a été fructueuse pour les jeunes.

❺ Denis Bourret, directeur du C'Chartres Squash et Badminton, a reçu le certificat de juge-arbitre officiel, décerné par la Fédération française de squash, en présence notamment de Franck Masselus, 3<sup>e</sup> adjoint.

# 25<sup>e</sup> SEMI-MARATHON DE CHARTRES

Organisé par l'ASPTT Chartres et L'Écho Républicain, le semi-marathon de Chartres fêtera son 25<sup>e</sup> anniversaire le 19 mars au stade Jacques-Couvret.



**É** vènement populaire et sportif incontournable du calendrier de la Fédération française d'athlétisme, le 25<sup>e</sup> semi-marathon de Chartres réunira le 19 mars, au stade Jacques-Couvret, plus de 2000 participants, répartis dans les trois épreuves de la journée: le 5 km, le 10 km et le semi-marathon.

Les stands du village des partenaires ouvriront dès le samedi 18 mars à 10 heures avec inscriptions sur place, retrait des dossards, animations et jeux. Tout au long du week-end, l'organisation mettra à l'honneur

l'histoire de la course à travers une rétrospective, un stand photo et des surprises.

Le tracé des trois courses est le même que celui de l'année dernière, avec le départ du 5 km et du 10 km donné avenue d'Aligre et celui du semi-marathon rue du Bourgneuf dans la direction de Lèves.

► Infos et inscriptions  
semi-marathon-de-chartres.fr  
Parking butte des  
Charbonniers, accès par la  
place Châtelet  
Consignes à sacs et à vélos  
sur place

## Programme de la journée

**7h30:** ouverture du village, inscriptions et remise des dossards

**8h30:** échauffement en musique

**9h:** départ du 5 km de *L'Écho Républicain*

**9h20:** départ du 10 km de l'ACLAM

**10h15:** départ du semi-marathon (21,1 km)



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres TV**

#### **BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE**

C'CHARTRES BASKET FÉMININ/CALAIS  
Samedi 4 mars, 20 h  
Halle Jean-Cochet



#### **BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE**

C'CHARTRES BASKET FÉMININ/LA  
TRONCHE-MEYLAN  
Samedi 11 mars, 20 h  
Halle Jean-Cochet



#### **VOLLEY-BALL, NATIONALE 2**

C'CHARTRES VOLLEY/BRIVE  
Dimanche 12 mars, 15 h  
Halle Jean-Cochet



#### **FOOTBALL, NATIONAL 2**

C'CHARTRES FOOTBALL/RACING  
CLUB DE FRANCE  
Samedi 18 mars, 18 h  
Stade Jacques-Couvret



#### **RUNNING**

25° SEMI-MARATHON DE CHARTRES  
Dimanche 19 mars, 9 h  
Stade Jacques-Couvret

#### **HANDBALL, STARLIGUE**

C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL/  
LIMOGES  
Vendredi 24 mars, 20 h  
Halle Jean-Cochet

#### **BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE**

C'CHARTRES BASKET FÉMININ/  
AULNOYE  
Samedi 25 mars, 20 h  
Halle Jean-Cochet



#### **RUGBY, FÉDÉRALE 1**

C'CHARTRES RUGBY/ANNECY  
Dimanche 26 mars, 15 h  
Stade des Bas-Bourgs



#### **COURSES HIPPIQUES**

RÉUNION PMH  
Dimanche 26 mars, 13 h  
Hippodrome de Chartres

#### **BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE\***

C'CHARTRES BASKET MASCULIN/  
ROUEN  
Mardi 28 mars, 20 h  
Halle Jean-Cochet



\*À l'heure où nous imprimons ce magazine, les dates et horaires de deux autres rencontres à domicile du C'Chartres Basket Masculin, qualifié dans la poule haute de Nationale 1, n'avaient pas encore été arrêtés.

- CCBM/Le HAVRE (entre le 10 et le 12 mars) - Halle Jean-Cochet  
- CCBM/CAEN (entre le 17 et le 19 mars) - Halle Jean-Cochet



Photo : Lighuen Desanto

La troupe de *The Opera Locos*, le vendredi 13 mars à 20h30 au Théâtre de Chartres.

# AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



## EXPOSITIONS

### SUN-HEE LEE

Du 4 mars au 21 mai  
Priuré Saint-Vincent

### CHARTRES, L'ESPRIT DU SPORT

Jusqu'au 5 mars  
Boulevard Chasles

### CHARTRES-CROISEMENT DES ARTS

Du 11 au 26 mars  
Collégiale Saint-André  
06 62 07 75 93

### RENÉE MALAVAL

Du 18 mars au 18 juin  
Chapelle Saint-Éman

### TRÉSORS RÉVÉLÉS. RESTAURATIONS ET ACQUISITIONS RÉCENTES

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juillet  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

### JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Du 27 mars au 2 avril  
Collégiale Saint-André

## SPECTACLES / THÉÂTRES / CONCERTS

### LE CADEAU DES DIEUX

Jeudi 2, vendredi 3 et samedi  
4 mars à 21 h et samedi 4 mars  
à 17 h  
Théâtre  
Le OFF – salle 3  
02 37 36 33 06

### ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

Vendredi 3 mars à 14 h 30 et 20 h 30  
Jazz  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### LES FEMMES DE BARBE-BLEUE

Samedi 4 mars à 16 h 30 et 20 h 30  
Théâtre  
Le OFF  
02 37 33 02 10

### FERGUS

Vendredi 10 mars à 20 h  
Concert jazz  
Salle Doussineau  
02 37 18 26 26

### THE OPERA LOCOS

Vendredi 10 mars à 20 h 30  
Humour musical



*Dialogue*, monotype et sérigraphie, de Sun-Hee Lee

Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### BIENVENUE AU BEL AUTOMNE

Vendredi 10 mars à 20 h 30  
Samedi 11 mars à 16 h et à 20 h 30  
Théâtre  
Le OFF – salle 1  
06 31 65 91 20

### STÉPHANIE LEMOINE ET PIERRE ANTOINE CLAMADIEU

Jeudi 10 mars à 21 h  
Jazz de Mars  
Le Christie's  
contact@jazzdemars.com

### UNE VIE DE PIANISTE

Du vendredi 10 au samedi  
18 février, les vendredis et samedis

à 21 h et les samedis à 17 h  
Théâtre  
Le OFF – salle 2  
02 37 36 33 06

### AUTOUR DE L'ALTO

Samedi 11 mars à 20 h 30  
et dimanche 12 mars à 17 h  
Concert  
Salle Doussineau  
06 26 07 66 13

### ELEGANT TRAMP

Samedi 12 mars à 17 h  
Concert jazz  
Foyer d'accueil chartrain  
02 37 88 40 00



Sanseverino

### ROMÉO ET JULIETTE SUITE

Mardi 14 mars à 20 h 30  
Danse contemporaine  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### NO LIMIT

Vendredi 17 mars à 20 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### Océan en concert

Samedi 18 mars à 20 h 30  
Rock français  
Le OFF – salle 1  
02 37 23 42 79

### COURGETTE

Mardi 21 mars à 14 h 30 et 19 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### C'EST PAS SI GRAVE

Jeudi 23 mars à 20 h  
Concert  
Église Saint-Jean-Baptiste  
de Rechèvres  
02 37 18 26 26

### SANSEVERINO

Jeudi 23 mars 20 h 30  
Concert  
Théâtre du Seuil  
07 64 27 93 47

### LES MAUX BLEUS

Du jeudi 23 mars au samedi  
1<sup>er</sup> avril, les jeudis, vendredis  
et samedis à 21 h  
et les samedis à 17 h  
Du 23 au 25 mars au OFF – salle 2  
Du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril au OFF –  
salle 1  
Théâtre  
06 31 65 91 20

### BERLIN BERLIN

Vendredi 24 mars à 20 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### LES « JAM » DU CONSERVATOIRE

Jeudi 30 mars à 19 h 30  
Concert jazz  
02 36 37 30 70

### THOMAS VARRET TRIO

Jeudi 30 mars à 21 h  
Jazz de Mars  
Le Christie's  
contact@jazzdemars.com

### MOI, DIAN FOSSEY

Samedi 1<sup>er</sup> avril à 20 h 30  
et dimanche 2 avril à 17 h 30  
Le OFF – salle 1  
02 37 33 02 10

## CONFÉRENCES / CINÉMA

### FIRST COW

Mardi 7 mars à 20 h 30  
Cinéma  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

### BOB DYLAN REVISITED. MORIARTY: BEFORE DYLAN

Samedi 11 mars à 15 h 30  
Concert filmé  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

### VOYAGE LINGUISTIQUE DANS LA CATHÉDRALE

Dimanche 12 et mardi 14 mars  
à 14 h 30  
Conférence  
Cathédrale  
02 37 21 75 02 ou 06 46 78 90 00

### L'ART DE SE MOQUER: PETITE HISTOIRE DE LA CARICATURE POLITIQUE

Jeudi 16 mars à 18 h  
Conférence  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

### LE GRAND SILENCE

Jeudi 16 mars à 20 h 30  
Cinéma  
Les Enfants du Paradis  
02 37 28 28 87

### CIARTRES, L'ÉDITEUR OUBLIÉ QUI A MAGNIFIÉ L'ESTAMPE DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

Vendredi 17 mars à 17 h 30  
Conférence  
02 37 36 91 93  
Auditorium de l'Apostrophe

### LES VÊTEMENTS AU MOYEN ÂGE

Dimanche 19 et mardi 21 mars  
à 14 h 30  
Conférence  
Cathédrale  
02 37 21 75 02 ou 06 46 78 90 00

### # JR: L'ART SANS FRONTIÈRES

Samedi 25 mars à 15 h 30  
Film documentaire  
02 37 36 91 93  
Auditorium de l'Apostrophe

### LE TEMPS DANS LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

Dimanche 26 et mardi 28 mars  
à 14 h 30  
Conférence  
Cathédrale  
02 37 21 75 02 ou 06 46 78 90 00

### REMBRANDT

Jeudi 30 mars à 18 h  
Conférence  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

## JEUNESSE

### PINOCCHIO

Mardi 7 mars à 14 h 30 et 19 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### MANGEUSE DE TERRE

Mardi 28 mars à 10 h et 14 h 30  
Théâtre d'objets et marionnettes  
Petit théâtre  
02 37 23 42 79

# Deux femmes à l'honneur

Le Chemin des Arts ouvre sa saison 2023-2024 avec deux femmes. L'une, Sun-Hee Lee, artiste peintre et graveur, puise son inspiration dans la nature et le passage du temps, l'autre, la mosaïste Renée Malaval, marie le minéral et l'organique.



Tesselytre #1, de Renée Malaval

## RENÉE MALAVAL : SOLASTALGIE

En prise directe avec son époque et ses questions environnementales, Renée Malaval propose des pistes de réflexion avec des mosaïques mêlant minéral et organique, qui font redécouvrir une nature familière sous un jour nouveau.

« Le concept de « solastalgie » inventé en 2003 par le philosophe australien Glenn Albrecht, spécialiste de l'environnement, trouve son origine dans le réchauffement climatique et les bouleversements environnementaux, explique Renée Malaval. La solastalgie est la douleur ressentie lorsqu'on prend conscience que l'endroit où l'on réside et que

*l'on aime est dégradé, parfois de façon irrémédiable. Toutefois, il est nécessaire d'aller de l'avant et de réagir; l'art, générateur d'émotions ou provocateur de réflexion, peut être un déclencheur. »*

### L'art de la fragmentation et de l'assemblage

Diplômée d'écologie de l'Université des Sciences et techniques du Languedoc, Renée Malaval a découvert la mosaïque fortuitement au cours des années 1990. « Cette rencontre a été pour moi une révélation et j'ai immédiatement entrepris une formation auprès de maîtres mosaïstes internationaux. La mosaïque est l'art de la fragmentation et de l'assemblage. »

« Ma fonction de directrice de publication de la revue Mosaïque Magazine, seule revue internationale consacrée à l'art de la mosaïque contemporaine, m'a amenée à rencontrer des artistes magnifiques, à entrer dans leurs ateliers ». De ses rencontres, elle a tiré un livre, *Mosaïque* (Pyramid-Editions), où elle présente 80 artistes contemporains. « Il est extraordinaire de voir le foisonnement des formes que prend la mosaïque contemporaine, de comprendre comment chaque artiste transgresse les règles pour s'approprier ce médium afin de s'exprimer, de voir le résultat de leurs recherches. »



## LES PAYSAGES INTERIEURS DE SUN-HEE LEE

Dans la culture coréenne, la nature et l'observation des éléments font partie intégrante du travail créatif. De ses origines, Sun-Hee Lee a conservé cette fascination pour l'eau qui coule, les branches agitées par le vent, les couleurs changeantes des feuilles...

« L'observation de la nature et des êtres humains m'a amenée à la peinture et je tente d'exprimer de manière picturale les événements de la vie, dit-elle. Mon travail est une recherche constante de nouvelles formes et de nouvelles couleurs, mêlant joie de vivre et interrogations existentielles. Mes œuvres à la peinture à l'huile et à l'acrylique sur toile sont exécutées sur de longues périodes, sans esquisse préalable, la gestuelle et l'émotion ressentie dirigeant mon pinceau. La présence de lignes très fines, en général de couleur noire, rappelle le style coréen

(peinture extrême-orientale). J'utilise souvent les couleurs de la terre comme couleurs de fond pour symboliser l'origine de la vie. »

### Une forme de méditation

De ces « paysages intérieurs », naissent des formes comme les lignes des souches d'arbre, qui peuvent aussi faire penser à des empreintes digitales. Pour Sun-Hee Lee, ces lignes sont aussi le résultat d'une forme de méditation qu'elle pratique en les traçant. Au fur et à mesure que l'œuvre se construit, elles s'harmonisent dans la toile.

« La gravure est mon autre médium de prédilection. Je la pratique en alternance avec la peinture à l'huile ou à l'acrylique, au gré de mon inspiration. Je privilégie les techniques de la pointe sèche, de l'eau-forte, de l'aquatinte, du monotype. »

Aussi loin que remontent ses souvenirs, Sun-Hee Lee, qui a

grandi dans un milieu bouddhiste de Séoul, en Corée du Sud, a toujours aimé l'art. Arrivée en France en 2000 après avoir vécu quelques années en Allemagne, elle a installé son atelier à Maintenon depuis 2017. Elle a participé à de nombreuses expositions collectives en Allemagne, en Corée du Sud et en France.

► Exposition Sun-Hee Lee  
Prieuré Saint-Vincent  
Du samedi 4 mars au  
dimanche 21 mai  
Entrée libre  
[sunhee-lee.com](http://sunhee-lee.com)

► Exposition Renée Malaval  
Du samedi 18 mars au  
dimanche 18 juin  
Entrée libre  
Chapelle Saint-Éman  
02 37 35 65 79

# Trésors révélés. Restaurations et acquisitions récentes

Le 1<sup>er</sup> avril s'ouvre au musée des Beaux-Arts une exposition qui met en valeur les œuvres de ses collections récemment restaurées ou acquises.

**D**ans le cadre du projet de rénovation du musée des Beaux-Arts, la Ville de Chartres a entrepris depuis 2022 des campagnes de restaurations d'œuvres. L'an passé, plusieurs tableaux, sculptures, objets d'art, objets ethnographiques européens et extra-européens sont ainsi passés entre les mains expertes de restaurateurs habilités à travailler, chacun dans leur domaine, sur les œuvres des musées de France.

Certaines pièces ont été traitées sur place au musée. D'autres, qui réclamaient un équipement et des conditions d'intervention spécifiques, ont été transportées dans des ateliers privés. À partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, tous ces objets, dont l'état de conservation ne permettait pas auparavant qu'on les expose, seront ainsi présentés au public, au côté de photographies attestant de leur état avant restauration. Au sein d'un dispositif muséographique innovant, qui mettra à contribution l'odorat des visiteurs, la chapelle du musée des Beaux-Arts

accueillera ainsi un imposant *Faucheur* exécuté à la fin des années 1880 par le sculpteur Paul Richer (1840-1933).

## Amis du musée et donateurs privés

L'association des Amis du musée des Beaux-Arts de Chartres a contribué à cet important chantier en finançant l'intégralité de la restauration d'une piétà (Vierge de Pitié), peinte d'après une célèbre toile d'Annibale Carracci (vers 1600), conservée au Museo Capodimonte à Naples. Cette piétà, qui sommeillait dans les collections chartraises, fera partie de l'exposition. Laquelle donnera aussi l'occasion d'admirer quelques acquisitions récentes, comme celles, réalisées en vente publique par les Amis du musée, de plusieurs dessins dont ils ont fait don à la Ville, et d'autres obtenues grâce au précieux soutien de donateurs privés. Quelques toiles, une sculpture orientaliste du début du XX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'un tableau abstrait de Jean Legros datant de 1975, seront également révélées.

► Exposition du 1<sup>er</sup> avril au 30 juillet  
Mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h  
Jeudi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 20 h  
Dimanche de 14 h à 17 h  
02 37 90 45 80



# Programmation de mars

## FERGUS

**Vendredi 10 mars à 20 h**

Salle Doussineau

Avec Christophe Beuzer (saxophone), Nicolas Pfeiffer (guitare), Stéphane Binet (piano), Jérôme Lacoux (basse) et Guillaume Guet (batterie).

Fergus a été fondé par le saxophoniste Christophe Beuzer, qui signe l'intégralité des compositions du groupe de jazz fusion, qui affiche une parenté musicale et stylistique indéniable avec Michael Brecker et Pat Metheny. Des plaines de l'Ouest américain aux steppes sibériennes, en passant par le blues rural du delta du Mississippi, avec un petit détour africain, Fergus vous fera traverser les grands espaces au cours d'un voyage poétique, musical et visuel où les interactions entre la musique, la danse et la vidéo tissent les fils d'une même histoire Tarifs: 10 € et 6 €

► Réservation et information  
chartres-tourisme.com  
02 37 18 26 26

## C'EST PAS SI GRAVE

**Jeudi 23 mars à 20 h**

Église Saint Jean-Baptiste  
de Rechèvres

Avec Pierre Walter (basson et contrebasson), Éric Lancelot (contrebasse), Cécile de Haan (violoncelle), Sophie Cerf (alto), Nicolas Gros (violon) et Priscille Lachat-Sarette (violon).

Un concert au programme original, qui met en valeur des instruments à registre grave méconnus du grand public en tant qu'instruments solistes.

Tarifs: 10 € et 6 €

► Réservation et information  
chartres-tourisme.com  
02 37 18 26 26

## LES « JAM » DU CONSERVATOIRE

**Jeudi 30 mars à 19 h 30**

Moment d'échange et de partage, la Jam a pour but de faire se rencontrer les musiciens.

Au gré des propositions des participants de tous horizons (professionnels ou amateurs), la soirée se construit autour de standards de jazz et d'improvisations. Le public assiste à la construction d'un programme en temps réel, avec ses surprises. Maîtres de cérémonie: Christophe Beuzer (saxophone), Camille Poupat (saxophone) et Nicolas Pfeiffer (guitare), professeurs au conservatoire.

► Conservatoire  
Cloître des Cordeliers  
22, rue Saint-Michel  
Entrée libre sur réservation  
au 02 36 37 30 70



Le saxophoniste Christophe Beuzer



# THÉÂTRE

## DE CHARTRES



Pinocchio

### **ALICE AU PAYS DES MERVEILLES**

*The Amazing Keystone Big Band*

**Vendredi 3 mars à 14 h 30 et 20 h 30**

**Jazz**

Grande salle

Lauréats de la Victoire du jazz 2018 dans la catégorie « groupe de l'année », les 17 musiciens de The Amazing Keystone Big Band revisitent *Alice au pays des merveilles*, raconté par Virginie Efir, en se servant du conte imaginé par Lewis Carroll pour nous faire découvrir la palette des différents styles de jazz.

### **PINOCCHIO**

*Compagnie des Dramaticules*

**Mardi 7 mars à 14 h 30 et 19 h 30**

**Théâtre**

Grande salle

Le pantin de bois Pinocchio est jeté sur un chemin hasardeux qui le confronte à toutes ses frustrations, toutes ses pulsions et tous ses travers. S'ensuit un parcours initiatique dans une Italie fantasmée où les bûches prennent vie, où les animaux parlent et où les morts reviennent. Une féerie pour adultes et enfants, qui donne simultanément vie aux souvenirs, aux fantômes, aux mythes et aux rêves.

### **THE OPERA LOCOS**

**Vendredi 10 mars à 20 h 30**

**Humour musical**

Grande salle - **COMPLET**

Cinq chanteurs d'opéra excentriques se réunissent pour un récital et défient les dieux à travers un enchaînement surprenant des airs les plus célèbres de l'Opéra (*La Flûte enchantée* de Mozart, *Carmen* de Bizet, *Les Contes d'Hoffmann* d'Offenbach, ou *Turandot* de Puccini). Le tout pimenté de quelques emprunts à la pop. Mais la scène va rapidement s'avérer trop petite pour accueillir de si grands egos en mal d'amour.

## ROMÉO ET JULIETTE SUITE

Chorégraphie: Benjamin Millepied

**Mardi 14 mars à 20 h 30**

Danse contemporaine

Grande salle - **COMPLET**

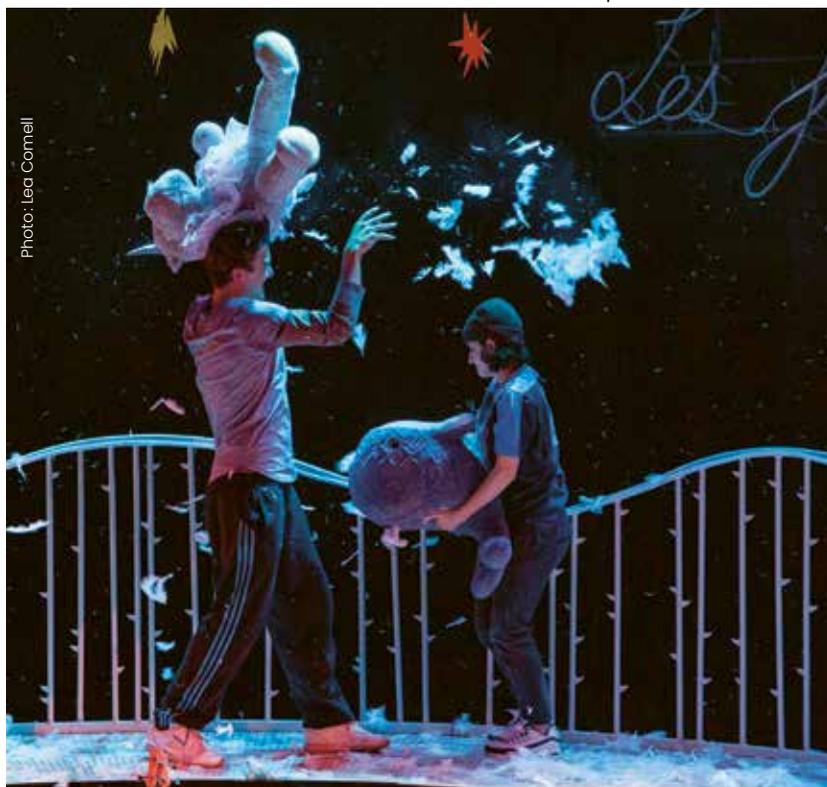


Photo: Lea Cornell

Courgette

## NO LIMIT

De Robin Goupil

**Vendredi 17 mars à 20 h 30**

Théâtre

Grande salle

En pleine Guerre froide, un groupe de soldats américains reçoit par erreur l'ordre de bombardier Moscou. Engagés dans une course contre la montre, les États-Unis et l'Union soviétique décident de collaborer pour éviter le pire. Un sujet grave, traité avec humour par Robin Goupil qui revendique ses influences: Mel Brooks, les Nuls, les Monty Python, le *Saturday Night Live*, Pierre Richard et Ricky Gervais.

## OCÉAN EN CONCERT

**Samedi 18 mars à 20 h 30**

Rock français

Le OFF - salle 1

Formé en 1974 sous l'impulsion du guitariste Georges Bodossian, Océan a marqué l'histoire du rock

français. Au début des années 80, le groupe a fait les premières parties des tournées françaises d'AC/DC et d'Iron Maiden. Avec son album *C'est la fin...*, fidèle à l'esprit « live » qui l'anime depuis le début, Océan ajoute un nouveau chapitre à son histoire.

## COURGETTE

Compagnie Paradoxe(s)

**Mardi 21 mars à 14 h 30 et 19 h 30**

Théâtre

Grande salle

À la suite d'un grave accident familial, Icare, alias « Courgette », se retrouve dans un « foyer pour

enfants écorchés ». Une nouvelle vie commence pour lui aux côtés de l'éducatrice Rosy et de ces jeunes êtres blessés, qui tentent de se reconstruire au sein d'une famille disparate. Une histoire pleine de lumière et de musique.

## BERLIN BERLIN

Avec Anne Charrier, Maxime d'Aboville et Patrick Haudecoeur

**Vendredi 24 mars à 20 h 30**

Théâtre

Grande salle - **COMPLET**

Emma et Ludwig veulent fuir Berlin-Est pour passer à l'Ouest. Emma se fait engager comme aide-soignante pour s'occuper de la vieille mère sénile de Werner Hofmann. Et pour cause: l'appartement possède un passage secret qui mène de l'autre côté du Mur. Mais Werner, agent de la Stasi, tombe fou amoureux d'elle et l'endroit est un vrai nid d'espions. Une comédie burlesque distinguée aux Molières 2022.

## MANGEUSE DE TERRE

Compagnie de Fil et d'Os

**Mardi 28 mars à 10 h et 14 h 30**

Théâtre d'objets et marionnettes

Petit théâtre

Accompagnées d'objets et de marionnettes, Julie Canadas et Anne Sophie Dhulu retracent l'histoire de Marcellina en s'appuyant sur un extrait du roman *Cent ans de solitude* de Gabriel Garcia Marquez.

### ► Informations

[theatredechartres.fr](http://theatredechartres.fr)

02 37 23 42 79

[billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr)

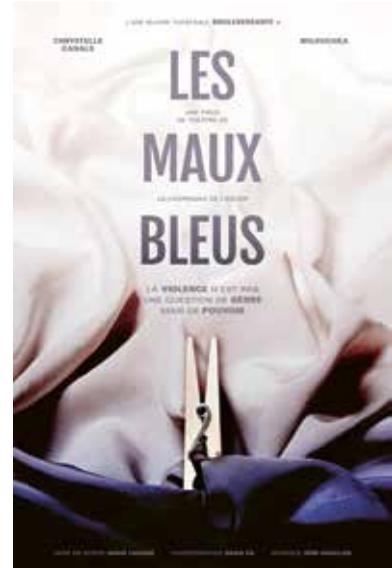
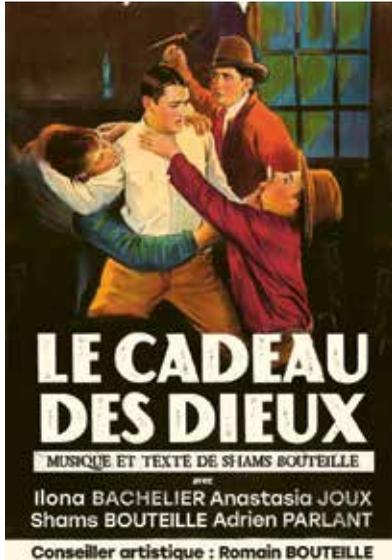
Du mardi au vendredi de 13 h 30

à 18 h 30, le samedi de 10 h à 13 h

Programmation disponible sur

[theatredechartres.fr](http://theatredechartres.fr)

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES



## THÉÂTRE PORTAIL SUD

### LE CADEAU DES DIEUX

**Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 mars à 21 h et samedi 4 mars à 17 h**

*De Shams Bouteille  
Avec Ilona Bachelier, Anastasia Joux, Shams Bouteille et Adrian Parlant*

**LE OFF – SALLE 3**

Dans un temps indéterminé, un homme perdu dans une nature inhospitalière est secouru par trois âmes charitables. Il se rend rapidement compte que ses sauveurs, un avocat, un juge et un bourreau, attendent l'homme qu'ils doivent juger. La tragédie se mêle à la comédie dans cette pièce originale, aussi macabre que joyeuse, écrite - et interprétée - par le fils de Romain Bouteille, fondateur du Café de la Gare.

### UNE VIE DE PIANISTE

**Du vendredi 10 au samedi 18 février, les vendredis et samedis à 21 h et les samedis à 17 h**

*De Paul Staïcu et Agnès Boury  
Avec Paul Staïcu*

**LE OFF – SALLE 2**

Voué au piano classique dès son plus jeune âge, formé à la rude école roumaine, éduqué au jazz en secret, Paul vit son adolescence à Bucarest sous le régime du dictateur Ceausescu. Suivent une exfiltration rocambolesque, l'asile politique, le Conservatoire de Paris et les débuts dans la vie professionnelle. Une autobiographie humoristique et musicale plusieurs fois primée en France et en Roumanie, où Paul Staïcu met en scène le récit d'une vie de pianiste: la sienne.

### LES MAUX BLEUS

**Du jeudi 23 mars au samedi 1<sup>er</sup> avril, les jeudis, vendredi et samedis à 21 h et les samedis à 17 h**

**Du 23 au 25 mars**

**LE OFF – SALLE 2**

**Du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril**

**LE OFF – SALLE 1**

*De et avec Chrystelle Canals et Milouchka*

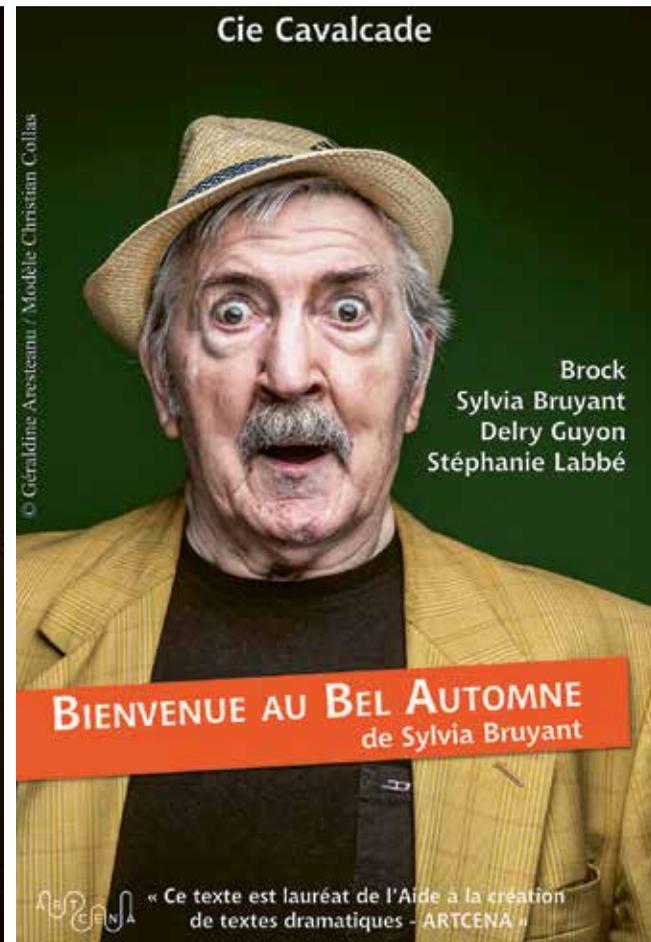
La question des violences faites aux femmes, abordée d'une manière inédite dans une pièce qui enchaîne portraits et tableaux vus à travers le regard de victimes, de témoins et de bourreaux.

2 comédiennes, 15 personnages, 1 certitude: la violence n'est pas une question de genre mais de pouvoir. Une œuvre théâtrale vibrante, authentique, profondément humaniste et remplie d'espoir.

► Réservations  
02 37 36 33 06  
theatreportailsud.com  
Tarifs: 18 € et 14 €



Photo : Simon Gosselin



Cie Cavalcade

Brock  
Sylvia Bruyant  
Delry Guyon  
Stéphanie Labbé

**BIENVENUE AU BEL AUTOMNE**  
de Sylvia Bruyant



« Ce texte est lauréat de l'Aide à la création  
de textes dramatiques - ARTCENA »

## THÉÂTRE EN PIÈCES

### LES FEMMES DE BARBE-BLEUE

**Samedi 4 mars à 16 h 30 et 20 h 30**

**LE OFF - SALLE**

Du collectif *Juste avant la Compagnie*  
Désobéissant aux injonctions de son mari, la dernière femme de Barbe Bleue ouvre le fameux cabinet où gisent les cadavres de ses précédentes épouses, qui vont chacune à leur tour raconter leur histoire pour tenter de trouver le chemin vers l'émancipation. Portée par des talentueuses comédiennes, la pièce transcende le manichéisme pour déplier toute une gamme de situations et de registres qui célèbre, même au cœur du drame, la puissance de réinvention de soi.

► Réservations  
0237330210

Tarifs: 15 € et 11 €

[theatre-en-pieces@wanadoo.fr](mailto:theatre-en-pieces@wanadoo.fr)

## COMPAGNIE CAVALCADE

### BIENVENUE AU BEL AUTOMNE

**Vendredi 10 mars à 20 h 30**

**Samedi 11 mars à 16 h et à 20 h 30**

*Compagnie Cavalcade*

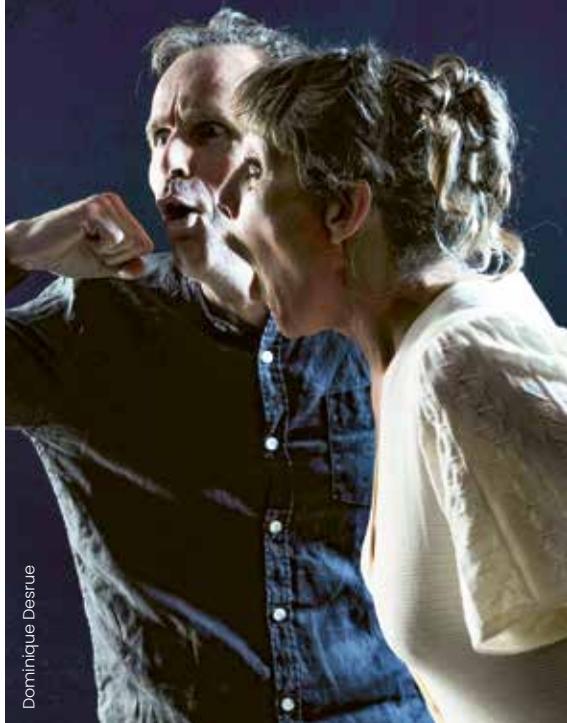
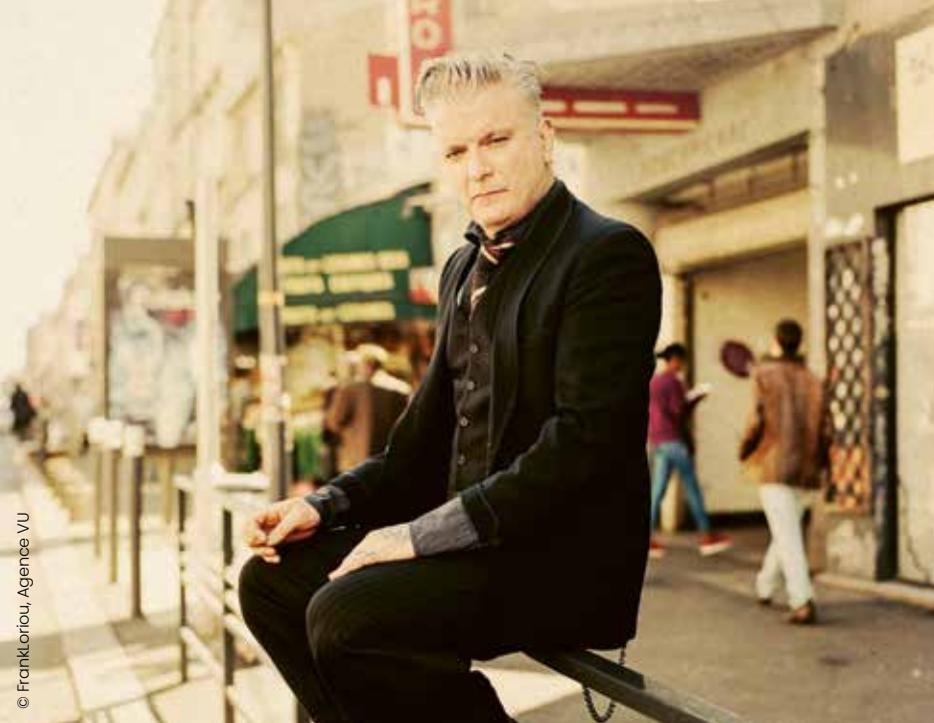
**LE OFF - SALLE 1**

En parcours de PMA depuis six ans, Virginie, aide-soignante en maternité, a été mutée à sa demande à l'Ehpad Le Bel Automne. Avec elle, on découvre les résidents de l'établissement, son personnel soignant, ses visiteurs, le combat de Virginie pour devenir maman faisant écho à ces fins de vie qui nous en disent tant sur l'existence.

► Réservations

06 31 65 91 20

Tarifs: 18 € et 12 €



Dominique Desrue

## THÉÂTRE DU SEUIL

### SANSEVERINO AU THÉÂTRE DU SEUIL

**Judi 23 mars 20 h 30**

**Concert événement le jeudi 23 mars au Théâtre du Seuil avec Sanseverino, artiste sans compromis en perpétuelle mutation qui revient avec un opus de tango d'une vingtaine de chansons de 2 minutes!**

Chanteur, auteur, compositeur, révélation de l'année aux Victoires de la musique 2003, Sanseverino est un type simple, qui écoute son cœur et se moque des sirènes du showbiz, un clown et un guitariste, et un rockeur, un amateur de tango et un chevalier des Arts et des lettres, un chanteur un peu acteur, un peu écolo, terriblement artiste. À l'aube de la soixantaine, avec une carrière déjà très bien remplie derrière lui, il attaque une nouvelle décennie avec toujours le même entrain. Au fil des années, Sanseverino n'a cessé de se réinventer, passant d'une série de

concerts consacrés à l'auteur compositeur-interprète libertaire François Béranger, à un compagnonnage avec le groupe Tangomotan, d'un concert rock matiné de swing manouche aux notes africaines. Depuis 1994, il a enregistré treize albums studio et deux Lives. Le voilà aujourd'hui investi dans un nouveau projet, né de l'envie d'arpenter d'autres lieux, de se nourrir d'autres musiques, de se battre avec d'autres mots. « *Partir sur les routes avec un big band, c'est tout de même compliqué en ce moment...* », dit-il. De l'art des contraintes pour retrouver la liberté. Son dernier album en préparation, *2 minutes!* est un opus de tango d'une vingtaine de chansons d'une durée de... deux minutes. Pas très ami du capital, admirateur d'artistes sans compromis comme Willy Deville, Django Reinhardt, Stevie Ray Vaughan ou Rory Galagher, Sanseverino est un électron libre.

► Réservations  
[theatreduseuil.com](http://theatreduseuil.com)  
[info.theatreduseuil@gmail.com](mailto:info.theatreduseuil@gmail.com)  
 ou Fnac, carrefour...  
 Renseignements  
 07 64 27 93 47  
 Tarifs: 20 € et 15 €

## THÉÂTRE DU LABYRINTHE

### LIBERTÉ ÉGALITÉ OLYMPE DE GOUGES

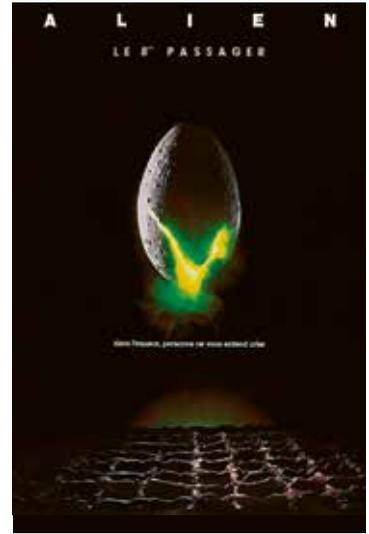
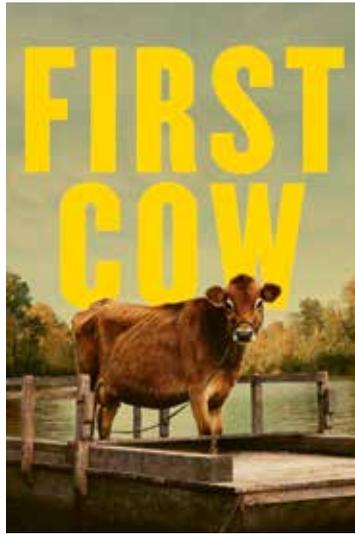
**Judi 30 mars, vendredi 31 mars et samedi 1<sup>er</sup> avril à 20 h 30**

Spectacle historique et musical (durée: 1h)  
 Avec Gwenaëlle Anglade et Marc Burian

#### LE OFF

3 novembre 1793. Alors que sa fin est proche, la dramaturge et pamphlétaire Olympe de Gouges se souvient des rencontres qui ont fait d'elle une pionnière du féminisme. « *Je voulais replacer Olympe dans la lumière, proche du public comme elle l'était du peuple*, dit Gwenaëlle Anglade. *La mise en voix et en musique fait revivre une Olympe déterminée, engagée, combattante et accessible.* »

► Réservations  
 06 20 66 49 76  
 Tarifs: 15 et 13 €



## Jeudi 16 mars à 20 h 30

### Les Enfants du Paradis

LE GRAND SILENCE

De Sergio Corbucci  
(Italie, 1h46, vostf)

Avec Jean-Louis Trintignant et Klaus Kinski

Hiver 1898 dans la province d'Utah, aux États-Unis. Le froid extrême pousse hors-la-loi, bûcherons et paysans affamés à descendre des forêts pour piller les villages. Des chasseurs de prime abusent de cette situation, parmi lesquels le cruel Tigreiro. Mais un homme muet, surnommé Silence, s'oppose à eux...

## Mardi 7 mars à 20 h 30

### Auditorium de l'Apostrophe

FIRST COW

De Kelly Reichardt

(États-Unis, 2019, 2 heures, vostf)

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sur les terres encore sauvages de l'Oregon, Cookie Figowitz,

humble cuisinier, se lie d'amitié avec King-Lu, un immigrant d'origine chinoise. Rêvant tous deux d'une vie meilleure, ils montent un petit commerce de beignets qui rencontre vite le succès auprès des pionniers...

### ► Renseignements

02 37 28 28 87

cine-clap.com

Tarifs adhésion: 20 € (10 € pour les moins de 25 ans)

## FESTIVAL REGARDS D'AILLEURS « FILMER L'ESPACE! »

Cinéma Les Enfants du Paradis

En partenariat avec le festival

« Regards d'ailleurs »

## Mardi 21 mars à 20 h 15

L'ASTRONAUTE

De Nicolas Giraud

(France, 2023, 1h50)

En présence du réalisateur

## Vendredi 24 mars à 20 h 15

ALIEN, LE HUITIÈME PASSAGER

De Ridley Scott (États-Unis/Royaume-Uni, 1979, 1h56, vostf)

En présence de Sam Azulys, professeur de cinéma à la New York University

## Mardi 28 mars à 20 h 30

PROXIMA

D'Alice Winocour

(France, 2019, 1h47)

La séance: 7,50 € et 5,70 €

(Ciné-Clap et - de 25 ans)

Carte 3 films: 15 €



# Un air de poésie

En mars, l'Apostrophe célèbre le 25<sup>e</sup> Printemps des poètes, placé sous le thème des « frontières ». Plusieurs rendez-vous vous y attendent pour porter haut les couleurs d'une poésie bien vivante en Eure-et-Loir.

**Samedi 11 mars**  
**de 15 h 30 à 17 h 15**

**BOB DYLAN REVISITED.**  
**MORIARTY: BEFORE DYLAN**

*Concert enregistré à la Cité de la musique-Philharmonie de Paris le 8 mars 2012*

Les cinq artistes du groupe Moriarty rendent hommage à l'œuvre de Bob Dylan, mais aussi aux musiciens, chanteurs ou chanteuses blues et folk qui ont inspiré celui-ci.

Auditorium de l'Apostrophe



**Samedi 18 mars à 15 h**

**RENCONTRE AVEC**  
**MATTHIEU LORIN, ÉRIC**  
**GODICHAUD ET SIMON**  
**MARTIN**

Créée à l'été 2022, l'association Le Chien qui parle, présidée par Christophe Jubien, présente trois poètes chartrains, mus par la volonté de promouvoir la poésie, expression marginale qui ne demande pour vivre que la douce folie de quelques-uns. En attendant d'organiser en 2024 un festival de poésie, qui rassemblerait une trentaine d'éditeurs et une dizaine de poètes.



**Samedi 25 mars**  
**de 15 h 30 à 16 h 30**

**#JR: L'ART SANS**  
**FRONTIÈRES**

*Film de Serge July et Daniel Ablin (2018)*

De New York à Shanghai, du mur israélo-palestinien à la frontière américano-mexicaine, JR a collé ou déposé ses photos géantes dans des dizaines de pays en associant à ses projets

des milliers d'inconnus. Ses installations spectaculaires sont autant de manifestes humanistes, pacifistes ou mémoriels.

Entrée libre

Auditorium de l'Apostrophe

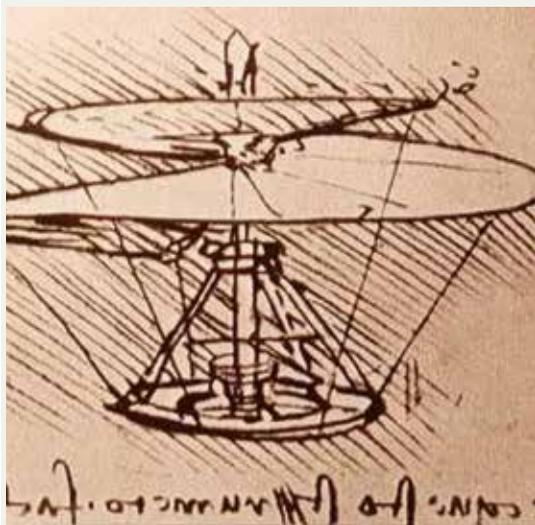
► L'Apostrophe  
1, boulevard Maurice-Viollette  
0237234200

# Rencontre avec Arnaldur Idriðason

Le jeudi 9 février dernier, à l'occasion de la sortie de son dernier roman *Le Roi et l'horloger*, le célèbre auteur de polar islandais Arnaldur Indriðason a répondu aux questions de ses lecteurs à l'auditorium de l'Apostrophe.



## Les Mardis de la science



### LES MACHINES VOLANTES DE LÉONARD DE VINCI - DU SAVANT ET DE L'INGÉNIEUR

**Mardi 21 mars à 18 h 30**

Conférence de Gérard Morin, ingénieur des Arts et métiers, ancien président des Ingénieurs et scientifiques de France pour la région Centre - Val de Loire.

L'insatiable curiosité de Léonard de Vinci (1452-1519) l'a conduit à explorer et étudier de nombreux domaines artistiques, scientifiques et techniques. Il a consigné ses observations, études et réflexions sous forme de textes et de dessins sur des milliers de feuilles. Une véritable encyclopédie sur l'état de l'art

à la Renaissance.

Si l'on peut discuter de l'apport réel de Léonard de Vinci en tant qu'inventeur et ingénieur de génie, il existe un domaine où il s'est montré particulièrement persévérant, méthodique et novateur, celui des machines volantes. Pour tenter de réaliser le vieux rêve de l'homme de voler, il a étudié l'anatomie et le vol des oiseaux et travaillé sur de nombreuses machines plus lourdes que l'air capable de le reproduire. Il faudra néanmoins attendre encore quelques siècles pour que ce rêve devienne réalité.

► Eure-et-Loir Campus  
21 rue Loigny-la-Bataille  
02 37 30 99 44

# ChARTres-Croisement des Arts à 10 ans

Pour son 10<sup>e</sup> anniversaire, du samedi 11 au dimanche 26, le festival ChARTres Croisement des Arts a demandé aux 21 artistes invités de travailler sur le thème de l'Espérance.



## EXPOSITION INTERNATIONALE

**Du samedi 11 au dimanche  
26 mars**

Collégiale Saint-André

Le festival ChARTres - Croisement des Arts ouvrira sa 10<sup>e</sup> édition à la collégiale Saint-André, le samedi 11 mars à 15 h, avec le vernissage de son exposition d'art internationale. Laquelle réunira 21 artistes œuvrant dans des disciplines aussi variées que la sculpture, le pastel, la peinture, l'aquarelle, le graphisme, le dessin, la photographie, la céramique et la faïence d'apparat de la Renaissance. Chacun devra présenter sur son stand un texte et une œuvre sur le thème de l'Espérance.

Invité d'honneur: Patrice Desrues, auteur-photographe spécialisé

dans les tirages anciens.

► 2, rue du Cloître Saint-André  
Les lundis, mardis, mercredis  
et jeudis de 15 h à 19 h

Les vendredis, samedis  
et dimanches de 10 h 30 à 12 h  
et de 15 h à 19 h

Entrée libre

## J.S. BACH: L'ÉTINCELLE DE GÉNIE

**Dimanche 19 mars à 17 h**

Concert à la Villa Fulbert

Avec Camille Rancière (violon,  
alto et chant baryton)

La Villa Fulbert vous invite à (re)  
découvrir la sensibilité et la déli-  
catesse des *Partitas et Sonates*  
pour Violon solo de Jean-Sé-  
bastien Bach. Ces pièces d'une  
extrême complexité seront  
interprétées par le violoniste et

altiste Camille Rancière, qui se  
produit régulièrement avec des  
ensembles de premier plan et  
aux côtés de grands interprètes  
de la musique baroque comme  
Amandine Beyer, Alice Piérot et  
Philippe Jaroussky.

Le programme des autres  
concerts, conférences et soirées  
à thème est disponible sur le  
site [chartres-croisementdesarts.  
jimdofree.com](http://chartres-croisementdesarts.jimdofree.com)

► Villa Fulbert  
3, boulevard  
du Maréchal-Foch  
Réservations conseillées  
[villa.fulbert@laposte.net](mailto:villa.fulbert@laposte.net)  
06 62 07 75 93  
et 06 52 25 93 52  
(pour les concerts)  
Participation: 15 €

# Un centre culturel en basse ville

Tombés amoureux de Chartres, Anne-Noëlle et Hubert Fondécave y ont créé le festival Croisement des Arts et s'emploient à développer des activités culturelles dans leur Villa Fulbert.



Anne-Noëlle et Hubert Fondécave devant la Villa Fulbert.

« **J**e travaille sur les marchés financiers et plus particulièrement dans la gestion d'épargne, dit Hubert Fondécave. Il y a dix ans, mon épouse Anne-Noëlle et moi avons proposé à la Ville d'organiser à la collégiale Saint-André une exposition réunissant une sélection d'artistes et d'artisans d'art parmi les quelque 120 qui avaient déjà exposé dans mes bureaux parisiens. La proposition a plu, alors nous avons persévéré. »

C'est parmi ce vivier d'artistes français et étrangers, qui utilisent toute forme d'expression (sculpture, peinture, photo, arts textiles...), que les époux Fondécave puisent donc chaque année pour composer le plateau de leur exposition, com-

plétée par quelques nouveaux venus.

« Comment sommes-nous arrivés à Chartres? Nous cherchions une ville sympa, pas trop loin de Paris mais sans être une cité-dortoir, et nous sommes tombés amoureux de la ville », dit Anne-Noëlle.

## Un musée pédagogique des arts décoratifs

« En 2020, quand l'occasion d'acheter la villa Fulbert s'est présentée, nous l'avons saisie pour y créer un centre artistique et culturel. » Ce lieu plein de charme, au bord de l'Eure, abrite les activités de l'association Les Fantaisies d'Orphée, créée en 2001 par Anne-Noëlle: cours particuliers de chant, ini-

tiation à la pratique d'arts divers, cours de langues (chinois, italien), cours d'histoire des arts de la table, d'histoire des tissus et costumes, et autres.

« Nous l'avons baptisée Villa Fulbert en référence à l'évêque Fulbert, arrivé à Chartres aux alentours de l'an 1000 et devenu un symbole du savoir et de la transmission, précise Hubert. Grâce à elle, nous offrons à des jeunes artistes de talent la possibilité de s'exprimer ou de se roder. Nous y avons organisé l'an dernier 7 ou 8 concerts ainsi qu'une expo-vente de Noël et nous envisageons d'y créer prochainement un musée pédagogique des arts décoratifs. C'est notre façon de contribuer au rayonnement de Chartres. »

# Vers un pôle archéologique

## 1. Le quartier Saint-Brice, dévoilé par l'archéologie

Premier volet d'une série de cinq articles consacré à l'histoire du quartier Saint-Brice, aux découvertes mises au jour lors des différentes campagnes de fouille, à son patrimoine et à son futur Pôle archéologique.

La place particulière qu'occupe l'archéologie à Chartres permet d'apporter un éclairage neuf sur les origines et l'évolution de la ville. La genèse de ses différents quartiers se dessine au fil des opérations archéologiques, chaque découverte venant ajouter une nouvelle pièce à un puzzle encore incomplet. Dans ce paysage urbain morcelé, le quartier Saint-Brice, bien que situé aux portes de la ville, occupe une place centrale.

### Un immense sanctuaire antique

Les premières traces d'occupation connues dans le quartier remontent à près de 2000 ans, à l'extérieur du grand fossé qui délimite la ville gallo-romaine d'Autricum. C'est dans le fond de la vallée qu'est édifié un très grand sanctuaire, installé à proximité de la voie qui relie Chartres à Orléans. Les dimensions du sanctuaire (6 hectares), tout comme sa localisation aux



Du monastère aux hospices Saint-Brice, l'histoire d'un lieu d'accueil.



Le sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val: un complexe monumental exceptionnel, dévoilé par les fouilles archéologiques récentes.



L'église de Saint-Martin-au-Val a connu plusieurs transformations au fil des siècles, comme en témoignent les documents historiques et les recherches archéologiques.

L'installation des abattoirs et l'évolution du quartier à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

Vue aérienne du quartier, sur laquelle est localisée l'emprise du sanctuaire antique



Évocation du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (dessin: Th. Duchesne)



Vue aérienne de l'église Saint-Martin-au-Val

portes de la ville, indiquent qu'il occupe une place importante pour l'ensemble du vaste territoire des Carnutes, qui s'étend depuis les rives de la Seine jusqu'au sud de la Loire.

### Une des premières églises de Chartres

Au début du VI<sup>e</sup> siècle, la religion chrétienne a définitivement pris le pas sur les cultes païens. Une première église funéraire est alors construite en lieu et place de l'ancien temple, situé dans l'aile ouest du sanctuaire gallo-romain. Cette église passe pour avoir abrité le tombeau

de saint Lubin, l'un des premiers évêques de Chartres, autour duquel auraient pu s'agréger les prestigieux sarcophages de pierre découverts lors des fouilles conduites entre 2016 et 2019.

### Un quartier aux portes de la ville

Au Moyen Âge, Chartres se structure et se fortifie autour du noyau formé par la cathédrale. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, elle est ceinturée par une puissante muraille, dont le tracé correspond aux boulevards actuels. L'église, désormais baptisée Saint-Martin, est agrandie et embellie à la faveur

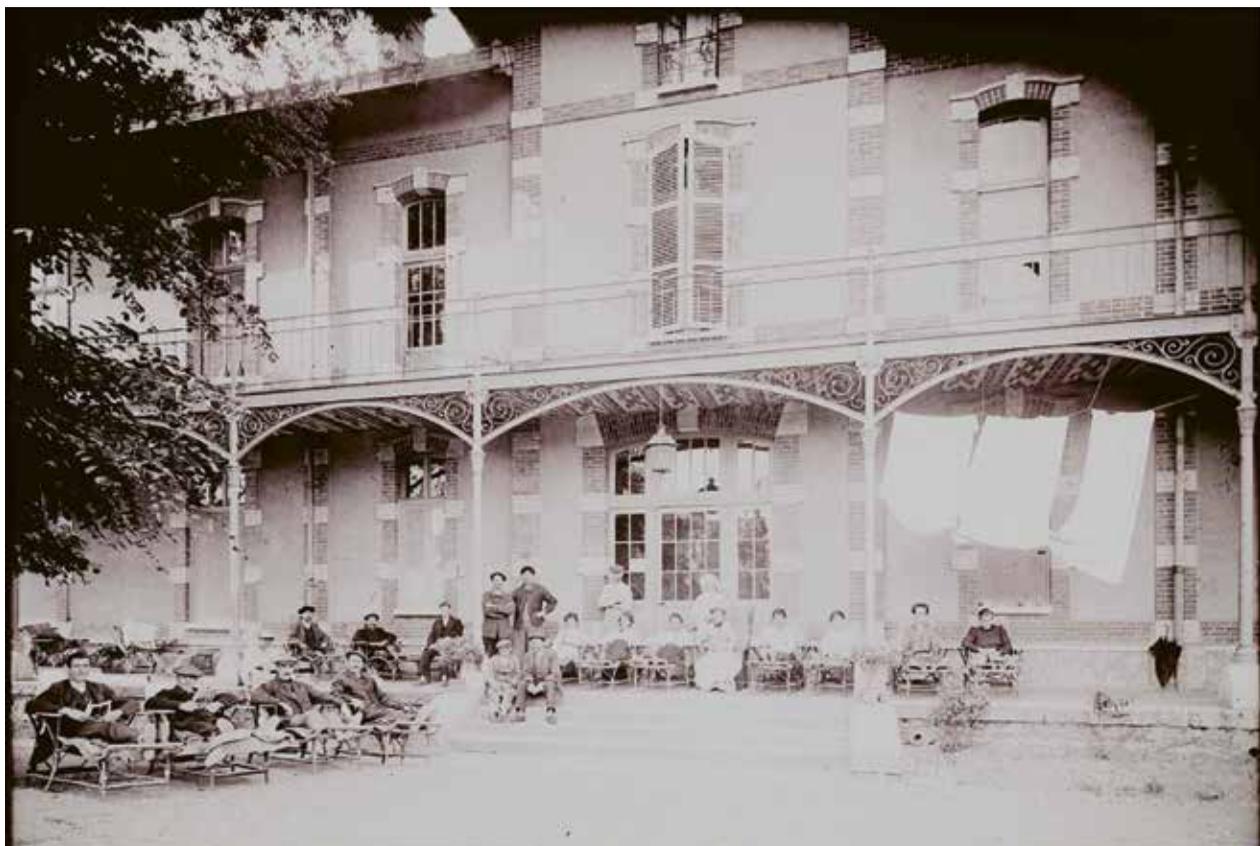
des chantiers du XI<sup>e</sup> siècle. Elle est cédée en 1128 au monastère de Marmoutiers près de Tours, et le quartier se développe de façon autonome, sous l'impulsion des communautés monastiques. Les terrains alentours voient fleurir vignes et vergers, autour desquels s'agglomèrent des habitats plus modestes.

### La permanence du lieu de culte

Depuis le Moyen Âge, l'église Saint-Martin-au-Val conserve une importance particulière aux yeux du clergé. Les nouveaux évêques y séjournent la veille de leur entrée solennelle dans la ville, auprès des tombeaux vénérés de leurs prédécesseurs. L'église est saccagée lors du siège du duc de Condé en 1568, puis largement reconstruite en 1645, à l'initiative du prieur Jean-Baptiste le Féron qui est inhumé dans la crypte. Une seconde église, dédiée à Saint-Brice, est construite au XIII<sup>e</sup> siècle, pour desservir la paroisse. Désormais disparue, elle a donné son nom à la place où elle s'élevait et au quartier qui l'entourait.

### Des hospices à l'hôpital

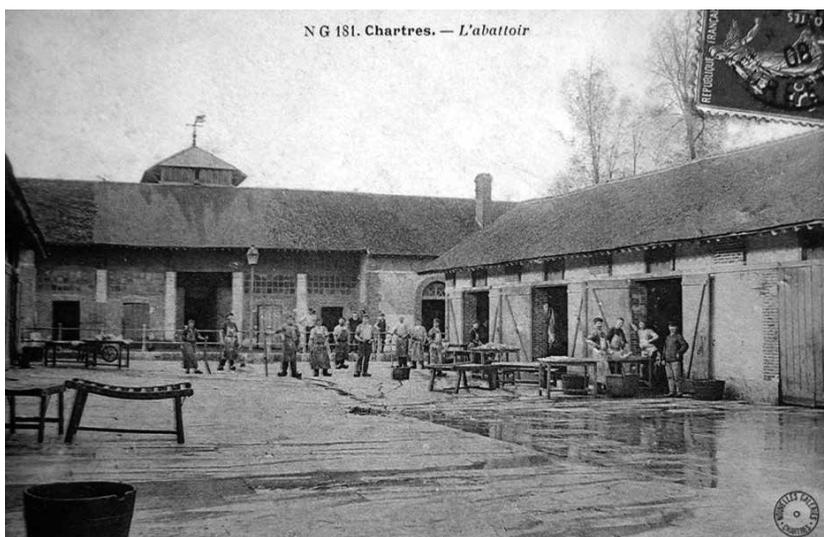
À la veille de la Révolution, il ne reste que cinq moines dans les



Vue de la façade d'un des pavillons des hospices, v. 1920 (Archives départementales d'Eure-et-Loir)

abbayes. En 1791, le monastère est vendu comme Bien national, puis transformé en hospice, l'accueil des plus démunis. Ces valeurs sont restées ancrées dans l'âme du quartier, l'hôpital étendant progressivement ses fonctions, avec la construction de différents pavillons à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle puis l'installation de l'Ehpad du Val-de-l'Eure au début des années 2000. Parallèlement, la partie nord du quartier est exploitée pour installer les abattoirs, construits en 1833 et l'habitat résidentiel se développe à la faveur de l'agrandissement de la ville.

Aujourd'hui, même si certains monuments et certaines institutions ont disparu, le quartier Saint-Brice résonne encore de ce passé. L'équipe de la direction de l'Archéologie, installée depuis 2014 dans les locaux des abbayes, s'emploie à faire resurgir les différentes pièces du



Les abattoirs au début du XX<sup>e</sup> siècle

puzzle, permettant d'orienter les futures politiques d'aménagement du quartier.

# Le réveil de Picassiette

Chargé dorénavant de la gestion de la Maison Picassiette, C'Chartres Tourisme va donner un nouveau souffle à ce site incontournable du patrimoine de la Ville. Isabelle Mesnard, sa présidente, nous parle du projet.



Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres Tourisme



## Quels objectifs vous êtes-vous fixés pour donner un nouvel élan à la Maison Picassiette ?

Nous voulons en faire un lieu vivant en élargissant la palette des visiteurs. L'idée est d'abord d'attirer davantage de touristes et de scolaires avec des visites guidées classiques ou immersives. La Maison Picassiette jouit d'une réelle notoriété à l'étranger et notamment auprès des touristes américains et japonais, amateurs d'art brut. En revanche, il y a beaucoup à faire en direction des Parisiens et des Franciliens.

## Qu'est-il prévu dans l'immédiat ?

2023 sera une année test, au cours de laquelle nous allons réfléchir au projet et, conjoncture économique oblige, faire le maximum avec un minimum d'investissement. Un appentis inutilisé va être aménagé pour recevoir un point accueil et un petit salon de thé avec terrasse. La Ville ayant acquis les deux terrains adjacents, nous allons aussi déterminer la surface dont nous avons besoin pour faire respirer le site. Le reste sera revendu. Nous avons d'ores et déjà mis

en place une équipe dynamique constituée de Thiphaine Herry et Louise Bullou, mues par l'envie de transmettre leur amour du lieu. La Maison Picassiette rouvre ses portes dès le 15 mars. Nous créerons l'événement cet été avec une exposition d'une vingtaine de clichés du mythique photographe Robert Doisneau, qui vint rencontrer Raymond Isidore à Chartres en 1953. Le vernissage aura lieu le 24 mai en présence des deux filles de Robert Doisneau.



### Quels sont les projets pour l'an prochain ?

Nous allons créer une petite boutique, qui proposera des produits locaux de qualité, et un salon de thé, histoire de prolonger l'expérience au cœur du site, attablé en terrasse autour d'une boisson en dégustant des biscuits salés ou sucrés. Un lieu à la fois convivial et paisible, où les gens pourront venir se poser ou bouquiner. Comme un clin d'œil à Raymond Isidore, qui rêva en son temps de faire de sa maison une guinguette pour les gens du quartier. Je précise que le lieu étant classé, nous ne toucherons ni à la maison, ni aux murs d'enceinte protégés.

### Les nouvelles visites

C'Chartres Tourisme fait évoluer l'offre de visites pour répondre aux demandes diverses :

- une visite libre audio-guidée de 30 minutes avec QR code à flasher à l'entrée ;
- des visites flash de 30 minutes, accompagnées par Thiphaine ou Louise ;

- des visites guidées classiques ou immersives le dimanche matin ;
- des propositions pour les groupes et les scolaires repensées.

### OUVERTURE DU 15 MARS AU 15 NOVEMBRE

Du mercredi au samedi de 10 h à 18 h

Le dimanche de 14 h à 18 h, la matinée étant réservée aux visites guidées.

Fermé le lundi et mardi.

Ouvert pendant les vacances scolaires pour des visites guidées.

Les lignes Filibus 15, 4 et 6 desservent la Maison Picassiette

### Billetterie en ligne

[boutique.chartres-tourisme.com](http://boutique.chartres-tourisme.com)

### Tarifs

- Entrée et visite libre avec l'application interactive Wivisites: 7 € et 4 € (du 15 mars au 31 mai et 1<sup>er</sup> au 15 novembre)
- Entrée en période d'exposition: 9 € (du 1<sup>er</sup> juin et 31 octobre)

- Visite flash, sur demande à l'entrée: 9 €
- Dimanche
- Visite guidée classique: 12 € et 9 €
- Visite immersive en compagnie d'« Adrienne Isidore »: 15 € et 10 € (10 personnes minimum)
- Gratuit pour les moins de 6 ans

► Maison Picassiette  
22, rue du Repos  
02 37 34 10 78  
[picassiette@chartres-tourisme.com](mailto:picassiette@chartres-tourisme.com)

### un film en tournage

Un docu-fiction retraçant la vie et l'œuvre de Raymond Isidore, réalisé par l'Eurélien Pawel Lisiak et produit par la Boîte à Songes (à qui l'on doit notamment Leno par Hélène Boucher), sera tourné tout au long de l'année 2023.

# L'artisanat d'art à l'honneur

Du 27 mars au 2 avril, les Journées européennes des métiers d'art vous invitent, à célébrer les métiers d'art et du patrimoine vivant avec des expositions et des ouvertures d'ateliers au public.

## Programme

### LE SAVOIR-FAIRE EURÉLIEN A LA BOUTIQUE LOCO

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 avril**

Née de la volonté commune de la Chambre des métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir et de la Ville de Chartres de promouvoir les savoir-faire des métiers d'art et d'animer le centre-ville, la boutique Loco expose une dizaine d'artisans du département, qui vous feront découvrir leur travail et leur savoir-faire.

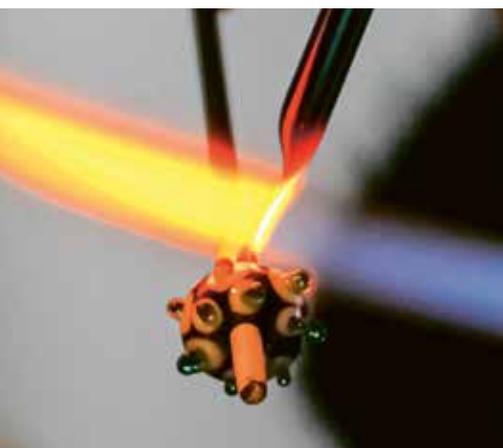
► Boutique Loco  
11, rue de Clouterie

### 10 ANS DE CRÉATION AUX ATELIERS LOIRE

**Samedi 1<sup>er</sup> avril de 10 h à 18 h**

Une rétrospective du travail des ateliers Loire, à travers une exposition d'une quinzaine de vitraux d'essais d'éminents artistes réalisés ces dix dernières années. Une borne interactive et une carte avec plus de 150 références vous permettront par ailleurs de visualiser l'étendue des réalisations des Ateliers Loire à travers le monde.

► Expression Vitrail  
15 bis, cloître Notre-Dame



### PAUL CHALLAN BELVAL, ARTISTE VERRIER

**Vendredi 31 mars de 9 h à 19 h**

Découvrir un atelier de vitrail Paul Challan Belval vous ouvre les portes de son atelier, où des vidéos tournées sur ses plus beaux chantiers vous permettront d'appréhender son travail en musique.

► Atelier Paul Challan Belval  
4, cloître Notre-Dame  
3<sup>e</sup> étage

### AU FIL DES IDÉES À L'IMAGINAIRE

**Les mercredi 29 mars et samedi 1<sup>er</sup> avril de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h et le dimanche 2 avril de 14 h à 19 h**

Artisan tisserand, Gisèle Duroy invite au voyage en faisant chanter les fils et les couleurs dans le mouvement, pour obtenir des tissus.

Elle proposera aux enfants de 8 à 12 ans une initiation au tissage à la main et une découverte des matières classiques ou insolites, fibres, plantes, plastique, papier etc.

De 14 h à 15 h, de 15 h à 16 h et de 17 h à 18 h (par groupes de 3 ou 4 enfants)

► Galerie KA  
19, cloître Notre-Dame

### POÉSIE EN VERRE

Vendredi 31 mars de 10 h à 18 h 30 Artiste peintre et artiste verrier, Nathalie Dumontier vous ouvre les portes de son atelier pour vous expliquer sa démarche créative, elle qui puise son inspiration dans la nature. « Je



*retrouve dans le travail du verre, les jeux d'ombre et de lumière, de transparence et d'opacité que je travaille dans ma peinture.* »

► Nathalie Dumontier Atelier  
23, rue Chauveau Lagarde

### SLICE AND CO

**Samedi 1<sup>er</sup> avril de 10 h à 19 h**

Découverte d'un atelier de filage de verre au chalumeau, avec démonstration du processus de fabrication des perles de verre en partant du choix des baguettes de verre, de la technique de filage du verre, de la cuisson du verre, du nettoyage des perles et du montage en bijoux.

► Silice and Co  
Cloître Notre-Dame  
37, rue du commandant  
Léon-Chesne

# Fin de résidence pour Sandra Vambreemersh

Commencée en septembre dernier, la résidence d'auteure associée de Sandra Vanbremeersch à L'Esperluète s'achève le samedi 18 mars avec un « Parcours littéraire et artistique » dans les rues de Chartres.



**D**ans le cadre d'une Résidence d'auteure associée soutenue par l'agence Ciclic Centre-Val de Loire, l'auteure et artiste plasticienne Sandra Vanbremeersch développe depuis le mois de septembre un projet à la fois littéraire et artistique à la librairie L'Esperluète, en partenariat avec la médiathèque l'Apostrophe et le lycée Marceau, tout en poursuivant l'écriture de son deuxième roman. Une résidence que la jeune femme a conçue pour aller à la rencontre de différents publics et travailler avec eux le rapport du texte à l'image.

## PARCOURS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE DANS CHARTRES

**Samedi 18 mars à 17 h 30**

-Départ de la librairie L'Esperluète

Le parcours vous entraînera à la découverte des vitrines qui accueillent les créations littéraires du groupe d'écriture et passera par l'Édicule de la place des Halles, qui abrite le « *Laboratoire de résidence* ». Une exposition des travaux réalisés dans les différents ateliers à la médiathèque L'Apostrophe, au Lycée Marceau et à la Librairie L'Esperluète tout au long des sept mois de la résidence de Sandra Vambreemersh.

La déambulation sera accompagnée de performances vocales des participants à l'atelier d'écriture et d'un travail sonore sur le thème de la Nuit créé par les élèves de seconde du lycée Marceau.

-19 h : retour à la librairie, où se tient l'exposition des travaux des élèves de première du lycée Marceau sur les thèmes de la Nuit et des « *dessins d'écriture* » de l'auteure. La journée se terminera par un « *Verre de clôture de résidence* » au son des voix des participants à l'atelier d'écriture de L'Esperluète.

# Mémoire

Calendrier des cérémonies officielles 2023,  
année de la commémoration des 80 ans de la mort de Jean Moulin (1943-2023)



Graff réalisé par l'artiste australien Jimmy C.



### **Mercredi 1<sup>er</sup> mars**

Place des Épars  
Hommage au général  
Marceau.

### **Samedi 11 mars à 11 h**

Place Châtelet  
Hommage aux victimes  
du terrorisme.

### **Dimanche 19 mars, à 11 h**

Butte des Charbonniers  
Journée nationale du  
Souvenir et de recueillement  
à la mémoire des victimes  
civiles et militaire de la guerre  
d'Algérie et des combats en  
Tunisie et au Maroc.

### **Jeudi 13 avril à 20 h**

Salon Marceau  
Lecture  
par Franck Ferrand d'extraits  
de *Premier combat*, écrit par  
Jean Moulin en 1940  
Sur inscription.

### **Dimanche 30 avril à 11 h**

Monument Jean Moulin  
Cérémonie officielle du  
Souvenir de la déportation.

### **Lundi 8 mai à 18 h**

Butte des Charbonniers  
Cérémonie officielle  
du 78<sup>e</sup> anniversaire  
de la Victoire de 1945.

### **Dimanche 14 mai**

Fête de Jeanne d'Arc  
et du patriotisme.

### **Samedi 27 mai à 11 h**

Monument Jean Moulin  
Journée nationale  
de la Résistance.

### **Jeudi 8 juin à 18 h**

Square des Maréchaux  
Journée nationale  
d'hommage aux Morts pour  
la France en Indochine.

### **Samedi 17 juin**

Conférence  
de Pascal Ory, académicien.

### **Dimanche 18 juin à 18 h**

Monument Jean Moulin  
et stèle Général de Gaulle  
Commémoration du  
premier acte de résistance  
de Jean Moulin et  
commémoration de l'appel  
du Général de Gaulle.

### **Samedi 8 juillet**

Le OFF  
Spectacle Jean Moulin de  
A à Z  
Par la compagnie Théâtre en  
Pièces.

### **Vendredi 14 juillet à 18 h**

Place Châtelet  
Cérémonie officielle  
de la Fête nationale.

### **Dimanche 16 juillet à 11 h**

Monument Jean Moulin  
Commémoration de la  
journée nationale des  
persécutions racistes  
commises sous l'autorité  
de fait dite « gouvernement  
français » (1940-1944).

### **Dimanche 27 août à 18 h**

Butte des Charbonniers  
Cérémonie officielle du 79<sup>e</sup>  
anniversaire de la libération  
de Chartres.

### **Jeudi 21 septembre**

Statue de Marceau,  
place des Épars  
227<sup>e</sup> anniversaire  
de la mort du Général  
Marceau.

### **Lundi 25 septembre**

Journée nationale  
d'hommage aux harkis  
et autres membres des  
formations supplétives.

### **Mercredi 1<sup>er</sup> novembre à 11 h**

Cimetière Saint-Chéron  
Cérémonie du Souvenir  
français « *hommage aux  
morts pour la France* ».

### **Samedi 11 novembre à 10 h**

Butte des Charbonniers et  
cathédrale  
Commémoration de la  
victoire et de la paix, jour de  
l'armistice et hommage à  
tous les Morts pour la France.

### **Mardi 5 décembre à 18 h**

Mémorial départemental des  
guerres d'Afrique du Nord  
Journée nationale  
d'hommage aux Morts  
pour la France, de la guerre  
d'Algérie et des combats du  
Maroc et de la Tunisie.

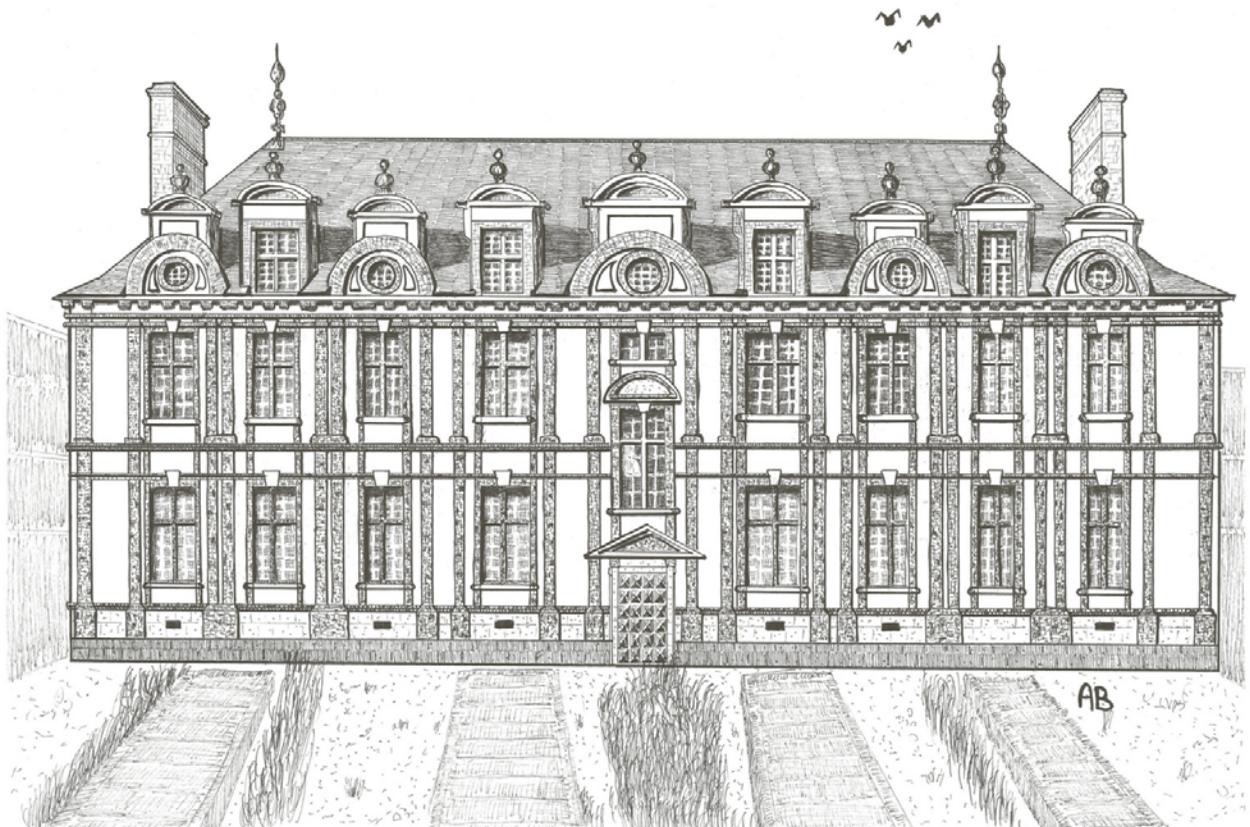
### **Décembre**

Clôture de l'année  
Jean Moulin  
par un concert de l'Orchestre  
d'Harmonie de Chartres  
Jean Moulin.  
De lui à nous  
Spectacle d'Emmanuel Ray  
Le OFF.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

# Chartres et la Base Mérimée. 1860-2017

Patrimoine 3/3



Hôtel de Montescot, façade sud, classement 1939.

**A**près la guerre de 1870-1871, le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts adresse aux préfets des circulaires qui relancent le rythme des demandes de classement et la protection du patrimoine. Avec un pic à la veille des guerres, ce rythme fléchit dans les années 1950 puis remonte en flèche dans les années 2000. Avec quelques variantes, Chartres s'inscrit dans ce mouvement.

## Les préfets d'Eure-et-Loir à la manœuvre

### 1873, classer les témoins d'une « école architecturale »

La circulaire ministérielle du 21 août 1973 « *Classement des Monuments historiques* », rappelant au préfet les instructions de 1832 à 1852 et la liste de 1862, annonce la préparation d'une « *liste définitive des édifices dont la conservation présente un véritable intérêt au point de vue de l'art* ».

Le préfet est invité à signaler les édifices à classer: « *ceux qui représentent le point de départ ou le complet développement d'une école d'architecture figureront en première ligne, ceux qui ne sont, par rapport aux précédents, que de dérivés, seront classés en seconde ou troisième ligne, suivant leur intérêt relatif.* »

### Chartres dans la liste de 1875

La circulaire du 8 octobre 1874 somme le préfet de mobiliser les sous-préfets, les maires et les



Abbaye de Saint-Père en Vallée, son abbatale et son moulin, ensemble classé et inscrit 1840, 1916-1929, 1987.

conseils de fabrique pour stopper et sanctionner « les travaux déplorables », « mutilations », « badigeonnages et grattages » qui « déshonorent » les monuments classés et en cours de classement. Le texte est suivi de la « *Liste des Monuments historiques de la France* » en 1875. Elle reprend celle de 1862, annotée mais non actualisée: l'« *ancien Hôtel-Dieu* » signalé par Mérimée y figure encore, bien que démoli en 1867.

### Chartres dans la liste de 1900

La liste annoncée en 1873 et publiée en 1900 par le ministère est divisée en 3 sections:

« *monuments mégalithiques* », « *monuments antiques* », « *monuments du Moyen Âge, de la Renaissance et des temps modernes* ». Elle résulte de la loi du 30 mars 1887 et de son décret d'application du 3 janvier 1889, qui précisent les modalités de classement ou de déclassement des édifices, et les conditions de financement de leur entretien ou de leur réparation.

Pour Chartres, la liste de 1875 a été actualisée. Le vocable de la cathédrale y est intégré et l'« *Hôtel-Dieu* » a disparu; la « *Chapelle de l'hôpital Saint-Brice* » et « *L'escalier de la maison dite de la Reine Berthe* » y font leur entrée.

### Chartres dans la liste de 1910

Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts publie la « *Liste des édifices classés parmi les Monuments historiques à la date du 24 janvier 1910* », mise à jour le 4 février 1911 et revenue au classement alphabétique.

### Maisons du Cloître Notre-Dame classées de 1911 à 2009

#### Maisons du 2-4-6 et du 22-24

Propriété des chanoines du chapitre cathédral, le premier ensemble s'organisait autour d'une cour pavée, équipée de communs et d'écuries; le bois de charpente du 6 fut abattu en 1254. Le second ensemble, dit « *maison du chevecier* », comportait deux corps de logis dont les charpentes furent posées en 1317 et vers 1318.

#### Maison du 7

« *L'un des types les plus parfaits de l'architecture civile du XIII<sup>e</sup> siècle* » (Maurice Jusselin, Bulletin Monumental, 1911).

En 1911, des ouvriers découvrirent sous l'enduit qu'ils remplaçaient des chapiteaux gothiques, des arcs brisés et six tympans sculptés de dragons, de lutteurs et de joueurs de dés, de feuillages, fleurs, cresson et figuier, de ceps de vigne et de grappes... Des moulures et des sculptures portaient des traces de peinture rouge terre de Sienne.

Le premier propriétaire connu de la maison est Gilles Pasté, prévôt de Normandie, puis évêque d'Orléans. Le 26 avril 1286, Gilles vendit sa maison à Robert de Frouville, doyen de Chartres. Le 27 mars 1295, les exécuteurs testamentaires de Frouville la vendirent à Nicolas de Maison-Mau-



Jardins du palais épiscopal, classement 1906, 1941.

gis, chanoine de Chartres. Après la mort de Maugis le 21 mai 1308, le chapitre posséda la maison jusqu'à la Révolution. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, elle s'intégrait dans un groupe de trois logis contigus occupés par trois chanoines. En 1582 le roi Henri III le loua pour sa mère, son épouse et lui-même. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le bien fut loué à des ecclésiastiques qui n'occupèrent que deux des maisons. Le 23 février 1791, le groupe de maisons devenu Bien national fut acquis par l'architecte Sainsot et le ferblantier Semen, qui en firent un immeuble de rapport. Le « troisième corps de logis en ruine » fut démoli. Le 1<sup>er</sup> février 1825, l'armurier Semen et sa

femme vendirent leur bien au juge Hérisson et à sa femme née Lenoble, propriétaires en 1911.

### **Chartres, édifices classés et inscrits : 1840-2017**

Chartres compte 41 édifices protégés Monuments historiques, 20 inscrits (premier niveau de protection) et 21 classés (niveau le plus élevé), 17 logis privés, 12 édifices religieux et 8 publics, 3 bâtiments industriels et 1 militaire. Un même édifice peut faire l'objet de plusieurs arrêtés successifs pour des éléments différents.

### **Ordre chronologique de classement et d'inscription**

1840 : églises St-Aignan, St-André (anc.), St-Pierre;  
1862 : cathédrale, Loëns, maison rue Noël Ballay;  
1886 : St-Martin-au-Val, St-Brice;  
1889 : escalier dit « de la Reine Berthe »;  
1906 : palais épiscopal et ses jardins;  
1911 : maison canoniale 7, cloître Notre-Dame; Porte Guillaume, élément avancé;  
1912 : maison 11-13, rue des Changes;  
1916 : abbaye St-Père, 2 salles;  
1921 : maison 29, rue Chantault;  
1924 : maison 5, rue Chantault;



Palais épiscopal, classement 1906, 1941.



Séminaire Saint-Charles, classement 1941.

1925 : Pont St-Hilaire ;  
 1927 : porte rue d'Harleville ;  
 1928 : maison 20, rue Porte-Morard ; maison place de la Poissonnerie ;  
 1929 : abbaye St-Père, façades ;  
 1937 : église Ste-Foy ;  
 1939 : hôtel Montescot ;  
 1941 : séminaire rue du Cardinal Pie ; ancien palais épiscopal ;  
 1966 : maison place du Cygne ;  
 1976 : maison rue des Vieux-Capucins ;  
 1979 : couvent rue St. Michel ;  
 1983 : maison Picassiette ;  
 1984 : Théâtre municipal ;  
 1987 : moulin Saint-Père ;  
 1994 : Hôtel des Postes ;  
 1997 : maison rue St-Brice ;  
 1999 : Atelier Lorin ;  
 2000 : couvent rue St. Michel ;  
 2002 : église St.-Jean-Baptiste, Rechèvres ;  
 2005 : maison 22-24, cloître Notre-Dame ;  
 2006 : maison 11-13, rue des Changes ;  
 2007 : maisons 2-6, cloître Notre-Dame ;  
 2009 : maisons 2-6, cloître Notre-Dame, maison 11-13, rue des Changes, Hôtel-Dieu avenue Maunoury ;  
 2017 : colonne Marceau, monuments Noël Ballay, Pasteur et statue Marceau.



Maison canoniale, 7, cloître Notre-Dame, classement 1911.

## La Base Mérimée

En hommage à Prosper Mérimée son nom a été donné à la base de données du patrimoine monumental et architectural français, créée en 1978, mise en ligne en 1995 et consultable sur la Plateforme Ouverte du Patrimoine (POP).

### Juliette Clément,

Société archéologique d'Eure-et-Loir

Sources: Base Mérimée, fonds SAEL, AD 28, AM Chartres.

Clichés, fonds SAEL, J. Clément

À suivre:

Chartres, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, le monde du livre, de l'estampe et de l'édition, 3/3.

## COMPTE RENDU SUCCINCT DU 19 JANVIER 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Monsieur Jean-Michel BAZIN Secrétaire de séance,

Étaient présents: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Agnès VENTURA, M. Ladislav VERGNE, Mme Sophie GORET, Mme Lucie M'FADDEL, M. Christophe CAPLAIN, Mme Isabelle VINCENT, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Martine MOKHTAR, Mme Karine DORANGE, M. Fabien STANDAERT, M. Guillaume BONNET, Mme Brigitte COTTEREAU, M. Boris PROVOST, M. Richard LIZUREY, M. Franck MASSELUS, Mme Isabelle MESNARD, M. Quentin GUILLEMAIN, M. Alain CONTREPOIS, M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Yves CUZIN, Mme Laurence JOLY, M. Jean-François BRIDET, M. Patrick GEROUDET, Mme Céline DEVENDER, Mme Elisabeth FROMONT, Mme Geneviève CRESSAN, M. Olivier MAUPU, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Laurent LHUILLERY, Mme Jacqueline MARRE, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN.

Étaient représentés: M. José ROLO par pouvoir à M. Laurent LHUILLERY, M. Daniel GUERET par pouvoir à M. Richard LIZUREY, Mme Dominique DUTARTRE par pouvoir à Mme Sophie GORET, M. Jean-François PLAZE par pouvoir à M. Yves CUZIN.

Résultat du vote de l'approbation du procès-verbal de la séance précédente

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 1 Protection fonctionnelle - Maire

M. le Maire Jean-Pierre GORGES ayant quitté la séance ne pouvant prendre part ni au débat ni au vote,

Mme Fromont a été désignée pour présider la séance

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 5 voix contre, 3 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: Mme Devender, M. Provost

ACCORDE la protection fonctionnelle à Monsieur Jean-Pierre GORGES dans le cadre du recours pénal en cours.

### FINANCES ET PROSPECTIVE

#### 2 Prolongation garantie d'emprunt - SPL Chartres Aménagement

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT devant quitter la séance avant débat et vote: MM. MASSELUS, BONNET, STANDAERT, Mmes FROMONT, DORANGE, JEBLI-CHEDEVILLE, DEVENDER.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le principe d'une part de la prolongation de la garantie d'emprunt que la SPL Chartres Aménagement a sollicité auprès de CHARTRES MÉTROPOLE et concernant un prêt de 15 M€ que la SPL Chartres Aménagement avait contracté avec la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et Consignation et d'autre part que la Banque Postale a accepté

la prolongation de sa caution sur la même période;

PRÉCISE que la Banque Postale a rendu par mail un avis favorable le 21 novembre 2022 à la SPL Chartres Aménagement; les deux prêteurs sont donc favorables à cette prolongation de durée de 5 ans;

VALIDE le document joint adressé par la Banque Postale à la SPL Chartres Aménagement sur les conditions de cette extension.

### 3 Contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de l'Auberge de Jeunesse et du CRJS - Avenant 1

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL CHARTRES MÉTROPOLE ÉVÉNEMENTS devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, LHUILLERY, ROLO, Mmes DORANGE, VINCENT

Mme FROMONT a été désignée pour présider la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

RAPPORTE la délibération n°CM2022/086 en date du 12 mai 2022.

APPROUVE l'avenant 1 au contrat de concession de service public en quasi-régie pour la gestion et l'exploitation de l'auberge de jeunesse et le centre régional jeunesse et sport avec la SPL Chartres métropole Événements.

AUTORISE la signature dudit avenant par le Maire ou son représentant et les actes afférents.

### 4 Concession de service public pour la fourrière automobile -

## CONSEIL MUNICIPAL

### Renouvellement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la poursuite de l'exploitation de service fourrière automobile dans le cadre d'une concession de service public à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 pour une durée de 5 ans.

APPROUVE les orientations et les caractéristiques de la concession telles que décrites dans le rapport de présentation.

AUTORISE le Maire ou son représentant à lancer, à conduire la procédure de consultation, à mener les négociations avec les différents candidats, à prendre tous les actes nécessaires dans le cadre de la procédure, conformément aux articles L1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ainsi que les articles L3120-1 et suivants du Code de la commande publique.

### 5 Rue Faubourg la Grappe- Acquisition des emplacements réservés

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'acquisition des parties de parcelles concernées par les emplacements réservés, dans le cadre du projet d'élargissement des voies Rue du Faubourg la Grappe et Rue d'Allonnes, par la Ville de Chartres auprès des époux BOULLANGER et de la SCI Clos du Pressoir (ou de toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer), au prix de 43 €/m<sup>2</sup>, soit un prix total de 3255 € net vendeur pour les 85 m<sup>2</sup> des époux BOULLANGER et de 1892 € net vendeur les 44 m<sup>2</sup> de la SCI Clos du Pressoir, selon la liste et les plans ci-annexés.

PRÉCISE que les frais de division parcellaire sont à la charge de la

Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et les documents à intervenir.

### 6 rue Saint-Chéron - cession de parcelles non bâties

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la cession des parcelles cadastrées BO n° 647 et 649, d'une superficie totale de 231 m<sup>2</sup> pour un montant de 10500 € net vendeur situées au 77 rue Saint-Chéron au profit de Monsieur AKDOGAN ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

7 COS - Subvention globale de fonctionnement 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant à la convention d'objectifs 2021-2022-2023 ayant pour objet le versement de la subvention globale de fonctionnement 2023 pour un montant total de 182600 € dont 102979 € à la charge de la Ville de Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention.

### 8 Amicale du personnel - Subvention de fonctionnement 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant à la

convention d'objectifs 2021-2022-2023 ayant pour objet le versement de la subvention globale de fonctionnement 2023 pour un montant total de 65000 € dont 36658 € à la charge de la Ville de Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention.

## SERVICES À LA POPULATION

### 9 C'CHARTRES JUDO - Avenant n° 2 Convention d'objectifs 2022/2024 - Subvention 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES JUDO » et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3000 €, au titre de la saison 2022/2023, à l'association « C'CHARTRES JUDO », dans le cadre de sa participation à la Coupe d'Europe Cadets/Cadettes à Follonica, en Italie, les 11 et 12 février 2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES JUDO » ainsi que tout document y afférent.

### 10 Convention d'objectifs et de financement - Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir - Pilotage du projet de territoire - Diagnostic

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la Convention d'Objectifs et de Financement « Pilotage du projet de territoire - Diagnostic » entre la Caisse

## CONSEIL MUNICIPAL

d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres, qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention définie à cet effet

### **11 Lieux d'Accueil Enfants Parents - Convention d'Objectif et de financement - Avenant**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant à la convention d'objectifs et de financement - Prestation de Service « *Lieu d'Accueil Enfants Parents* » établie entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres, qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention définie à cet effet, et les annexes s'y rapportant.

## **AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS**

### **12 Charte de nourrissage des chats errants et libres dans les cabanes installées sur la ville**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la mise en place d'une charte de nourrissage des chats errants et libres auprès des bénévoles identifiés sur le territoire de la ville de Chartres

ACCEPTE la signature de la charte, pour chaque bénévole identifié, par le Maire ou son représentant

### **13 Plan local d'urbanisme - lancement d'une procédure de modification**

Par délibération n° 2015/233

en date du 24 juin 2015, le Conseil municipal de Chartres a approuvé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Depuis cette date, le document a déjà fait l'objet de deux procédures de modification simplifiée approuvées respectivement par délibération n° 2020/021 en date du 16 janvier 2020 et n° 2021/175 en date du 30 juin 2021.

Depuis la révision de son PLU, la ville de Chartres a engagé différentes études de projets urbains pour garantir la maîtrise de son développement et favoriser une urbanisation soucieuse du cadre de vie de ses habitants: étude d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le secteur de « *l'Île de Chartres* », ZAC du Plateau Nord-Est, ZAC des Clos, ZAC de Rechèvres, etc.

À ces études, s'ajoutent désormais de nouveaux dispositifs et outils comme le programme Action Cœur de Ville et le périmètre Opération de revitalisation du territoire (ORT) qui permettent aujourd'hui d'accompagner la collectivité dans ses réflexions et d'assurer une cohérence stratégique d'ensemble.

Afin d'intégrer ces nouvelles dynamiques, la ville de Chartres souhaite aujourd'hui procéder à une modification de son PLU telle que définie par l'article L153-36 du code de l'urbanisme. Cette procédure vise notamment à:

- Modifier l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) dite « *Île de Chartres* » suite à la délibération n° 2021/243 en date du 25 novembre 2021 à travers laquelle le Conseil municipal a renoncé à la mise en place d'une ZAC au profit de nouvelles dispositions réglementaires et graphiques afin d'anticiper et de mieux encadrer les mutations foncières et les projets d'aménagement et de construction.

- Intégrer le dossier de réalisation modificatif de la ZAC Plateau Nord-Est approuvé par délibération n°2022/331 en date du 8 décembre 2022 afin d'ajuster les

dispositions réglementaires pour permettre le développement de ce secteur notamment au regard du programme des équipements publics et du programme global des constructions.

- Permettre la poursuite du développement productif du site industriel et technologique de l'entreprise NOVO NORDISK situé dans la zone Edmond Poillot en adaptant notamment le plan des formes urbaines du PLU.

- Procéder à quelques ajustements et actualisations réglementaires.

Considérant que ce projet de modification n'a pas pour conséquence de bouleverser l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU, ni de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou naturelle, les modifications envisagées n'entrent pas dans le champ d'application de la procédure de révision telle que définie à l'article L153-31 du code de l'urbanisme.

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, le projet de modification du PLU de Chartres sera transmis pour avis aux personnes publiques associées et fera l'objet d'une enquête publique avant approbation en Conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 2 voix contre, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le principe d'engager la modification de droit commun du plan local d'urbanisme de Chartres

APPROUVE les objectifs poursuivis exposés.

AUTORISE le maire ou son représentant à engager la procédure de modification du PLU et à signer tous les actes y afférents

**Le Maire,  
Jean-Pierre GORGES**

# COMPTE RENDU SUCCINCT

## 9 FÉVRIER 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Mme JEBLI-CHEDEVILLE Secrétaire de séance,

Étaient présents: Mme Agnès VENTURA, Mme Sophie GORET, Mme Lucie M'FADDEL, M. Christophe CAPLAIN, Mme Isabelle VINCENT, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Martine MOKHTAR, Mme Karine DORANGE, M. Fabien STANDAERT, M. Guillaume BONNET, Mme Brigitte COTTEREAU, M. Boris PROVOST, M. Franck MASSELUS, Mme Isabelle MESNARD, M. Quentin GUILLEMAIN, M. Alain CONTREPOIS, M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, M. Yves CUZIN, Mme Dominique DUTARTRE, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, Mme Elisabeth FROMONT, M. Olivier MAUPU, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Laurent LHUILLERY, Mme Jacqueline MARRE, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN, M. José ROLO.

Étaient représentés: M. Richard LIZUREY par pouvoir à M. Guillaume BONNET, M. Jean-François PLAZE par pouvoir à Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Mme Sophie BEUREL par pouvoir à M. José ROLO, Mme Laurence JOLY par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS, Mme Emmanuelle FERRAND par pouvoir à Mme Lucie M'FADDEL, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Jean-Michel BAZIN, Mme Geneviève CRESSAN par pouvoir à Mme Sophie GORET, M. Daniel GUERET par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, M. Jean-François BRIDET par pouvoir à Mme Brigitte COTTEREAU.

Était excusé: M. Ladislav VERGNE.

Le procès-verbal de la séance du

conseil municipal du 8 décembre 2022 a été approuvé à l'unanimité (conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES)

### FINANCES ET PROSPECTIVE

#### 1 Rapport en rectification de la Chambre Régionale des Comptes Centre-Val de Loire sur les comptes et la gestion de la SPL Chartres Aménagement au cours des exercices 2014 à 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport en rectification de la Chambre Régionale des Comptes Centre-Val de Loire sur les comptes et la gestion de la SPL Chartres Aménagement au cours des exercices 2014 à 2019, conformément à l'article L243-6 du code des juridictions financières.

PRÉCISE que la collectivité a été invitée, en tant qu'actionnaire, par le PDG de la SPL Chartres Aménagement à inscrire ce dossier à l'Ordre du jour de l'Assemblée délibérante par courrier du 18 janvier 2023.

#### 2 Avance de Trésorerie 2023 - Société Publique Locale C'CHARTRES SPECTACLES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux

siégeant au sein du CA de la SPL C'CHARTRES SPECTACLE devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, LHUILLERY, GEROUDET, DUVAL, STANDAERT, Mmes MESNARD, VINCENT, DORANGE, MOKHTAR

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 23 voix pour, 2 voix contre, 4 abstentions

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie 2023 avec la SPL C'CHARTRES SPECTACLES et pour un montant de 400 000 €;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'avance de trésorerie 2023 et les éventuels actes liés;

PRÉCISE que le montant « avancé » par la collectivité devra être intégralement remboursé en fin d'année 2023.

#### 3 Groupement de commande semi-intégré pour des matériels et fournitures communs - avenant 4

Pour cette délibération, Mme FROMONT a été désignée pour présider la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention de groupement de commande semi-intégré pour l'acquisition des matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres et à Chartres Métropole, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention en intégrant la location de structures modulaires et mobiliers de cantonnement.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit

avenant.

#### 4 Marchés pour la restauration du portail et de la tête de mur de clôture des ateliers Lorin – attribution

Pour cette délibération, Mme FROMONT a été désignée pour présider la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les marchés suivants:

Désignation	Entreprise retenue	Montant et délai d'exécution
Lot n°1 « Maçonnerie Pierre de taille – Couverture »	La société PAVY 21, rue Thomas Edison 72650 LA CHAPELLE SAINT-AUBIN	113 555,56 € HT/ 136 266,67 € TTC Pour un délai d'exécution de 6 mois
Lot n°2 « Menuiserie »	La société Jean-Marc DARDE 15, rue François Rayer 77160 PROVINS	Offre de base 30 340,00 € HT/ 36 408,00 € TTC Pour un délai d'exécution de 2 mois
Lot 3 « Serrurerie »	TEMPIER FRANCIS 9 Route de Gasville ZA de Mondétour – Bois Paris 28630 NOGENT LE PHAYE	Offre de base 11 490,00 € HT/13 788,00 € TTC Pour un délai d'exécution de 2 mois.

#### 5 Évaluation proposée par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) concernant la compétence du site des Vauroux (piscine et parc)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE les évaluations effectuées par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées lors de sa réunion du 25 janvier 2022 et relatives à la compétence « Piscine et Parc des Vauroux »; la commune de Chartres a bien reçu les éléments communiqués par le Président de la CLECT;

ACCEPTÉ que des corrections soient effectuées sur les Attributions de Compensations de l'année en cours pour les 2 communes et que des reversements soient prévus au titre des années antérieures 2021 et 2022;

PRÉCISE que la communauté d'agglomération suite au délai des 3 mois de saisine des différentes communes, pourra déterminer les ajustements d'Attributions de Compensation à retenir; une délibération de Chartres Métropole identifiera les évaluations retenues.

#### 6 Utilisation des espaces du Pôle Administratif (PADM)-ajustement Ville/Chartres Métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la répartition des clés de répartition jointe et selon le nouveau tableau présenté; le tableau joint ne corrige que les répartitions entre la Ville et Chartres Métropole et selon les espaces occupés;

ACCEPTÉ que cet ajustement s'applique à compter de 2023 et nécessite un complément de facturation de Charges au titre de l'année 2022;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives liées à ce dossier et à son application.

#### 7 Régularisation classes découvertes 2022-2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la participation complémentaire de la Ville aux classes découvertes pour l'année 2022-2023 à hauteur d'un montant de 1147,50 € portant le montant total de la subvention à 73134,81 €;

PRÉCISE que le tableau joint reprend uniquement les ajustements au niveau des lignes liées à l'École GUERY et que les autres dispositions de la délibération du 8 décembre 2022 (2022/294) ne sont pas modifiées.

#### 8 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de:

- La qualification d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), à temps non complet 80 %, en emploi à temps complet, à la Direction Jeunesse, Vie de la Cité;

- La qualification d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), à temps non complet 53 %, en emploi à temps non complet 63 %, soit 22 h 05/35<sup>e</sup>, à la Direction Jeunesse, Vie de la Cité;

- La qualification d'un emploi d'Aide au Directeur, à temps non complet 90 %, en emploi à temps non complet 80 %, soit 28 h/35<sup>e</sup>, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Adjoints administratifs (catégorie C), à la Direction Jeunesse, Vie de la Cité;

- La suppression d'un emploi de Chef d'équipe des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), à temps complet, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Agents de maîtrise (catégorie C), à la Délégation à la Sécurité et la Tranquillité Publique, suite à l'avis du comité technique du 17 janvier 2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement pour ce poste et, en cas de recherche

infructueuse de candidat(e) fonctionnaire, proposer un engagement par voie contractuelle en application de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique.

ACCEPTE en cas de recrutement d'un(e) agent(e) non titulaire, le principe d'une rémunération fixée par référence au grade du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent(e) recruté(e).

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville de Chartres.

## **9 Renouvellement du projet d'établissement - Conservatoire à Rayonnement Départemental**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le renouvellement du projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

## **10 MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal

ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le règlement intérieur modifié du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

## **AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS**

### **11 Permis de louer - Saisine par voie électronique**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la possibilité de dépôt de la demande d'autorisation préalable de mise en location par voie électronique sur une plateforme dédiée de type « E-Permis ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

### **12 Opération ravalement de façades - Attribution de subvention**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'attribution de subvention au syndic bénévole du 28 rue Saint Michel pour un montant total de 1216 euros.

**Le Maire,**  
**Jean-Pierre GORGES**

LA BONNE ADRESSE  
**Rue au Lin**

Cette voie, dont le nom fleure bon le bleu de Chartres, fait figure d'oasis de verdure (avec sa voisine aux Ormes) en centre-ville. Déjà sous ce nom, elle est mentionnée en 1381, mais nos souvenirs seront beaucoup plus récents sur ces pages...



en 1921 et 1922 et en saut en longueur en 1922. Devenue Madame Astruc en se mariant, elle décèdera en 1988. Elle est inhumée au cimetière Saint-Chéron, où, personne ne semble se souvenir d'elle ❶. La célébrité est décidément bien fugitive!

À CELLES ET CEUX, MÈRE LIN, PÈRE LIN Y VIVANT CE PETIT C...LIN D'ŒIL!

**Jean-François RESSORT**

❶ **L**ongean les jardins de l'hôtel Montescot, la rue au Lin nous laisse surtout des petites anecdotes du côté impair. Un assureur ❶ « Le Phénix » au numéro 1, offrait ce buvard. Cette petite plaque ❷ était apposée au dos d'un poste de radio: elle annonce la marque, le nom du constructeur et sa localisation au numéro 13!



siècle amena la nouvelle reconstruction des services municipaux et le déménagement de la seconde de la seconde pour rejoindre l'Apostrophe en 2007.

Nous nous attardons un peu plus sur les habitants du numéro 9 au tout début du XX<sup>e</sup> siècle: le directeur des assurances La Générale et, surtout, sa fille, Cécile Maugars ❸, qui résida là une vingtaine d'années. Née en 1901, celle-ci se tailla une petite célébrité en décrochant cinq titres de championne de France d'athlétisme, sport alors fort peu médiatisé, sur le 80 m en 1920 et 1921, en saut en hauteur

❷

❸

Le 26 mai 1944 ❹, des bombes s'abattent sur la place des Halles et dans les rues voisines. Les habitants de la rue payèrent un lourd tribut: 6 victimes et 2 blessés étaient domiciliés rue au Lin. Le bâtiment au numéro 15 est détruit.

Le quartier sera reconstruit... Rue St Michel, aux Ormes, au Lin seront élargies et « aérées ». Une nouvelle mairie (inaugurée le 15 mai 1960) puis le bâtiment de la bibliothèque municipale ❺ occuperont le côté pair. Et notre



3



**TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE**

**800 LOGEMENTS PAR AN!**

La majorité a modifié en 2015 le Plan local d'urbanisme (PLU) rendant les règles de construction très complaisantes envers les promoteurs immobiliers. Conséquence: le rythme de construction de logements à Chartres a explosé.

Le maire a affirmé, dans un article paru dans l'Actu du 19 janvier 2023: « Nous construisons 800 logements chaque année depuis 2017 ».

Ce chiffre est à mettre en parallèle avec les derniers chiffres INSEE de la population de notre ville qui n'a fait que baisser ces 20 dernières années: 40 361 habitants en 1999, 38 840 en 2013, et 38 534 lors du dernier recensement! Dans ce même laps de temps, le parc total de logements vacants explose: il est passé de 1314 en 1999 à 2560 en 2019. Plus on construit, plus la vacance des logements augmente!

Les logements créés sont le plus souvent des produits d'investissement de propriétaires bailleurs. Ils ne répondent pas véritablement aux besoins des ménages. Ce sont des collectifs aux appartements de plus en plus petits, dans des contextes contraints. Le taux de logements vacants explose: il est passé de 1314 en 1999 à 2560 en 2019. Plus on construit, plus la vacance des logements augmente.

Les sociétés Chartres Développement Immobiliers, présidée par Mme Fromont (1ère adjointe), et Chartres Aménagement, présidée par M. Masselus (2ème adjoint), contribuent, par leurs opérations, à accélérer le rythme de construction. Mme Dorange (3ème adjointe), administratrice de Chartres Développement Immobiliers, signe les permis de construire. Le tribunal administratif a déjà jugé certains permis non conformes au PLU voté par ces mêmes élus.

Augmenter à ce point le rythme de construction démontre une absence de maîtrise. Nombre d'opérations immobilières sont d'une violence rare pour les riverains qui voient pousser des immeubles surdimensionnés et déstructurants dans des rues paisibles. Les arbres et la nature en ville disparaissent sous le béton des immeubles et des parkings souterrains. Les impacts de cette densification à outrance sont visibles dans le paysage urbain et dans la vie quotidienne des Chartreains: co-visibilité, perte d'ensoleillement, pollution, nuisances. Les recours se multiplient.

Cette bétonisation accélère la crise climatique: construire a un coût écologique exorbitant. « Un immeuble neuf nécessite 70 fois plus de matériaux et produit 5 fois plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'une réhabilitation », précise la présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes, Christine Leconte. Des solutions existent mais ne sont pas mises en œuvre: des matériaux biosourcés, d'origine végétale (bois, chanvre, paille, liège, lin, ...) pourraient être utilisés pour ériger ou isoler: ils régulent la température l'été grâce à leur structure poreuse et réduisent grandement les besoins en chauffage l'hiver. Autre avantage: ils concourent au stockage du carbone atmosphérique pendant la durée de vie du bâtiment. Le quartier de la Madeleine pourrait être un exemple de réhabilitation. La majorité préfère le raser pour reconstruire des logements pourtant inaccessibles aux plus modestes.

Notre vision de l'habitat: une réflexion quartier par quartier, en concertation avec les habitants. Une priorité aux réhabilitations/améliorations des logements. Le retour à un rythme de construction raisonnable. Des logements qui répondent véritablement aux besoins des familles. Des maisons et immeubles qui respectent l'identité architecturale des quartiers. Des qualités de constructions qui s'appuient sur les ressources locales, valorisant les productions et l'activité agricole.

**Quentin Guillemain, Brigitte Cottereau, Jean-François Bridet et Olivier Maupu**

[www.chartresecologie.fr](http://www.chartresecologie.fr) / [contact@chartresecologie.fr](mailto:contact@chartresecologie.fr)

**TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE**

**« JE SUIS DE CEUX QUI MANIFESTENT »  
(JEAN FERRAT)**

Projet de loi sur les retraites: travailleurs malmenés, retraites retardées, santé dégradée.

Projet Darmanin: expulsion accélérée de nombreux étrangers.

Projet Kasbarian-Bergé: répression des sans-logis et des locataires précaires.

Même orientation, même logique pour les trois projets: droit du travail abîmé, droit au logement bafoué, droit d'asile compromis... Tandis que les actionnaires du CAC 40 ne cessent de s'enrichir, les droits fondamentaux et les conquêtes sociales reculent.

Comme beaucoup de villes de taille moyenne, Chartres est devenue le lieu d'un élan populaire de protestation contre des conditions de travail et de vie jugées déjà inacceptables, que le gouvernement va encore aggraver. Dix mille, huit mille, quinze mille, ce sont les chiffres possibles des manifestants et manifestants dans la ville en janvier et février 2023. Élus de Chartres à gauche, nous avons affirmé dans L'Écho Républicain notre solidarité avec ces manifestations contre le projet de réforme, parce qu'il est brutal, injuste, injustifié, et anti-démocratique.

En repoussant l'âge de départ à la retraite à 64 ans avec 43 années de cotisation, ce projet frappe particulièrement les populations précaires, les petits salaires, les femmes, toutes celles et tous ceux qui ont eu des carrières hachées.

Qui pourra espérer une longue retraite en bonne santé?

Pour financer les retraites par répartition, d'autres leviers peuvent être utilisés.

En 2019, les dernières statistiques INSEE pour la population chartraine indiquaient que les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers constituaient 41,8 % de cette population, que le taux de chômage était de 14,3 %, que 21,7 % des familles étaient monoparentales, qu'il y avait 15 % des personnes en-dessous du seuil de pauvreté. Depuis, la crise écologique et la crise sociale ont fait basculer dans la précarité encore plus de chartraines et chartrains. Ce projet gouvernemental les touche directement.

La majorité municipale en place se coule sans problème dans les orientations politiques de la majorité nationale. D'un côté le projet de loi Kasbarian-Bergé accentue les mesures répressives à l'encontre de locataires en situation précaire, faisant craindre des expulsions expéditives massives, de l'autre la politique locale favorise l'augmentation des loyers, en aidant les promoteurs immobiliers, de sorte que se loger à un prix décent est devenu de plus en plus difficile. La majorité nationale s'attaque aux plus précaires, la majorité municipale augmente le prix de l'eau, privilégie des investissements de prestige et ne développe pas suffisamment les services sociaux et publics.

«Paradis pour les uns, pas un radis pour les autres », lancent les manifestants. Le principe d'une politique publique est d'agir en vue de la justice sociale. Le droit à la retraite, le droit à la santé, le droit au séjour, le droit à avoir un toit, sont le résultat de longues conquêtes sociales. Il ne faut pas se battre seulement pour les conserver, mais aussi pour les élargir.

**Jacqueline MARRE** [jacqueline.marre@ville-chartres.fr](mailto:jacqueline.marre@ville-chartres.fr)

**Boris PROVOST** [boris.provost@ville-chartres.fr](mailto:boris.provost@ville-chartres.fr)

**TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT**

**TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**

**À PLUS DANS L’BUS !**

Lors du Conseil municipal de février, nous avons eu la présentation du projet de Bus à haut niveau de service (BHNS). Ce projet qui se veut structurant pour l’offre de transport en commun de notre ville permettra la traversée de celle-ci d’est en ouest avec une augmentation du nombre de passages et une desserte de nouvelles infrastructures à venir sur le plateau Nord-Est et le quartier de la Madeleine. Ce projet permettra une redéfinition de certains espaces urbains afin d’y intégrer une place importante aux mobilités douces. Les questions de mobilité et l’évolution de nos infrastructures étaient au cœur de notre programme lors des élections municipales. C’est pourquoi, en toute cohérence, nous soutiendrons ce projet qui sera une première étape indispensable à l’évolution de l’offre de transport urbain pour Chartres mais également pour l’agglomération.

Nous avons également pu soutenir la culture en votant pour le versement d’une avance à la Société publique locale gérant le Théâtre de Chartres et le OFF. Il est indispensable pour notre groupe de permettre aux Chartraines et Chartrains de continuer à pouvoir bénéficier d’une offre culturelle riche et diversifiée. Nous avons pu noter cependant que cela n’était pas partagé par l’ensemble des groupes d’opposition. Sous le prétexte d’un changement d’organisation juridique lié à la gestion du Théâtre de Chartres (Création de la SPL C’Chartres Spectacles remplaçant l’association Entracte), certains membres de la NUPES ont voté contre cette avance de trésorerie permettant à la culture de prendre place au sein de la cité.

Ce mois de février a été marqué par une actualité très agitée concernant le débat démocratique autour de la réforme des retraites. Nous avons pu assister à des dérapages regrettables de certains élus nationaux de la NUPES souhaitant faire du buzz en tenant des propos insultants et menaçants envers des ministres. Même si nous ne partageons pas les mêmes idées, il y a des lignes à ne pas franchir. Les échanges contradictoires sont souvent nécessaires mais dans le respect démocratique idée contre idée. Voici notre ligne de conduite tant au niveau national qu’au niveau local.

Ce mois de mars signera le début de la phase d’étude du budget pour la Ville de Chartres. Il s’agit d’une étape importante en ce début d’année. Vous pouvez compter sur notre vigilance sur les choix budgétaires qui seront proposés ainsi que l’impact sur la fiscalité des Chartraines et des Chartrains.

Nous vous souhaitons un bon mois de mars!

**M. Fabien STANDAERT :**  
fabien.standaert@ville-chartres.fr

**Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN :**  
sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr

**M. Christophe CAPLAIN :**  
christophe.caplain@ville-chartres.fr

**Suivez-nous également sur les réseaux sociaux :**  
@osonschartresautrement

**TROP HEUREUX DE JOUER CONTRE CHARTRES, LES VERTS N’ONT PAS VOULU ATTENDRE LA FIN DU MATCH**

Une joie mauvaise suintait ce soir-là de la voix des Verts. En ce printemps 2022, le Conseil municipal débattait du rapport (publié alors comme définitif) de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la SPL Chartres Aménagement pendant les années 2014-2019. Accablant, selon le rapporteur: une capacité d’autofinancement jugée inquiétante (moins 1,6 million d’euros !); des avances de trésorerie non remboursées aux collectivités-actionnaires, irrégularité grave; pléthore de personnel, 32 personnes! etc, etc.

Lors de la présentation, le président de la SPL, Franck Masselus, adjoint en charge des Finances depuis vingt-deux ans, relevait pourtant des erreurs matérielles flagrantes dans le rapport du magistrat. Avec le soutien du maire, et confirmé dans ses calculs par l’expert-comptable et le commissaire aux comptes de la SPL, il annonçait un recours.

« Les faits sont têtus », disait Lénine. Mais ses émules chartrains n’entendaient rien, tout à leur jouissance insoumise de procureurs validés (divine surprise!) dans leurs soupçons. Ils le disaient, pire encore l’écrivaient: les élus de la majorité sont alors traités d’amateurs, de pseudo gestionnaires déçus, de joueurs de « Monopoly avec l’argent public »! Heureusement, leur camarade Thomas Porte n’avait pas encore inventé le ballon de foot à image d’élite. Il est vrai que les Verts chartrains préfèrent la tactique de l’insinuation: chez eux pas de coup « franc »!

Pourtant ils ont tous les documents nécessaires pour vérifier la pertinence des calculs de Franck Masselus. Mais non! Pas une question, pas une demande d’explication. L’occasion de salir l’adversaire est trop belle: nos chasseurs (!) de scalps sonnent l’hallali!

Sept mois plus tard, on efface tout et pourtant ils recommencent! La Chambre régionale des comptes fait droit au recours de la SPL: la capacité d’autofinancement redevient positive de plus de 600 000 euros, les avances de trésorerie ont bien été remboursées en temps voulu, les 32 employés ne sont plus que 19, etc, etc. Un revirement quasi-total. Tellement exceptionnel que le maire, en Conseil municipal, proposera aux Verts de faire amende honorable. Peine perdue! Enkystés dans leur radicalité, comme leurs copains à l’Assemblée nationale, nos Verts trop contents de jouer contre Chartres n’ont pas voulu attendre la fin du match. Entre deux Rousseau, ils préfèrent Sandrine à Jean-Jacques...

Car les Verts se moquent des faits! Lors du dernier Conseil municipal, ces censeurs défaits « lâchent » bien le magistrat rapporteur, malheur au vaincu! Mais on sent bien qu’ils ont du mal à saluer comme nous l’honnêteté intellectuelle de la présidente de la Chambre régionale des comptes. Eux ne renient rien de leurs dénonciations gratuites. Ils vont même jusqu’à prétendre que le rapport reste critique alors que ses erreurs désormais reconnues comme telles l’ont vidé de toute substance. Imaginez-vous devant votre banquier: selon que votre compte est positif ou négatif, il ne fait pas la même tête! Mais calculette « Nupes Ideologic » bien en main, nos apprentis comptables, amateurs déconstruits, n’en démordent pas: 32 = 19!

**Les élus de la majorité municipale**

## BRÈVES

### Une soirée speed dating au cinéma

Le vendredi 10 mars, au cinéma Les Enfants du Paradis, le site de rencontres [coeurouvert.fr](http://coeurouvert.fr), créé pour toutes celles et ceux atteints d'une pathologie, d'une maladie ou d'un handicap mais également ouvert à toutes les belles âmes en quête d'Amour et d'Amitié organise une soirée « speed dating », placée sous le signe de la bienveillance et de la tolérance.

Vendredi 10 mars de 19 h à minuit  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Inscriptions gratuites par mail  
[coeurouvertfr28@gmail.com](mailto:coeurouvertfr28@gmail.com)  
Réservé aux personnes majeures

**Informations**  
**coeurouvert.fr**  
**06 36 19 38 84**

### Des photos de ChartrEstivales à l'Édicule

Du mardi 21 mars au jeudi 6 avril, l'Édicule de la place des Halles accueille une exposition de photos prises l'été dernier, lors de la 30<sup>e</sup> édition de ChartrEstivales, par Philippe Buffa, Patrick Desbois, Michel Galarneau, Richard Guillemain et Fabrice Ménard.



### Conférences sur la cathédrale

Le service Accueil-visites de la cathédrale propose trois conférences au mois de mars  
Dimanche 12

et mardi 14 mars à 14h30

• *Voyage linguistique dans la cathédrale*

Quand les images font écho aux expressions de notre langue française enracinées dans la culture chrétienne et médiévale...

Dimanche 19 et mardi 21 mars à 14h30

• *Les vêtements au Moyen Âge*  
Dimanche 26 et mardi 28 mars à 14h30

• *Le temps dans la cathédrale de Chartres*

Des zodiaques aux horloges... et bien plus encore.

**Service Accueil-visites**  
**02 37 21 75 02 ou 06 46 78 90 00**  
**visites.cathedrale@diocesechartres.fr**

**Tarif: 12 €**

**Billets à retirer au magasin dans la cathédrale le jour même sur inscription**

### Conférence sur Viollet-le-Duc

Les vendredi 24 et samedi 25 mars, le Centre international du vitrail organise au cinéma Les Enfants du Paradis un cycle de conférences autour du grand architecte Eugène Viollet-le-Duc, sous-titré « Une vie dans l'ombre et la lumière des cathédrales » animé par une douzaine d'intervenants émérite. Cette rencontre aura pour objet de rechercher à travers les œuvres et les actions de sa vie ce qu'elles nous disent d'Eugène Viollet-le-Duc, de ses affects, de sa sensibilité, de ses goûts, de sa psychologie, de sa personnalité, de son corps et, pour finir, de son être.

**Cinéma Les Enfants du Paradis**  
**13, place Saint-Michel**  
**Tarif: 12 €**

### Conférence-débat sur l'hypersensibilité

L'association Univers Santé organise le samedi 4 mars de 15 h à 17 h une conférence-débat sur le thème de l'hypersensibilité, dont souffrent un grand nombre de personnes sans le savoir.

**Salle Saint-Brice**  
**Rue Georges-Brassens**  
**Sur inscription au 06 19 68 19 89**  
**ou 06 11 86 72 38**  
**Gratuit**

### Vide-grenier du quartier Saint-Pierre

L'Association des quartiers Saint-Pierre de Chartres et Bords de l'Eure organise son traditionnel « Vide-grenier des Rameaux » le dimanche 2 avril, de 8 h à 18 h.

Réservé aux particuliers, il se tiendra place Saint-Pierre et dans la rue de l'Âne-Rez.

L'installation des exposants se fera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur après présentation d'une pièce d'identité et validation de l'inscription.

Tarif exposants: 4 € le mètre linéaire.

**Réservations et inscriptions**  
**06 25 48 53 14**  
**contact@comitesaintpierre.com**

## Vide-grenier des Clos

Le Conseil citoyen des Clos organise son traditionnel vide-grenier le dimanche 2 avril de 8 h à 17 h sur la place de Beaulieu. Une cinquantaine d'exposants sont attendus. Installation à partir de 6 h. Restauration sur place. Café d'accueil et viennoiseries offertes aux exposants.

**Inscriptions**  
**Bénédicté Pérrier**



## RECTIFICATIF

Dans le numéro de Votre Ville de janvier, la légende de la photo concernant la remise, le mercredi 14 décembre dernier, de la Fleur d'Or à Maria Jebli-Cheville, adjointe en charge de la

démarche Éco-ville, était incomplète. À côté des agents du service espaces verts de la Ville, nous avons en effet omis de signaler la présence d'agents des services propreté urbaine, mobiliers et jeux et voirie-signalisation. Voilà une injustice réparée!

## Les ateliers ChartrAvélo de mars

ChartrAvélo organise un atelier vélo tous les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois, place des Épars et place Drouaise. L'occasion de recueillir les conseils avisés de l'animateur de l'association sur l'entretien de votre vélo et son bon réglage par rapport à votre morphologie.

Vous pourrez aussi, si vous le souhaitez, le faire marquer et enregistrer sur le fichier national Bicycode.

- Samedi 11 mars place des Épars de 14 h à 17 h
- Samedi 25 mars place Drouaise de 14 h à 17 h

Participation aux frais de marquage: 15 €  
Réservation d'un créneau horaire en ligne sur [chartravelo.org](http://chartravelo.org)

**Contact**  
**[chartravelo@gmail.com](mailto:chartravelo@gmail.com)**

## Les ventes thématiques de la Galerie de Chartres

Samedi 1<sup>er</sup> mars à 9h30  
Chemin de fer écartement HO  
Chapelle Sainte-Foy  
7 bis, rue Colin-d'Harleville

Mardi 14 mars à 10 h  
Automobiles 1/43<sup>e</sup>  
Espace des ventes du Coudray  
10, rue Claude-Bernard

Samedi 18 mars à 10 h  
Poupées de collection  
Chapelle Sainte-Foy

Dimanche 26 mars à 14 h  
Tableaux – mobilier – objets d'art  
du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle  
Chapelle Sainte-Foy

Lundi 27 mars à 14 h  
Tableaux modernes- arts décoratifs  
du XX<sup>e</sup> siècle  
Chapelle Sainte-Foy

Solution du	R	E	L	E	S	T
N° 149	R	E	M	O	U	L
février	P	I	F	E	N	T
2023	P	A	R	F	U	M
	H	E	O	S	R	N
	C	O	M	M	I	S
	C	R	O	I	S	E
	P	O	L	O	S	C
	M	E	L	O	N	D
	O	R	N	I	V	E
	D	A	C	E	R	I
	I	N	V	E	R	S
	S	E	R	A	E	N
	T	I	E	U	S	T
	E	G	R	A	E	L
	E	L	U	M	E	S
	C	R	E	M	I	E



## Le Canal Louis XIV

À la découverte du pharaonique Canal Louis XIV, voulu par le roi Soleil pour alimenter le parc et les fontaines de Versailles et dont de nombreux vestiges subsistent dans l'agglomération chartreuse



## Fête de Jeanne d'Arc 1943

En s'appuyant sur des images d'archives exceptionnelles issues du fonds Ciclic Mémoire, l'historien Gilles Fresson raconte l'incroyable histoire de la Fête de Jeanne d'Arc organisée en mai 1943 à Chartres, en pleine Occupation.



## Tatouage thérapeutique

Ex-chaudronnier soudeur devenue tatoueuse, Katia Garin pratique le tatouage paramédical en masquant cicatrices et brûlures pour guérir les blessures de l'âme.



## Ce sont ses mots

Chaque semaine, Claire passe une journée dans le service oncologie et hématologie de l'hôpital de Chartres pour recueillir les souvenirs de personnes gravement malades et écrire leur biographie.

# Branchez-vous sur Chartres TV !

## Recherche photos de l'Occupation

**P**our illustrer un documentaire en préparation réalisé à partir de témoignages d'habitants de Chartres et son agglomération ayant connu la guerre, Chartres TV lance un appel aux particuliers en possession de photos prises pendant l'occupation allemande ou à l'arrivée des

Américains. Les personnes qui accepteraient de témoigner peuvent aussi nous contacter. Tous les documents vous seront rendus après numérisation.

● [contact@chartresTV.fr](mailto:contact@chartresTV.fr)



[chartresTV.fr](http://chartresTV.fr)



Application Chartres TV  
disponible sur Google Play  
et Apple Store





# UN COUP de pouce ?

RECHERCHES D'EMPLOI, AIDES ADMINISTRATIVES...  
**LES ÉLUS TE  
PARRAINENT**

